



Auto Location
Autos et utilitaires
Garage Lehmann

Tunnel de lavage **europcar**

Av. Beauregard 16, 1700 Fribourg ☎ 037/24 26 26

J.A. 1700 Fribourg 1
Pérolles 42 (037) 82 31 71
N° 70
23 décembre 1983
113^e année
1 fr.



(Keystone)

Arafat reçu par Moubarak au Caire Retrouvailles « historiques »

Sur le chemin d'un nouvel exil, après son départ de Tripoli, Yasser Arafat a été reçu jeudi au Caire par le président égyptien Hosni Moubarak au palais de Koubbeh, scène de « retrouvailles » que certains observateurs qualifient déjà d'historiques.

Le chef de l'OLP ne s'était pas rendu au Caire depuis novembre 1977. Il avait alors rencontré le président Anouar el Sadate. C'est au cours de cette visite que M. Sadate avait annoncé qu'il irait à Jérusalem. L'OLP, tout comme la plupart des pays arabes, avait rompu les ponts avec l'Égypte après la signature du traité de paix israélo-égyptien en 1979.

En Israël, le premier ministre Yitzhak Shamir a exprimé son « étonnement » et son « regret » à la suite de l'accueil réservé au Caire à Yasser Arafat. Il a rappelé que le dirigeant palestinien et ses hommes avaient dansé de joie dans les rues de Beyrouth à la nouvelle de l'assassinat d'Anouar el Sadate en 1981.

Le porte-parole des Affaires étrangères de son côté déclaré que l'entrevue du Caire « portait une grave atteinte au processus de paix au Proche-Orient » et que la disparition de l'OLP de la scène internationale était une condition de l'établissement de la stabilité et de la paix dans cette région.

Plus surprenante est la réaction à Tunis de M. Salah Khalaf, numéro

deux du Fatah, la principale composante de l'OLP qui a dénoncé la démarche de Yasser Arafat « en contradiction avec les décisions du Conseil national palestinien (Parlement) et avec les congrès du Fatah ».

A Damas, M. George Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) a réclamé jeudi l'éviction de M. Yasser Arafat de la direction de l'OLP à la suite de sa rencontre avec le président égyptien Hosni Moubarak.

A l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat égyptien, M. Arafat a embarqué à bord du bateau grec « Odysseus Elytis » qui a aussitôt gagné le golfe de Suez.

La mystérieuse organisation « Jihad islamique », qui a une nouvelle fois fait parler les camions piégés au Proche-Orient mercredi contre le poste de commandement français « Frégate » à Beyrouth, a revendiqué cet attentat jeudi, sommant la France et les Etats-Unis de retirer leurs troupes du Liban dans les dix jours à venir.

« Ceci est le dernier avertissement. Sinon, nous ferons trembler la terre sous leurs pieds ». A cet ultimatum, le ministre de la Défense, M. Charles Hernu, a répondu en déclarant : « Il n'est pas convenable de céder aux menaces ».

● **Commentaire en page 8**

Nicaragua Un évêque assassiné?

L'évêque de Bluefields, sur la côte atlantique du Nicaragua, Salvador Schlaefler, enlevé mercredi 21 décembre, a été assassiné par des contre-révolutionnaires dans la zone frontalière avec le Honduras, a annoncé le Gouvernement nicaraguayen.

Démenti

Un responsable américain a annoncé jeudi qu'il avait reçu confirmation de la mort de Mgr Salvador Schlaefler, évêque au Nicaragua, mais au Honduras, un dirigeant de l'organisation indienne « Misurasata » a démenti cette information. Le responsable américain avait précisé que rien n'était la thèse sandiniste du meurtre du prélat par des rebelles.

Selon la thèse américaine, l'évêque se trouvait dans un groupe de 2500 Indiens Miskitos qui s'étaient enfuis d'un camp de détention et se dirigeaient vers la frontière du Honduras. (AP)

Avec Washington des relations tendues

A Washington, pendant ce temps, la Commission présidentielle sur l'Amérique centrale recommande que le Nicaragua soit exclu de la liste des pays bénéficiant de l'aide économique des Etats-Unis, dans le rapport qu'elle doit soumettre le 10 janvier 1984 au président Ronald Reagan, rapporte jeudi le « Washington Post ».

Citant sans les identifier des « sources proches » de la commission, créée il y a six mois par le président Reagan, le « Washington Post » affirme que celle-ci a d'ores et déjà décidé d'« exclure le Gouvernement sandiniste du Nicaragua d'un éventuel programme d'aide massive économique des Etats-Unis » à l'Amérique centrale.

Selon les mêmes sources, la commission sur l'Amérique centrale, composée de douze membres appartenant aux deux partis démocrate et républicain et dirigé par l'ancien secrétaire d'Etat Henri Kissinger, « soumettra l'octroi d'une aide économique (au Nicaragua) à des conditions non révélées, mais jugées inacceptables par les Sandinistes ».

En outre, ajoute-t-on de même source, « une raison plus immédiate (pour refuser l'aide) réside dans le fait que les dirigeants du Nicaragua ont très mal accueilli les membres de la commission pendant leur séjour à Managua, en les insultant et en condamnant les Etats-Unis ». (KIPA)

LA LIBERTÉ VENDREDI 23 DÉCEMBRE 1983

- 3 Chimie: querelle autour de la convention collective
- 4 Europe: bientôt le plus grand marché du monde
- 5 Valais: la N 9 sous terre à Saint-Maurice
- 9 Un nouveau chef au Service des finances de la ville de Fribourg
- 11 Ancienne chartreuse de la Part-Dieu: ultimatum du préfet
- 12 Neyruz et Lovens se prononcent sur le home médicalisé
- 17 Tennis. L'heureux temps du règne australien
- 19 Football. Un match à l'odeur de soufre
- 24 Tennis de table. Fribourg freiné en 1^{re} ligue

L'affaire des « renifleurs » en France Giscard s'explique

L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing a provoqué un nouveau rebondissement dans l'affaire des « avions renifleurs », en présentant jeudi soir en direct à la télévision le fameux rapport « confidentiel », dont tous les exemplaires avaient prétendument disparu, et qui est au centre de la polémique.

Visiblement très tendu, l'ancien président de la République a présenté le document aux caméras de la deuxième chaîne de télévision Antenne 2, indiquant que s'il était encore en sa possession et non pas dans les archives de l'Elysée, c'est qu'il portait, sur la couverture et au bas de chaque page, la mention « confidentiel ».

Cette procédure très exceptionnelle se justifiait, selon M. Giscard d'Estaing, par la nécessité de garder le secret le plus absolu, face à la concurrence internationale, sur les expériences des « avions renifleurs ».

Selon M. Giscard d'Estaing, le rapport établi par la Cour des comptes, la plus haute juridiction financière française, ne met en cause aucun haut personnage de l'Etat, pas plus lui-même que son premier ministre, M. Barre, qu'aucun membre du Gouvernement ni que les dirigeants d'ELFERAP de l'époque. (AFP)

● **Commentaire, page 8**

Le Conseil d'Etat et M. Prix

Pas à tout prix!

● Page 9

Nouvel ambassadeur fribourgeois

● Page 9

Hanni Wenzel: doublé inattendu



La Liechtensteinoise Hanni Wenzel a créé une surprise en s'imposant dans le slalom géant de Haus en Autriche après avoir déjà gagné la descente la veille. Hanni Wenzel n'avait plus gagné un slalom géant depuis 1980 et sur notre photo, elle reçoit les félicitations de l'Allemande Maria Epple, classée 2^e. (Keystone)

● **Nos commentaires en page 17**

« Frontière verte » à Schaffhouse Les clandestins affluent

Presque enclavée allemande, il faut passer le Rhin pour l'atteindre, cette situation fait à bien des égards du canton de Schaffhouse un cas particulier. Les 152 kilomètres de frontière commune avec l'Allemagne, contre seuls 33 kilomètres avec les cantons suisses voisins, sont source de problèmes supplémentaires. Sa frontière « verte » avec l'Allemagne, si propice à l'infiltration, attire à nouveau beaucoup d'amateurs.

Cette frontière, appelée « verte » parce que dessinée dans un paysage agricole peu habité fait de plaines et de collines boisées, a toujours été engageante pour ceux qui, en périodes économiques ou politiques difficiles, voulaient atteindre la Suisse ou l'Allemagne par des voies détournées. Si elle a livré passage à nombre de juifs durant la Seconde Guerre mondiale, elle est

aujourd'hui fréquentée par un nombre croissant d'étrangers cherchant travail et gain au « pays promis », l'Allemagne ou la Suisse.

Yougoslaves, Turcs, Roumains et Pakistanais transitent par la Suisse pour atteindre l'Allemagne. Sans visa ni permis de travail, ils sont renvoyés dans le canton de Schaffhouse s'ils sont découverts par les gardes frontières allemands et cela sur la base d'un accord conclu en 1954 entre la Suisse et l'Allemagne fédérale. Le nombre de voyageurs illégaux pakistanais a fortement diminué cette année ce qui pourrait s'expliquer, selon un porte-parole de la police cantonale schaffhouseoise, par un accroissement du chômage en Allemagne et une politique d'asile plus restrictive. (ATS)

● **Suite en page 3**

Zurich

Espion soviétique condamné

● Page 3

Publicité

Alliances serties de Diamants Signées

PIERRE LIECHTI

ARTISAN BIJOUTIER-JOAILLIER GEMMOLOGUE SSG

FRIBOURG - 7, RUE DE LAUSANNE



HABILLE avec ÉLÉGANCE

Complet avec
ou sans gilet
dès Fr. 198.-
Veston dès Fr. 129.-
Pantalons dès Fr. 59.-

Aussi les tailles spéciales

EN PLUS les POINTS
de VOYAGE

modal
Rue de Lausanne
FRIBOURG

PAYERNE
Vendredi 23 décembre 1983

SUPER



NON

STOP



HALLE DES FÊTES, dès 21 heures

BAR — AMBIANCE

Se recommande LSVC/Broye

URGENT!

Je cherche une

TÉLÉPHONISTE- RÉCEPTIONNISTE

formation PTT,

de langue maternelle allemande, avec de très
bonnes connaissances du français et de
l'anglais.

Pour de plus amples renseignements, veuillez
téléphoner au **22 80 95**.

17-2414

On cherche
dans restaurant à Fribourg

CUISINIER

avec expérience. Bon salaire.

Prendre contact ☎ **037/22 21 19**.
17-53116

Vous voulez
changer d'activité,
progresser,
gagner davantage?



Comment augmenter
l'efficacité
de vos annonces.

Le choix judicieux des
termes utilisés pour pré-
ciser votre formation,
votre expérience et vos
aspirations, augmente
vos chances de trouver
l'emploi souhaité.

Au guichet de Publicitas,
un aide-mémoire gratuit
vous suggère les points
essentiels de votre mes-
sage.

Renforcez l'impact de
votre demande d'em-
ploi! **Prenez votre
aide-mémoire
gratuit chez Publicitas.**

Service de
publicité de
LA LIBERTÉ
PUBLICITAS
Rue de la Banque 2
1701 Fribourg
037 - 81 41 81

Cherchons tout de suite ou pour date
à convenir

JEUNE FILLE

pour le service. Débutante acceptée.

S'adresser à
**Famille René Périsset, Café-Rest.
du Reposoir, 1675 Ursy,**
☎ **021/93 50 77**

17-53067

On demande
JEUNE FILLE

pour aider au ménage.

S'adresser à: **A. Deillon,**
1681 Massonnens,
☎ **037/53 11 62** 17-53133



METAR SA Fabrique de machines
Rte du Cousimbert 2
1700 Fribourg - ☎ **037/24.63.31**

Notre entreprise qui occupe une place importante sur le marché mondial comme
fabricant d'automates de production pour des composants électriques et
électroniques cherche pour son atelier d'usage:

UN PLANEUR RECTIFIEUR UN MÉCANICIEN COMPLET UN AIDE-MÉCANICIEN

ayant si possible quelques années d'expérience.

Entrée tout de suite ou à convenir.

C'est avec intérêt que nous attendons votre offre accompagnée des documents
usuels.

81-273

....AVANTAGEUX

Les meilleurs films pour les fêtes

- Autant en emporte le vent
- Poltergeist
- Rambo
- Creepshow
- Docteur Jivago
- Blow out
- Ben Hur, etc.

Location dès Fr. 1.-
le 24 et 31 décembre.

ACTION 3 POUR 2

La più grande scelta
di film in italiano

CONCOURS: découpez les 4 annonces qui vont paraître
les 9-16 et 30 décembre. En assemblant
les 4 parties, vous découvrirez notre slogan.

3



Bd de Pérolles 59
1700 FRIBOURG
037/24 58 65

Wir sind ein kleines Handelsunternehmen in der Töpferei-
branche und suchen eine

Sekretärin/Sachbearbeiterin

für die Verkaufsabteilung.

Wir erwarten:

- Muttersprache Deutsch und sehr gute Französisch-
kenntnisse (Italienisch nicht erforderlich);
- Selbständige Arbeitsweise und Organisationstalent.

Wir bieten nebst guter Entlohnung und den üblichen
Sozialleistungen ein nettes Arbeitsklima in einem kleinen
Nichtraucherteam sowie ein schönes Büro.

Unser Herr Güller oder Herr Troxler geben Ihnen gerne
weitere Auskünfte. Wir freuen uns aber auch über eine
schriftliche Bewerbung. Zwischen Weihnachten und Neu-
jahr geniessen wir ein paar freie Tage.

Tony Güller
Töpfereibedarf
6644 Orselina TI
☎ **093/33 34 34**

24-16247

Gutknecht SA

cherche pour début mars 1984

employée de commerce

à plein temps, français - allemand, connaissance sur
ordinateur souhaité pour s'occuper du bureau techni-
que.

- Personne de bon sens désirant un emploi stable.
- Contact avec la clientèle et fournisseurs.
- Formation et mise au courant par nos soins.
- Ambiance de travail agréable, bon salaire.

Adresser offre à **Gutknecht SA - Estavayer-le-Lac,**
accompagnée des documents d'usage.

fabrique de fenêtres et menuiserie
Gutknecht sa 037 63 11 70
1470 estavayer-le-lac 63 22 70

VENDEUSE

expérimentée
cherche place
pour le 1^{er} janvier
ou date à conve-
nir.

☎ **037/38 10 38**

Mécanicien général

(6 ans d'exp. en
Suisse)

cherche travail à
Fribourg ou env.
pour le 1.2.84.

Ecrire sous chiffre
17-305492 à
Publicitas SA,
1701 Fribourg

Albums
à colorier

atelier für architektur
atelier d'architecture

cherche

architecte - directeur des travaux

possédant de l'expérience pour grands projets, plans
d'exécution, établissement de projets, devis et direc-
tion des travaux.

Si ce poste vous intéresse, veuillez nous faire parvenir
votre offre avec les documents usuels.

atelier für architektur
atelier d'architecture

Rue de l'Eglise 9, 3280 Morat

Le no 1 des pneus d'hiver.



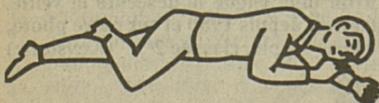
En vente chez:

Morel
pneus

MÉZIÈRES, ☎ **037/52 15 10**

Ouvert le soir et le samedi

GOODYEAR
ULTRA GRIP 2



Toujours étendre sur le côté
les personnes sans connaissance.

A la frontière verte entre Schaffhouse et la RFA

Affluence de clandestins

(Suite de la première page)

Dans l'autre sens, la police cantonale a constaté un accroissement des infiltrations de Tamils du Sri Lanka qui, venant de Berlin, de Francfort, tentent de gagner la Suisse par la « frontière verte ». Leurs derniers 100 marks sont empochés par les passeurs qui les déposent à Saint-Gall ou à Berne. D'autres sont accompagnés jusqu'à la frontière suisse qu'ils traversent à leurs risques et périls munis d'un petit plan polycoché des chemins et sentiers.

« Il suffit de le cueillir »

La police est parfois avertie qu'un homme de couleur rôde dans les parages, « il suffit alors de le cueillir ». Mais ils sont beaucoup à passer entre les mailles du filet dans cette région. Des chiffres paraissent dans le rapport administratif du Gouvernement sous la rubrique « rapatriement de personnes entrées illégalement ». Ne sont enregistrés ici que les cas pour lesquels le canton a dû bourse délier: 31 en 1981 et 43 en 1982.

L'accueil et le rapatriement de ces visiteurs clandestins pèse d'année en année plus lourd dans le budget cantonal. Il n'a pas été possible de savoir combien: les billets de train et d'avion et le soutien financier éventuel sont à la charge de l'assistance sociale et les frais de procédure pénale contre infiltrés et passeurs incombent à la justice.

N'est pas chiffré le temps de travail important consacré par la police à ces « illégaux ». Le record a été battu l'été dernier lorsque durant un week-end, 16 Tamils et trois Turcs ont été appréhendés et hébergés provisoirement. Les demandeurs d'asile sont également emmenés au poste dans un premier temps.

Le secrétaire de la direction de l'assistance publique, M. Heinz Haslebacher, regrette que son service doive se limiter à un rôle passif, celui du donneur d'argent. Ces gens, souvent désespérés et inconscients, selon lui, remettent leurs derniers sous aux passeurs, puis sont refoulés dans leurs pays.

(ATS)

Passation des pouvoirs aux Finances

Les conseils de J.-N. Rey

Le Département fédéral des finances a un nouveau chef: M. Georges-André Chevallaz qui dirigeait provisoirement ce département a remis hier matin les pouvoirs à M. Otto Stich. Le nouveau ministre des Finances n'a que peu de temps pour se familiariser avec ses tâches: entrant officiellement en fonction le 3 janvier, il assistera le 9 du même mois à une séance de commission sur l'harmonisation fiscale.

M. Otto Stich a déjà choisi son conseiller personnel: il s'agit du Valaisan Jean-Noël Rey qui était jusqu'ici secrétaire du groupe socialiste des Chambres fédérales. Cette fonction sera vraisemblablement assumée par M. Peter Habluetzel, ancien conseiller personnel de feu M. Willi Ritschard.

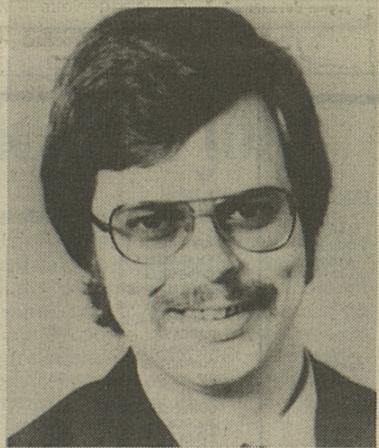
Cette passation des pouvoirs au Département des finances a été marquée par une petite fête. M. Georges-André Chevallaz a donné un bref aperçu de la situation des finances fédérales, un domaine qu'il connaît parfaitement pour avoir autrefois dirigé ce département. Les quelque quarante directeurs, directeurs adjoints et vice-directeurs du Département des finances ont ensuite été présentés à M. Otto Stich. Ce dernier passera encore quelques jours de vacances dans les Grisons avant de s'installer définitivement dans son bureau au « Bernerhof », bâtiment qui suit l'aile ouest du Palais fédéral.

Plusieurs projets financiers de taille attendent le nouveau chef des Finances fédérales. A côté de l'harmonisation



fiscale, on peut mentionner la révision de la loi sur les banques, le remaniement de l'ICHA (suppression de la « taxe occulte ») et la loi sur les subventions. Ce département s'occupe également des affaires de personnel parmi lesquelles le projet de réduction de l'horaire de travail occupe une place de choix.

(ATS)



M. Jean-Noël Rey, de Sierre/VS, nouveau conseiller personnel de M. Otto Stich, chef du Département fédéral des finances. (Keystone)

Pétition lucernoise au pape

Réaction de Mgr Wüst

L'évêque de Bâle, Mgr Otto Wüst, tient à prendre ses distances avec l'initiative du Conseil de la paroisse lucernoise de Saint-Antoine qui veut adresser une pétition à Jean Paul II.

Ces catholiques progressistes demandent notamment au pape de poser les jalons qui permettront aux femmes d'accéder à la prêtrise et aux prêtres de renoncer au célibat. Dans une prise de position publiée mercredi, l'évêque voit dans cette initiative une action qui « attisera les passions et ne profitera en rien à l'Eglise ».

Le Conseil de la paroisse de Saint-Antoine, qui a déjà annoncé publiquement sa récolte de signatures, compte remettre cette pétition au pape à l'occasion de sa venue en Suisse en juin prochain.

Pour Mgr Wüst, les questions soulevées par ce Conseil de paroisse lucernoise peuvent être discutées et étudiées. L'évêque de Bâle estime toutefois qu'essayer d'exercer une pression populaire ne contribuera en rien à la résolution de ces problèmes.

(ATS)

Vaccins manquants

Appel sud-libanais

La Centrale sanitaire suisse s'est chargée d'aider régulièrement un hôpital à Nabatieh, au Sud-Liban. Les besoins de celui-ci ne sont cependant pas comblés et la Centrale sanitaire suisse fait appel aux dons pour y envoyer des vaccins Di-Te-Per (diphtérie, tétanos, coqueluche).

Dans une lettre à l'organisation suisse, le Dr Antoinette Al Amine-Oder-

matt rappelle que le Secours populaire libanais a organisé une campagne de vaccination contre la poliomyélite dont ont bénéficié 10 000 enfants dans le district de Nabatieh. Contrairement au vaccin contre la polio, le vaccin Di-Te-Per n'est pas fourni par le Ministère de la santé. L'hôpital de Nabatieh manque aussi de pénicilline, d'où l'appel du Dr Al Amine. (Com./Réd.)

Trois ans d'emprisonnement: peine maximale Espion soviétique condamné

Le Tribunal du district de Zurich a condamné hier à trois ans de prison ferme l'espion soviétique arrêté le 25 janvier dernier devant le Kunsthau de Zurich alors qu'il se préparait à recevoir des documents secrets concernant l'Afrique du Sud. Trois années d'emprisonnement est la peine maximum qui peut être encourue en Suisse pour le délit d'espionnage au préjudice d'un Etat étranger. L'avocat de l'accusé a d'ores et déjà annoncé que son client fera appel contre ce jugement.

Le Tribunal zurichois a en outre reconnu cet homme - dont l'identité véritable reste mystérieuse - coupable de falsification de documents et d'infraction à la loi sur les étrangers. La somme de 120 000 francs qu'il avait sur lui lors de son arrestation a été, sur décret du procureur, remise à l'administration cantonale, tandis que les frais de procédure sont à la charge de la « barbouze » soviétique.

Véritable roman

Tout porte à croire que l'espion appartient aux plus hautes sphères des services secrets soviétiques. Son histoire est d'ailleurs digne d'un roman

d'espionnage. L'espion est arrêté le 25 janvier dernier devant le Kunsthau de Zurich. Il exhibe alors un passeport américain au nom de Ronald Vincent Miskell. Un autre document dont il s'est servi pour entrer en Suisse porte le nom de Dale Paul Nelson. Son portefeuille contenait encore un dernier passeport, soviétique cette fois, au nom de Michail Vassilievitch Nicolaïev, qui indique qu'il est né le 4 novembre 1934 à Moscou.

Dans sa valise, la police découvre 14 films noir/blanc et 120 000 francs, des shillings autrichiens et quelques milliers de dollars. Il possédait d'autre part un plan d'émission de radio avec dates et longueurs d'ondes ainsi qu'un carnet d'adresses, où figure celle d'une parente proche de M^{me} Ruth Gerhardt et chez qui furent découverts les documents secrets qu'elle avait l'intention de lui remettre.

Rendez-vous manqué

C'est en effet avec M^{me} Gerhardt, Suisse d'origine mais mariée avec un officier de haut grade de la marine sud-africaine, que l'espion avait rendez-vous. Or, celle-ci n'y était pas puisqu'elle avait été arrêtée peu avant en

Afrique du Sud, soupçonnée puis accusée qu'elle était avec son mari d'espionner l'armée sud-africaine au profit de l'Union soviétique depuis 1970.

Le procès du Cap

Le procès des époux Gerhardt s'est d'ailleurs ouvert le 5 septembre dernier au Cap. Ils sont accusés d'avoir vendu à l'Union soviétique des renseignements militaires confidentiels et cela pendant plusieurs années. Et c'est justement M^{me} Ruth Gerhardt qui servait d'intermédiaire entre les Russes et son mari espion.

Au cours de sa carrière dans la marine sud-africaine, le commandant Gerhardt a eu accès à des informations confidentielles concernant le système de défense naval de l'Afrique du Sud et le fonctionnement des bases de Simonstown ainsi que du centre de repérage et d'écoute des navires en mer de Silvermine. Il a aussi participé dans le passé à des exercices en commun avec l'OTAN.

Le procès Gerhardt, à l'instar de celui de leur « contact » soviétique, s'est déroulé à huis clos et l'on attend toujours le jugement. (ATS)

CCT dans la chimie

Querelle

C'est avec « indignation » que la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP) a accueilli la décision des patrons et des petits syndicats de la chimie d'établir une nouvelle convention collective (CCT).

Dans un communiqué publié jeudi, la FTCP juge cette démarche comme un acte de désolidarisation par rapport aux travailleurs « soumis aux pressions patronales en ce qui concerne la compensation intégrale du renchérissement ». Toutefois, la nouvelle CCT ne pourra entrer en vigueur que lorsqu'un accord interviendra entre les patrons et la FTCP ainsi que la FTMH.

Les négociations entre la FTCP, la FTMH et les patrons ont échoué jusqu'à maintenant précisément sur cette clause. Les deux grands syndicats exigent des patrons qu'ils acceptent pour toute la durée de la convention une compensation automatique du renchérissement. Pour la FTCT, le fait que des syndicats soient entrés dans le jeu des patrons constitue non seulement une trahison seulement au principe de solidarité syndicale, mais également un coup au visage de l'ensemble des travailleurs. (ATS)

● Lire aussi en page 5

CSC et propositions AVS/AI

Inacceptables

Socialement inacceptables et politiquement vouées à l'échec: c'est ainsi que le comité directeur de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC) juge les propositions de la commission AVS/AI de relever l'âge donnant droit à la rente pour les femmes pour réaliser l'égalité de traitement entre hommes et femmes et de renoncer à la retraite anticipée.

Dans un communiqué publié hier, il estime que cette égalité devrait au contraire être obtenue progressivement par un alignement donnant droit à la retraite pour les hommes sur celui de la femme.

La CSC est d'avis que, répartie sur plusieurs années, une telle égalisation en faveur des hommes serait financièrement supportable. Pour la CSC, on pourrait compter sur la disposition des assurés à accepter le supplément de charges correspondant.

En revanche, le comité directeur de la CSC a accueilli favorablement les mesures prévues pour étendre les prestations complémentaires et les allocations pour impotents. Ces mesures amélioreront la situation des rentiers AVS économiquement les plus faibles et les plus démunis. (ATS)

Assurances-accidents affiliées aux caisses-maladie

Contestations

Lorsque la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-accidents entrera en vigueur, le 1^{er} janvier 1984, on ne saura pas encore définitivement si les caisses-maladie seront autorisées à fonder des sociétés d'assurance affiliées afin d'y assurer des prestations à long terme en cas d'accidents, affaires qui dépassent leurs fonctions habituelles. La deuxième Cour de droit public du Tribunal fédéral en a discuté hier, mais sans arriver à un jugement définitif.

En effet, il s'est penché sur un recours de droit administratif émanant des milieux des assureurs privés en matière d'accidents qui conteste la possibilité d'une caisse-maladie de s'affilier une société de la branche des accidents. Deux juges voulaient que l'affaire retourne au Département fédéral de justice et police, afin que celui-ci dépasse son appréciation formelle des

conditions d'admission osées par le droit privé et dise si les fonds utilisés pour la fondation de la société en cause peuvent être ou non puisés dans la caisse-maladie.

Deux autres juges étaient pour le rejet pur et net du recours, la question soulevée par les deux autres juges appartenant à l'Office fédéral des assurances sociales, incorporé au Département fédéral de l'intérieur et soumis à la voie de recours au Tribunal fédéral des assurances.

Finalement, tous les juges purent se rallier à la proposition de compromis du président qui tendait à ajourner le jugement et à demander à l'Office fédéral des assurances sociales un rapport qui pourrait satisfaire la curiosité de la majorité des juges en matière du financement de la société en cause. (ATS)

Cours d'autodéfense pour femmes Gros succès à Berne

Les Bernoises, jeunes et moins jeunes, s'intéressent vivement à l'autodéfense. Preuve en est le succès d'un cours gratuit d'autodéfense, qui est organisé pour la seconde fois et pour lequel on a enregistré un véritable engouement. A l'origine de ce cours, une interpellation déposée en février dernier devant le Parlement municipal.

En l'espace de deux heures, les 64 places disponibles pour les deux cours parallèles qui débutent en janvier prochain ont toutes été prises. Les cours sont organisés dans le cadre du programme municipal « Sport pour tous ». Le responsable des sports de la ville de Berne a déclaré que tout le monde avait été très surpris du succès immédiat rencontré par le cours d'autodéfense pour femmes. A relever que le cours est gratuit, au contraire des autres cours du programme « Sport pour tous ».

L'interpellation parlementaire réclamait, en plus du cours d'autodéfense, que la Municipalité prenne en charge les frais de traitement des femmes violées. Cette seconde partie du postulat n'est pas encore réalisée, mais la Direction bernoise de la santé étudie actuellement la possibilité de la mettre en pratique.

« Situation délicate »

Le cours d'autodéfense se compose de dix leçons de 50 minutes chacune. On y apprend à tomber sans se blesser, à se défendre contre une tentative d'étranglement, un enlacement ou d'autres attaques dont des femmes peuvent être victimes. Lors d'une des leçons, un policier vient expliquer aux

participantes comment se sortir d'une « situation délicate ».

L'un des responsables du cours précise qu'il ne s'agit en fait que d'une introduction à l'autodéfense. Le temps limité des dix leçons ne suffit pas pour qu'une femme puisse se sortir sans mal de toute attaque. Cependant, le cours donne une certaine confiance en soi et bien souvent, une attitude résolue suffit à retenir un agresseur potentiel, précise le responsable. (ATS)

F. Weber et l'Autriche

La guerre

Les déclarations faites mercredi par un ministre autrichien selon lesquelles le projet de construction d'une usine électrique le long du Danube à Hainburg est indispensable à l'approvisionnement énergétique de l'Autriche a suscité hier la colère de l'écologiste vaudois Franz Weber.

Dans une déclaration, ce dernier rappelle que « le Gouvernement n'a toujours pas pris sa décision » (elle devrait tomber dans quelques jours). Franz Weber ne s'en tient pas là et déclare littéralement la guerre à l'Autriche en proposant à ses sympathisants de boycotter d'ores et déjà ce pays.

Pour Franz Weber, admettre le projet d'usine électrique reviendrait à violer la Constitution autrichienne, mais aussi toute la législation de ce pays sur la protection de l'environnement. (ATS)

Nouvelle convention collective Chimie: accord

Les patrons et les petits syndicats de la chimie se sont entendus sur une nouvelle convention collective. Cette convention, apprend-on jeudi, ne peut cependant pas entrer en vigueur sans un nouvel accord entre les patrons et la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP) et la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH).

La Fédération chrétienne du personnel de la chimie, du textile, de l'horlogerie et du papier, l'Association suisse des salariés évangéliques et l'Union suisse des syndicats autonomes sont convenues avec les patrons d'une augmentation de 30 francs du salaire de base à partir du 1^{er} janvier, ainsi que de l'alignement du salaire des femmes sur le salaire de base des hommes. Une augmentation des allocations familiales est également prévue. Ces mesures doivent remplacer la compensation du renchérissement qui était encore due rétroactivement.

Les patrons, réunis dans l'Association de l'industrie chimique bâloise, se sont déclarés prêts à inscrire le principe de la compensation du renchérissement dans la convention pour les trois années à venir. Ils revendiquent cependant le droit de rediscuter, pendant la durée de la convention, le taux de l'adaptation des salaires avec les syndicats, si la situation économique l'exige.

Les négociations entre la FTCP, la FTMH et les patrons ont échoué jusqu'à maintenant précisément sur cette clause. Les deux grands syndicats exigent des patrons qu'ils acceptent pour toute la durée de la convention une compensation automatique du renchérissement. Les négociations entre les deux syndicats et les patrons doivent reprendre le 27 décembre. Si aucun accord n'intervient avant la fin de l'année, la chimie n'aura passagèrement aucun contrat collectif.

(ATS)

Automobiles Reprise

Le marché de l'automobile dans la CEE se sera accru de 5% en 1983 et la production aura augmenté de 6% pour atteindre 9,58 millions d'unités, confirmant ainsi le renversement de tendance déjà constaté en 1982, indique un rapport de la Commission européenne.

La reprise en 1983 est due pour l'essentiel à l'augmentation de la demande en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas - entre 11 et 15% en 1983, selon le comité de liaison de la construction automobile (CLCA) - qui a permis de compenser la conjoncture moins favorable en France, en Italie et en Belgique. Les exportations d'automobiles de la CEE en 1982 et aussi en 1983, se sont maintenues en dépit d'un certain fléchissement du marché mondial. Ces exportations représentent environ 20% de la production.

Importations: baisse

La pénétration du marché européen par les importations (14,3% en 1982 et 14% en 1983) a légèrement diminué. Toutefois, le Japon a pu en 1983 accroître sa part de marché à 8,6% contre 8,2% en 1982.

Selon les prévisions faites pour le compte de la Commission européenne par un bureau d'étude spécialisé, la production d'automobiles dans la CEE devrait continuer d'augmenter jusqu'en 1985 pour atteindre 10 millions d'unités dont 2,2 millions (21,9%) seraient exportées.

Les importations totaliseraient alors 1,25 million d'unités (13,7% du marché), ce qui laisserait un volume d'exportations nettes de 960 000 véhicules environ, contre 714 000 en 1983.

La commission signale par ailleurs les risques que les vastes programmes d'investissement font courir aux constructeurs automobiles en raison de la croissance modeste de la demande.

(ATS/AFP)

Europe: bientôt le plus grand marché du monde 312 mio de consommateurs

Avec 312 millions de consommateurs, la CEE et l'AELE formeront, dès le 1^{er} janvier 1984 un marché plus important que les Etats-Unis et le Canada réunis, a déclaré M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la Commission européenne.

Cette date en effet entrera en vigueur les accords de libre-échange signés en 1972 par les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et les Communautés européennes (CE), portant sur l'abolition des barrières douanières entre les pays des deux organisations.

A partir de 1984, toutes les taxes douanières seront abolies entre la CEE et les cinq membres de l'AELE, soit l'Islande, la Norvège, l'Autriche, la Suède et la Suisse. Ces accords, que M. Haferkamp a qualifiés «d'étape

historique», toucheront en particulier les secteurs industriels du papier, de l'acier et du textile.

En ce qui concerne l'industrie du papier, la Suisse abolira dès 1984 les droits de douane, s'échelonnant de 80 centimes à 10 francs par cent kilos, qu'elle a jusqu'ici prescrits sur les importations en provenance de la CEE.

M. Haferkamp a également salué les efforts de collaboration entre l'AELE et la CEE entrepris depuis quelques années dans les domaines de la protection de l'environnement, des moyens de télécommunication et de la protection des consommateurs, domaines qui ne dépendent pas des accords de 1972.

L'an dernier, le volume des échanges commerciaux entre la CEE et l'AELE a atteint 105 milliards de dollars. (ATS)

Malgré une crise persistante du secteur

Machines agricoles: projets

Les deux géants mondiaux du machinisme agricole, «Massey-Ferguson» et «International Harvester», viennent d'annoncer, à 24 heures d'intervalle, d'importants projets d'investissements, alors qu'ils subissent une crise persistante, aussi bien en Europe que dans leur région d'origine, l'Amérique du Nord.

M. André Perrey, pdg d'«International Harvester France» (IHF), filiale du numéro 1 mondial du machinisme agricole (30 milliards de FF, soit 7,8 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires en 1982), a annoncé mercredi à Paris que la Division Europe de son groupe avait signé un protocole d'accord avec le groupe ouest-allemand «ZF» («Zahnradfabrik Friedrichshafen», 9 milliards de FF, soit 2,3 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires en 1982) pour la fabrication en

commun d'éléments de transmission mécanique.

L'accord prévoit la création de deux sociétés en Europe avec la principale filiale de «ZF», «ZP» («Zahnradfabrik Passau», l'une en France avec «IHF» et l'autre en Grande-Bretagne avec la filiale britannique d'«International Harvester».

C'est le même souci de restructuration de ses activités industrielles qui a poussé le numéro trois mondial du machinisme agricole, le canadien «Massey-Ferguson», à annoncer mardi le rachat de la division «moteurs diesel» du constructeur britannique «Rolls-Royce». La firme «MF» a pourtant enregistré au premier semestre 1983 près de 180 millions de FF (46,8 mio de fr.) de pertes, contre 670 mio (174,2 mio de fr.) au premier semestre 1982. (ATS/AFP)

EN BREF

● **Accord.** La société américaine ATT (American Telephone and Telegraph), numéro 1 mondial de l'industrie des télécommunications, vient de conclure un accord avec la société italienne Olivetti, premier groupe européen dans son secteur, aux termes duquel ATT prendra 25% du nouveau capital d'Olivetti. (AP)

● **Gain de cause.** Le personnel de la société Valcambi, Balerna, l'une des principales en Suisse dans le traitement des métaux précieux, a obtenu gain de cause dans le conflit salarial qui l'opposait depuis près d'une année à la direction. Réuni mercredi à Bellinzona le tribunal arbitral a entériné la propo-

sition avancée par l'Office cantonal de conciliation d'adapter intégralement les salaires au coût de la vie. (ATS)

● **«Läkerol».** Le groupe chimique Sandoz SA, à Bâle, et Ahlgrens Tekniska Fabrik AB, à Gävle (Suède), ont conclu un accord de principe qui prévoit l'acquisition de Ahlgrens par Sandoz. Il ne manque plus que les autorisations nécessaires du Gouvernement suédois pour que le contrat définitif soit conclu, indique Sandoz mardi dans un communiqué. La société Ahlgrens est bien connue dans le monde pour ses bonbons «Läkerol». L'entreprise suédoise produit encore d'autres sucreries. (ATS)

COURS DE LA BOURSE

NEW YORK

(30 min. après ouverture)

CLOTURE PREC.	22.12.83	CLOTURE PREC.	22.12.83
AETNA LIFE	35 3/4	JOHNSON & J.	41
AM. HOME PROD.	49 3/8	K. MART	33 1/8
ATL. RICHFIELD	42	LILLY (ELI)	58 1/2
BEATRICE FOODS	31 7/8	LITTON	69 1/4
BETHLEEM STEEL	27 3/4	LOUISIANA LAND	25 1/8
BOEING	45 7/8	MERCK	91
BURROUGHS	49 5/8	MMM	85
CATERPILLAR	47 7/8	MORGAN	68 1/2
CITICORP.	36 1/4	MORGAN	24 3/8
COCA COLA	54 1/2	OCOID. PETR.	37 1/4
CONTINENT. CAN	53 5/8	OWENS ILLINOIS	37 1/8
CORNING GLASS	68 1/4	PEPSICO	37 1/8
CPC INT.	39 1/4	PHILIP MORRIS	71 5/8
CSX	26 5/8	PFIZER	35 7/8
DISNEY	51 1/2	RCA	34 1/8
DOW CHEMICAL	31 3/8	REVLON	32 1/2
DUPONT	51 1/8	SCHERING PLG	37 3/4
EASTMAN KODAK	74 3/8	SCHLUMBERGER	47 1/8
EXXON	37 1/8	SEARS ROEBUCK	37
FORD	43 1/8	SPERRY RAND	47
GEN. ELECTRIC	57 5/8	TEXAS INSTR.	139 1/4
GEN. MOTORS	74	TELEDYNE	164 1/8
GILLETTE	47 3/8	TEXACO	35 1/2
GOODYEAR	29 3/8	UNION CARBIDE	63 1/2
HOMESTEAKE	29 7/8	US STEEL	29 3/8
IBM	123 1/2	WARNER LAMBERT	29
INT. PAPER	59 1/2	WESTINGHOUSE	54 3/4
ITT	44 1/2	XEROX	50 1/4
		ZENITH RADIO	34 3/8

ZURICH: VALEURS SUISSES

21.12.83	22.12.83	21.12.83	22.12.83
AARE-TESSIN	1325	MERKUR P.	1450
ADIA	1715	MERKUR N.	925
ALUSUISSE P.	838	MIKRON	1480
ALUSUISSE N.	291	MOEVENPICK	3375
BÄLOISE N.	680	MOTOR-COL.	720
BÄLOISE B.P.	1330	NESTLÉ P.	4855
BANQUE LEU P.	4250	NESTLÉ N.	2965
BANQUE LEU N.	2700	NEUCHÂTELOISE N.	581
BBC P.	1380	PIRELLI	255
BBC N.P.	235	REASSURANCES P.	7900
BPS	1440	REASSURANCES N.	3370
BPS B.P.	144	RÖCO P.	2150
BUEHRLE P.	1340	SANDOZ P.	7350
BUEHRLE N.	274	SANDOZ N.	2490
CIBA-GEIGY P.	2370	SANDOZ B.P.	1135
CIBA-GEIGY N.	985	SÄURER P.	1150
CIBA-GEIGY B.P.	1920	SBS F.	155
CS P.	2260	SBS N.	317
ELECTROWATT	424	SBS B.P.	246
FIN. PRESSE	2810	SCHINDLER P.	261
FISCHER P.	282	SCHINDLER N.	2500
FISCHER N.	635	SCHINDLER B.P.	410
FORBO A.	95	SIBRA P.	460
FORBO B.	1740	SIBRA N.	520
GLOBUS P.	5800	SIBRA B.P.	412
GLOBUS N.	3125	SIG P.	1700
GLOBUS B.P.	2825	SIKA	1700
HASLER	580	SUDELEKTRA	2925
HELVETIA N.	2190	SULZER N.	282
HELVETIA B.P.	2380	SULZER B.P.	1740
HERMES P.	1780	SWISSAIR P.	270
HERMES N.	340	SWISSAIR N.	275
HERO	95	UBS P.	990
H.-ROCHE 1/10	2875	UBS B.P.	777
HOLDERBANK P.	10750	USEGO P.	3470
HOLDERBANK N.	748	VILLARS	640
HOLZSTOFF P.	630	VON ROLL	127
HOLZSTOFF N.	2290	WINTERTHUR P.	262
INTERFOFF P.	1590	WINTERTHUR N.	515
ITALO-SUISSE	6625	WINTERTHUR B.P.	320
JELMOLI	150	ZURICH P.	3495
LANDIS N.	1945	ZURICH N.	3500
LANDIS B.P.	1520	ZURICH B.P.	1925
	151		3250
			19100
			10875
			1775

AUTRES VALEURS SUISSES

GENÈVE	21.12.83	22.12.83	21.12.83	22.12.83
AFFICHAGE	920	BOBST P.	1360	1360
CHARMILLES P.	280 d	BOBST N.	445	445
CHARMILLES N.	72 d	BRIG-V-ZERMATT	94.5	94.5
GENEVOISE-VIE	3400 d	CHAUX & CEMENTS	700	700 d
GRD-PASSAGE	3825 d	COSSONAY	1275	1300
PARGESA	675	CFV	1415	1440
PARISBAS (CH)	450 d	GÉTAY ROMANG	725	700 d
PUBLICITAS	2745	GÖRNERGRAT	1100 d	1100 d
SIP P.	130	24 HEURES	155 d	155 d
SIP N.	105	INNOVATION	540 d	550
SURVEILLANCE	3790	RINSOZ	435 d	440 d
ZSCHOKKE	350 d	ROMANDE ELEC.	650 d	650
ZYMA	1000	LA SUISSE	4950	5050

LAUSANNE

ATEL VEVEY	800	FRIBOURG	
BCV	790	BOUE EP. BROYE	815 d
BAUMGARTNER	3600	BOUE GL. & GR.	490 d
BEAU RIVAGE	780	CAIB P.	1100 d
		CAIB N.	1050 d
		CAISSE HYP.	785 d

DEVICES, BILLETS, OR, ARGENT

DEVICES	ACHAT	VENTE	BILLETS	ACHAT	VENTE
ÉTATS-UNIS	2.195	2.225	ÉTATS-UNIS	2.16	2.25
ANGLETERRE	3.12	3.18	ANGLETERRE	3.00	3.20
ALLEMAGNE	79.50	80.30	ALLEMAGNE	78.75	80.75
FRANCE	25.75	26.45	FRANCE	25.00	27.00
BELGIQUE (CONV)	3.86	3.96	BELGIQUE	3.70	4.00
PAYS-BAS	70.70	71.50	PAYS-BAS	69.75	71.75
ITALIE	11.27	11.39	ITALIE	11.15	11.45
AUTRICHE	26.90	27.60	AUTRICHE	26.25	28.25
SUÈDE	21.75	22.35	SUÈDE	21.00	23.00
DANEMARK	28.00	28.70	DANEMARK	27.25	29.25
NORVÈGE	37.10	38.10	FINLANDE	36.25	38.25
FINLANDE	1.65	1.71	PORTUGAL	1.30	2.10
ESPAGNE	1.37	1.42	ESPAGNE	1.20	1.50
GRÈCE	2.12	2.32	GRÈCE	1.70	2.50
YUGOSLAVIE	1.70	1.90	YUGOSLAVIE	1.10	2.10
CANADA	1.755	1.785	CANADA	1.73	1.82
JAPON	937.5	949.5	JAPON	915	965

COURS DU 22 DÉCEMBRE 1983

ZURICH: AUTRES VALEURS ÉTRANGÈRES

ALLEMANDES	21.12.83	22.12.83	HOLLANDAISES	21.12.83	22.12.83
AEG	61 1/2	64	AKZO	65 1/4	66
BASF	134 1/2	135 1/2	ABN	264 1/2	267
BAYER	134 1/2	137	AMROBANK	43 1/2	43 1/2
COMMERZBANK	134 1/2	135 1/2	PHILIPS	31 1/2	32
DAIMLER-BENZ	520	519	ROLINCO	224 1/2	226
D. BABCOCK	150	149	ROBECO	232 1/2	235
DEUTSCHE BANK	265	267	RORENTO	141 1/2	142 1/2
DEGUSSA	301	304	ROYAL DUTCH	94 1/2	95 3/4
DRESDNER BANK	136	137	UNILEVER	177	178
HOECHST	142	145			
MANNESMANN	107 1/2	110			
MERCEDES	455	457			
RWE ORD.	138 1/2	140			
RWE PRIV.	137	138			
SCHERING	293	294			
SIEMENS	304	305			
THYSSEN	64 1/2	65			
VW	167 1/2	172 1/2			

ANGLAIS	21.12.83	22.12.83
BP	12 1/4	12 3/4
ICI	20	20 1/4

Cours transmis par la



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Drame atroce devant le Tribunal cantonal L'argent ou la passion

Fin décembre 1981: le cadavre d'un saisonnier yougoslave, Bajram Jusenov, est découvert dans un verger de Fully. Dans son pays, sa femme et ses quatre enfants l'attendaient pour Noël. C'est sur le chemin de la gare, conduisant de Fully à Martigny, que la victime a été tuée par un camarade qui s'était offert pour le conduire. Jusenov était porteur de 14 000 francs économisés durant l'année passée en Valais, somme subtilisée par son meurtrier qui comparait hier devant le Tribunal cantonal.

L'auteur du crime, Ramo S., apatride de 40 ans d'origine albanaise, a été condamné à quinze ans de réclusion par le Tribunal de Martigny, en janvier dernier. Son avocat, M^e Jean Gay, plaide une réduction de peine, alors que le procureur Roger Lovey suggère de confirmer le jugement de première instance.

Le procureur rappela le cadre de ce drame. Ouvrier d'usine à Sochaux, Ramo avait des dettes. Ne pouvant plus faire face à ses obligations, il prit un congé médical pour venir en Suisse dans l'espoir de gagner l'argent nécessaire pour rembourser ses créanciers; en vain. Il savait que Jusenov rentrait au pays au soir du 18 décembre, avec une importante somme d'argent. A la sortie de Fully où résidait la victime, Ramo arrêta la voiture, poursuivit sa victime qui s'en était extrait, le frappa à cinq reprises avec un marteau, avant de l'achever de 24 coups de couteau, dans un champ.

Le procureur admet que certains points demeurent obscurs et que les circonstances exactes du drame n'ont pu être établies. Mais il estime que Ramo a froidement mis à exécution un plan destiné à lui procurer de l'argent. Si M. Lovey ne retient pas l'assassinat, c'est qu'il pense que Ramo n'est pas un homme foncièrement pervers. Son premier souci fut d'aller rembourser les dettes contractées en France. Le procureur tient aussi compte des particulari-



tés de la culture albanaise. Il a lu avec intérêt un document sur les mœurs de la province autonome du Kosovo, sur la manière de laver par le sang l'honneur blessé (la bessa). Il retient cependant le meurtre avec le vol pour mobile et requiert quinze ans de réclusion.

Provocation?

Avocat de la famille de Jusenov, M^e Amédée Arlettaz décrit l'angoisse des proches qui attendirent vainement l'arrivée de l'être cher. Si la situation financière de la famille est satisfaisante, grâce à la Caisse nationale, «c'est la sauvagerie particulière de l'acte qui doit retenir votre attention» conclut M^e Arlettaz, à l'intention de la cour présidée par le juge Volken.

Défenseur du meurtrier, M^e Jean Gay a longuement décrit la personnalité de son client imprégné de culture albanaise. Plusieurs témoins ont parlé de la tristesse de Ramo à la veille du drame. Tristesse du déraciné, exacerbée lorsqu'il voit des compatriotes retourner au pays, ce qui lui est refusé du fait de sa condition d'apatride. Pour M^e Gay, l'émotion violente est à l'origine du drame. Dans la voiture, la victime a reproché à Ramo de n'avoir pas de parole d'honneur. Insulté, certes involontairement, en état de déprime, Ramo n'a pas résisté à la «provocation». S'il y avait eu préméditation, Ramo n'aurait pas emprunté la route principale et n'aurait pas permis à sa victime de sortir de la voiture. Ne jugez pas avec votre culture helvétique, souligne M^e Gay, qui plaide le meurtre par passion, avec responsabilité restreinte, et qui demande une sensible réduction de peine.

Le jugement sera rendu par écrit aux parties, en fin de semaine. M.E.

La N9 empruntera un passage souterrain Saint-Maurice: la joie

Joie délirante à Saint-Maurice dès qu'on eut appris la nouvelle de Berne par la radio aux premières heures de l'après-midi, la nouvelle concernant des modalités définitives du passage de la N9 sur territoire communal. C'est-à-dire, un passage souterrain notamment sous le torrent du Mauvoisin, le tout financé en grande partie par la Confédération.

Cela fait plus de dix ans que ce problème du passage de l'autoroute à Saint-Maurice anime la vie locale. On assista à des manifestations dans la rue, à des séances d'urgence du Conseil communal, à des interventions au Grand Conseil, à des allées et venues sur place du Conseil d'Etat, des services fédéraux et de conseillers fédéraux même. Cette fois enfin le dossier est classé: la N9 sera couverte et Berne paiera dans des proportions dépassant le 60%.

Hier, à Saint-Maurice, les drapeaux ont été hissés aux fenêtres de l'Hôtel de Ville, dans plusieurs entreprises, le travail a été suspendu. Des gens sont descendus dans la rue mais cette fois pour s'embrasser, chanter victoire et envahir bientôt les bistrots pour célébrer «l'événement».

« On a gagné »

La joie était grande également dans les bureaux du Département des travaux publics à Sion où le Conseil d'Etat Bernard Bornet cria d'une porte à l'autre «On a gagné...». M. Bornet devait rappeler à cette occasion la longue lutte entreprise pour faire passer tout d'abord la N9 sous le torrent du Mauvoisin, ensuite pour obtenir de Berne le passage en tranchées à travers la zone urbaine et aujourd'hui enfin la couverture de l'autoroute.

Qui paiera ?

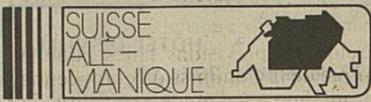
Sitôt connue la décision du Conseil fédéral concernant la participation de Berne aux frais de couverture de la N9 à Saint-Maurice, le Conseil d'Etat valaisan a fait savoir jeudi après midi que le canton prendrait à sa charge le 8% du coût supplémentaire exigé par ces travaux de couverture. Ainsi, le financement serait assuré de la façon suivante: 62% du coût de construction de la galerie couverte à la charge de la Confédération, 8% à la charge du canton et 30% à la charge de la commune de Saint-Maurice. A noter que lors des pourparlers à ce sujet, il avait été question d'un coût supplémentaire de 2,7 millions de francs. (ATS)



Socialistes Partons!

Le comité cantonal du Parti socialiste neuchâtelois a décidé de convoquer un congrès extraordinaire du parti pour le 21 janvier prochain afin de se prononcer sur la participation socialiste au Conseil fédéral. A l'unanimité des 22 membres présents, le comité cantonal a décidé de proposer le retrait.

Dans un communiqué publié jeudi, le Parti socialiste neuchâtelois se dit attaché au principe d'une participation socialiste aux différentes sortes de Gouvernement en Suisse, mais dans la mesure où les élus socialistes sont des partenaires à part entière, ce qui n'est manifestement plus le cas, précise le parti, au Conseil fédéral. Dès lors il proposera à ses membres de confirmer cette volonté de participation mais en l'occurrence de demander le retrait des élus socialistes au Conseil fédéral. (ATS)



Zoug paradis fiscal Mérité

Le terme de paradis fiscal pour le canton de Zoug n'est décidément pas usurpé. Hier, en effet, le Grand Conseil du canton de Zoug a décidé de baisser le taux d'imposition pour les habitants du canton de 5% pour le porter à 85% du taux d'imposition légal.

A ce taux s'ajoute cependant comme c'est l'habitude, 7% au titre de la taxe hospitalière.

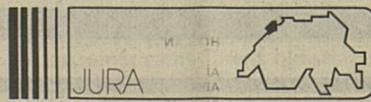
Ce qui permet au canton de Zoug de faire ce cadeau, c'est la stabilité de l'état de ses finances. Recettes et dépenses s'équilibrent en effet autour d'une somme de 290 millions. Le Gouvernement zougais investira 50 millions l'an prochain en équipements et s'attend à une légère baisse des recettes provenant de l'imposition des sociétés - très nombreuses dans le canton. (ATS)

Leasing Keller Le trou

Mardi, on apprenait que les dettes de la société de leasing en faillite Keller & Partners SA, fondée par le Zurichois Michael Keller, se montaient à 4,1 mio de francs. Hier, ce sont les créanciers de la Aertz Leasing Keller SA - une autre société en faillite de Michael Keller - qui se sont réunis à Zurich pour constater que les dettes de cette société s'élevaient à plus de sept millions de francs.

C'est la fiduciaire ATAG qui se chargera d'administrer ces deux faillites. Elle va devoir estimer les avoirs des deux sociétés, mais elle devra aussi retrouver la trace de quelque sept millions de francs, qui semblent s'être envolés dans la nature.

L'échec retentissant des deux jeunes entreprises de location-vente est probablement dû à des crédits obtenus par des contrats de leasing en partie fictifs. Sur quatorze millions de francs de crédits obtenus de la sorte, sept millions ont été remboursés. Le reste est introuvable. L'affaire promet d'être compliquée. (ATS)



Ecoles privées du canton Pas de sous

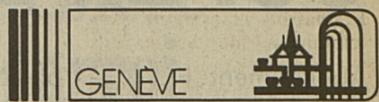
Par 30 voix (la gauche et les radicaux) contre 28 (le PDC et les chrétiens-sociaux indépendants), le Parlement jurassien a refusé jeudi après midi d'augmenter les subventions de l'Etat aux écoles privées. C'est donc un ancien arrêté qui restera en vigueur, subventionnant uniquement le Collège Saint-Charles, à Porrentruy, mais d'une manière que ce dernier estime insuffisante. (ATS)

Après l'incendie suspect des Pâquis Le feu aux Grottes

Un violent incendie avec des flammes de plusieurs dizaines de mètres de hauteur a éclaté dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 3 h. 30, dans le quartier des Grottes, derrière la gare de Genève. Un peu avant 5 heures, il était maîtrisé et il n'y a pas de blessés.

Le feu, qui pourrait être d'origine criminelle, a pris dans un dépôt de pneus-carrosserie, à la rue du Fort-Barreau. Le dépôt de la station d'essence qui s'y trouve n'a toutefois pas explosé. Mais le vétuste baraquement est entièrement détruit.

Vingt pompiers professionnels avec du renfort et de nombreux policiers ont combattu le sinistre avec dix véhicules. Il a fallu évacuer en hâte les habitants, au nombre de douze environ, de l'immeuble contigu. Personne n'est blessé et les rescapés, frissonnant dans leurs



vêtements de nuit, ont été transportés dans des abris de la protection civile.

La dernière phase de l'incendie s'est circonscrite dans les combles de cet immeuble, où de vives flammes étaient visibles. Mais, à cinq heures, les pompiers étaient maîtres du sinistre. Les dégâts d'eau sont certainement importants, y compris au rez-de-chaussée de cet immeuble, qui abrite la célèbre «Taverna Gitana» qui, en d'autres occasions, a aussi été la proie des flammes.

Le service d'identification judiciaire a ouvert une enquête, certains indices donnant à penser qu'un cambriolage se préparait dans la carrosserie. (ATS)

Monopole des ramoneurs genevois Le TF rejette un recours

Le monopole dont jouissent les maîtres ramoneurs genevois en vertu de la nouvelle loi cantonale sur le ramonage et les contrôles spécifiques des émanations de fumée ne sera pas trop émané. Le Tribunal fédéral a en effet rejeté jeudi le recours déposé par le Groupe genevois des entrepreneurs du chauffage demandant l'annulation de la nouvelle loi cantonale.

Cette loi entrée en vigueur en avril 1982 donne au Conseil d'Etat le pouvoir de concéder aux maîtres ramoneurs, moyennant redevance, le droit exclusif de procéder aux ramonages et aux contrôles spécifiques des installations productrices de chaleur qui dégagent des fumées. Pour le recourant, cette loi viole le principe de la liberté du commerce et de l'industrie inscrit dans la Constitution.

Mais le TF n'est pas de cet avis. Il a en effet constaté qu'il s'agit bien là d'une tâche de police. Le Gouvernement a donc le droit de confier cette tâche à des gens spécialisés qui détiennent dès lors un monopole. Ce monopole de police est fondé sur l'intérêt public à prévenir non plus seulement l'incendie, mais surtout la pollution atmosphérique, les installations de chauffage constituant de l'avis des professionnels une cause importante de cette pollution atmosphérique.

La deuxième Cour de droit public a relevé qu'elle ne voyait cependant pas d'obstacle à ce que les Genevois inter-

prètent leur loi conformément à son art. 2 qui dispose que les travaux d'entretien des chaudières (décrassage, grattage, huilage) n'entrent pas dans la définition du ramonage et peuvent être confiés soit au maître ramoneur officiel, soit à des entreprises spécialisées. (ATS)



● **Belle famille.** - La Police criminelle de Lindau est parvenue à mettre la main sur trois représentants d'une même famille. Deux frères, âgés de 20 et 24 ans, ainsi que leur père, âgé de 54 ans. A leur actif, plus de 150 délits. Selon les renseignements fournis jeudi par la police, durant ces quatre dernières années, les trois malfaiteurs ont dévalisé plus de 120 camions, dérobant des radios, des instruments optiques, des textiles et de l'argent liquide. Il ont en outre un nombre important d'objets divers dans des baraques de chantier, des baraques de jardin, des chantiers.

● **Grave pollution.** - Dans la nuit de lundi à mardi, la négligence d'un employé de Chavornay (VD) a provoqué l'écoulement de 4000 litres de mazout dans un affluent du lac de Neuchâtel. (AP)

BOÎTE AUX LETTRES

Bas le masque!

Monsieur le rédacteur,

L'éviction de M^{me} Lilian Uchtenhagen, candidate officielle du Parti socialiste suisse au Conseil Fédéral, a déjà fait couler beaucoup d'encre. On a parlé tour à tour de camouflet infligé à un parti minoritaire en perte de vitesse et de mépris envers l'électorat féminin du pays. Je pense, quant à moi, qu'il s'agit là d'une monumentale maladresse aux conséquences imprévisibles mais pouvant modifier fondamentalement la physionomie politique de nos institutions.

Dans l'euphorie de quelques succès électoraux, les partis bourgeois auraient-ils oublié l'élémentaire prudence en infligeant de la sorte au PS une humiliation qui ne fera finalement que resserrer ses rangs? Le moment était en tout cas mal choisi. Quant aux manœuvres tendant à faire porter le chapeau au président Helmut Hubacher en invoquant ses prétendues maladroites, elles ont échoué car, plus que jamais, les socialistes sont derrière lui. Toute autre attitude de sa part, se soldant par le même résultat lamentable, aurait été interprétée comme de la mollesse. En fait, en contraignant le PSS à passer sous les fourches caudines, les parlementaires bourgeois ont laissé tomber le masque en faisant transparaître, derrière une façade de tolérance, un abîme d'arrogance et de misogynie. Il n'en faut pas plus pour ébranler les partisans convaincus de la «formule magique»

dont les murmures risquent d'être couverts par le grondement de la base. Nombreux sont désormais les militants pour penser qu'à l'exécutif fédéral les socialistes ne font plus que de la figuration. Bref, que les dés sont pipés. Aux os, laissés au parti minoritaire en période de haute conjoncture, ont succédé de généreux coups de botte, surtout depuis l'intronisation de M. Friedrich. Qu'on se souvienne des retombées de l'affaire Novosti et de certaines réactions épidermiques à un récent discours de M. Pierre Aubert à l'adresse des milieux patronaux!

A trop vouloir le compromis, il est à se demander si certains de nos élus n'ont pas emboîté le pas à d'impardonnables compromissions de telle sorte que de nombreux électeurs, ne se reconnaissant plus en leurs représentants, ont fini par désertier les urnes. Cela expliquerait à la fois le succès de certains groupes politiques marginaux et l'échec des efforts déployés ces dernières années par le PS pour retrouver son électorat potentiel. En élisant M. Otto Stich en lieu et place de la candidate officielle, les partis bourgeois ont certes mis le PS en état de crise mais ils pourraient, indirectement, lui avoir rendu un fier service. La prise de conscience pourrait être génératrice de renouveau.

Riccardo Ferrari

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)



Salaires de médecins

Remous

La direction de l'hôpital de Thoune a réagi aux remous provoqués ces derniers jours par le montant du salaire d'un de ses médecins anesthésistes. Dans un communiqué publié vendredi par l'Office d'information du canton de Berne, elle précise que ce salaire (800 000 francs par année) est en réalité destiné à deux médecins.

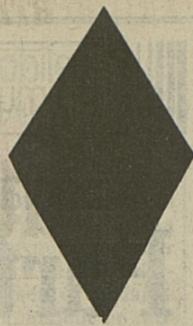
Les honoraires sont versés sur la base d'un contrat privé et la clé de répartition entre le médecin-chef et son assistant n'est pas connue.

La direction de l'hôpital relève que le vice-président de la commission de l'hôpital Emil Hollenweger, qui a démissionné pour protester contre le montant de ce salaire, avait à l'époque approuvé le contrat en question. Elle précise également que lorsqu'un des deux anesthésistes est absent, ses honoraires sont versés dans la caisse de l'hôpital.

La direction remarque enfin que, sur les 800 000 francs de salaire brut, 240 000 francs ou 30% étaient jusqu'ici restitués à l'hôpital, pour l'utilisation de ses installations. Dès l'année prochaine, avec les nouvelles directives cantonales sur les activités privées des médecins, ce sont 40% qui seront restitués. Cette affaire aura encore un prolongement devant le Grand Conseil bernois. (ATS)

NEYRUZ, ce soir à 20 h. 30

SUPER LOTO RAPIDE



Abonnement: Fr. 11.- Volant: Fr. 2.- pour 4 séries.

Choix d'abonnements dans le hall d'entrée, dès 19 h. 15

Hôtel de l'Aigle-Noir

2 x Fr. 500.-, 2 x Fr. 300.-,
16 x Fr. 100.-

Filets garnis, plats de côtelettes, fromage.
Impôt anticipé à la charge de la société.

Tennis-Club, Neyruz
17-53018

Hôtel-de-Ville

ROMONT

vendredi 23 décembre 1983 à 20 h. 30

GRAND LOTO

Riche pavillon de lots.

Jambons, lots de fromages et vacherins,
tresses, bouteilles, etc.

20 séries de 2 quines et 2 cartons.

Abonnement: Fr. 10.-

Org.: Club d'échecs Romont

17-52176

ARCONCIEL

CAFÉ DES TROIS-SAPINS

Vendredi 23 décembre 1983, à 20 h. 30

LOTO de la musique

7 jambons - 7 corbeilles à Fr. 100.- - Filets et
paniers garnis - Lots de viande - Vacherins, etc.

Carton Fr. 7.- pour tout le loto

Se recommande: la société.

CUGY/FR

Grande salle

Vendredi 23 décembre 1983, à 20 h. 30

SUPER LOTO

Filets garnis - côtelettes - bons d'achat, etc.
Valeur des lots Fr. 3600.-
Fr. 7.- pour 20 séries.

Service de car gratuit: dès 18 h. 45, devant la gare de Payerne.

Invitation cordiale: Parti radical, Cugy.

17-52980

VILLENEUVE

(Fribourg)

Vendredi 23 décembre à 20 h. 15

AUBERGE ET REFUGE DU VIEUX-MOULIN

GRAND LOTO DE NOËL

RICHE PAVILLON:

jambons de la borne, bons d'achats de Fr. 100.-,
Fr. 120.-, carrés de porc, paniers garnis, fromage à
raclette.

Abonnement: Fr. 10.- pour 22 passes

Se recommande: Société de tir air comprimé
de Villeneuve

17-51997

BULLE

HÔTEL-DE-VILLE

vendredi 23 décembre, 20 h. 15

SUPER LOTO RAPIDE

10 x Fr. 200.- en vrenelis

Lots de bouteilles + salamis, lots de salé - vacherins -
jambons.

Abonnement: Fr. 10.- volant: Fr. 2.- pour 3 séries.

Corps de musique des cadets de la Ville de Bulle.

Pour la région Vevey-Montreux, transport organisé gra-
tuit. Rens. ☎ 021/63 54 74

17-12705

A ST-AUBIN (FR) au Restaurant des CARABINIERS

vendredi 23 décembre 1983 à 20 h. 15

GRAND LOTO

22 séries

Abonnement Fr. 10.-

Quine: 11 x lot de fromages, 11 x Fr. 30.-
Double quine: 11 x côtelettes + Fr. 20.-, 11 x lot de bouteilles.

Carton: 11 jambons de campagne de Saint-Aubin.

11 x corbeille + Fr. 50.-

MONACO lots valeur 2 x Fr. 100.- et 1 x Fr. 150.-

Se recommande: société de musique La Caecilia

17-52969

N'attendez pas
le dernier moment
pour apporter
vos annonces

ACTION DE NOËL

jusqu'au 15 janvier 1984

PERLES

XS 2100 Perceuse à percussion, 2 vi-
tesses, électronique, 420 W, mandrin
Ø 10 mm. Prix catalogue Fr. 185.- notre
prix Fr. 149.- HSW 109 Meuleuse légè-
re, 500 W, disque Ø 115 mm. Prix cata-
logue Fr. 195.-, notre prix Fr. 149.- KS
50 Scie circulaire, 830 W, lame
Ø 152 mm. Prix catalogue Fr. 225.- no-
tre prix Fr. 189.-

En vente chez votre spécialiste:

Réparations - Vente - Outils électri-
ques

JEAN-LOUIS SAVOY

1615 Bossonnens ☎ 021/56 51 64

17-53139



Les jambes surélevées.

DIVERS

Pour les fêtes...
chaussures exclusives
entièrement cuir

Pour dames: pumps «Valentino» en peau de lézard
anthracite, avec pochette assortie.

Pour messieurs: moccassins «Valentino» noirs, fines
semelles caoutchouc, avec ceinture et portefeuille assorti



boutique AU 1000 PIEDS

bd de Pérolles 14 14 Fribourg ☎ 037/23 10 10

BULLE

HÔTEL DES HALLES

VENDREDI 23 DÉCEMBRE 1983, à 20 h. 15

SUPER LOTO RAPIDE

JAMBONS - VACHERINS - CAGEOTS GARNIS ET LOTS DE
VIANDE

20 séries - Abonnement Fr. 8.- - Volant Fr. 2.- pour 3 séries.
Vente des cartons dès 19 h.

Org.: FOBB Groupe du bâtiment, Bulle.

Des voitures sont à disposition pour les joueurs des villages des alentours.

17-123829

Buffet de la Gare
CHÉNENS

SUPER LOTO RAPIDE

Vendredi 23 décembre 1983
à 20 h. 30

Choucroutes garnies - paniers garnis - 10 seilles garnies
9 jambons - 1 lot en nature, valeur Fr. 250.-

Abonnement à Fr. 10.-
pour 20 séries
+ séries volantes

Se recommande: FC CHÉNENS

17-53082

GRENETTE-FRIBOURG

CE SOIR

Vendredi 23 décembre 1983, 20 h.

SUPER LOTO RAPIDE

25 x 25.-

25 x 50.-

15 x 100.-

6 x 200.-

4 x 500.-

Abonnement: Fr. 10.-

Carton: Fr. 3.- pour 5 séries

Impôt payé par la société

Org.: SOCIÉTÉ DE CHANT DE LA VILLE

17-710

Septante ans pour Willy Brandt, soixante-cinq pour Helmut Schmidt

Le SPD prend de la bouteille

En l'espace d'une semaine, les deux personnalités les plus marquantes du Parti social-démocrate allemand, Willy Brandt et Helmut Schmidt, auront fêté des anniversaires indiquant que la SPD prend de la bouteille. Vendredi 23 décembre, Helmut Schmidt célèbre, à Hambourg, sa ville natale, son soixante-cinquième anniversaire. Une semaine auparavant, Willy Brandt avait fêté son septantième printemps.

Deux hommes, deux sociaux-démocrates dévoués corps et âme à leur parti et à leur pays, mais aussi deux tempéraments, deux sensibilités différents. Deux grands hommes également de toute évidence. Avec Herbert Wehner qui s'est retiré de la vie parlementaire au début de l'année, ils formaient ce qu'il était convenu d'appeler la «troïka» du SPD, un équipage où l'on tirait souvent à hue et à dia et qui «connut aussi bien des orages», aurait pu dire Jacques Brel. De cette «troïka», seul Willy Brandt tient encore la vedette au sein du parti, tandis qu'Helmut Schmidt, hors course politique, demeure l'homme politique le plus populaire et le plus estimé d'Allemagne fédérale.

Après l'état de choc électoral

Depuis la rupture gouvernementale de septembre 1982 et les élections de mars 1983 qui furent fatales au SPD, ce dernier a beaucoup évolué. Ses dirigeants prennent certes de la bouteille, mais le SPD la supporte bien. En mars, les élections avaient provoqué un glissement d'une ampleur jamais connue en Allemagne: un million six cent mille électeurs sociaux-démocrates avaient tourné le dos à leur parti et accordé leurs suffrages aux démocrates-chrétiens. Dix pour-cent des voix séparaient désormais les premiers partis allemands.

Nouveau mensuel français «Aujourd'hui la Guerre»

«Aujourd'hui, la Guerre», le nouveau mensuel qui vient de lancer «Alp et Cie», traite, avec un grand luxe de documents du plus haut intérêt, «de l'évolution des grands problèmes politico-militaires qui secouent le monde actuellement».

Quels sont, en effet, les risques d'une troisième guerre mondiale en cette fin d'année 1983? Quelles sont les forces stratégiques nucléaires et conventionnelles à l'Est et à l'Ouest? C'est ce que révèle cette publication.

Tout le monde est concerné dans la mesure où la planète vit l'une des crises les plus graves depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le chef de l'Etat, lui-même, ne l'a pas caché. Il est bon, dans ces conditions, qu'une publication de qualité permette aux lecteurs de voir clair dans la partie de bras de fer que constituent les rapports, parfois très complexes, entre les deux blocs, en vulgarisant, «sans trahir», le fait et son environnement. (AP)

Venise sous les eaux

La marée a de nouveau fait parler d'elle à Venise où 40% de la ville était sous les eaux.

Des bâtiments ont été inondés et plusieurs magasins ont dû fermer leurs portes en dépit de la fréquentation accrue due à l'approche des fêtes.

Les sirènes municipales ont prévenu à deux reprises la population de l'imminence de «l'acqua alta», la marée haute qui recouvre la cité des doges à l'automne et en hiver.

Il s'agit de l'inondation la plus grave de l'année. Les eaux ont monté de 1 m 20 mais on est loin des inondations désastreuses de 1966.

Les eaux ont monté depuis trois jours mais les services de prévision des marées prévoient une décrue. (AP)

Toutefois, six mois plus tard, la social-démocratie remportait, en Hesse et à Brême, une double victoire inattendue parce que les élections se déroulaient dans une conjoncture régionale et nationale particulièrement défavorable à ce parti. La social-démocrate supporte donc avec assez de bonheur la bouteille de ses dirigeants. Mais après l'état de choc électoral de mars 1983, ce parti doit encore mener à bien sa métamorphose.

Brandt «libre et à gauche»

Helmut Schmidt a eu beau construire lui-même ses propres fusées (de papier) pendant le débat sur les euro-missiles au Bundestag, ce sont les engins balistiques qui ont précipité sa fin politique. Entré au Bundestag en 1953, il ne s'y présentera plus en 1987: il renoncera à son poste de vice-président du SPD au prochain congrès.

Willy Brandt, par contre, redevenu «libre et à gauche» comme il ne l'a jamais été, selon ses propres paroles, se sent des ailes. Il ne semble pas encore disposé à déléguer. S'il posait sa candidature à la présidence, il serait élu sans problème. On parlera donc encore de ce détenteur du Prix Nobel de la paix qui fut, à l'Est pour l'Allemagne, ce qu'avait été avant lui Conrad Adenauer à l'Ouest: l'homme de la réconciliation, bien que dans des conditions beaucoup plus difficiles. A tort, d'aucuns avaient cru discerner entre ces deux hommes une rivalité personnelle, fondamentale et sans merci.

Il en allait de même, d'ailleurs, avec Herbert Wehner. Il serait plus juste de



considérer qu'au-delà de ces personnalités extrêmement fortes aux styles politiques et aux caractères si différents, c'étaient essentiellement des formules d'action politique et des conceptions d'avenir qui s'opposaient. Des idées incarnées par des hommes.

Schmidt «commis voyageur» politique planétaire

Helmut Schmidt est devenu un commis voyageur planétaire en matière politique. Incroyable, malgré l'implantation d'un accélérateur cardiaque en octobre 1981, il a déjà mis à son actif une cinquantaine de conférences très écoutées de par le monde. Il est aussi devenu coéditeur de l'hebdomadaire «Die Zeit» sans aucun doute le plus fiable et le plus sérieux d'Allemagne fédérale.

Il travaille à la rédaction d'un livre sur ses rencontres avec les personnalités mondiales qui ont croisé son chemin.

Une ombre au tableau du SPD

Willy Brandt sera absent à la célébration du soixante-cinquième anniversaire d'Helmut Schmidt, comme celui-ci avait manqué à celle des septante ans de Willy Brandt. M. D.

Le Congrès critique la sécurité du contingent au Liban

Ne tirez pas sur les marines!

Ce n'est plus seulement à Beyrouth que l'on tire sur les marines: le feu a été ouvert à Washington aussi par la publication des premières conclusions d'un rapport sur la destruction de leur quartier général libanais le 23 octobre. Les congressistes membres de la sous-commission des forces armées - généralement favorables aux militaires - n'y sont pas allés de main morte: «des mesures de sécurité adéquates n'ont pas été prises afin de protéger l'unité des marines déployés à Beyrouth» écrit-ils notamment. «Des sérieuses erreurs de jugement» ont été commises par le colonel Gerarhy qui commande les 1900 marines déployés dans la capitale libanaise. Ce n'est qu'au dernier moment que les commissionnaires ont supprimé le mot de «négligence» de leur rapport, lequel pourrait en effet être fatal à un officier devant un tribunal militaire. Quant au général Paul Kelley, l'officier responsable des marines, étoile montante de l'armée américaine, le voilà accusé d'avoir «trompé» le Congrès et l'opinion publique américaine en déclarant qu'à ses yeux des mesures de sécurité «satisfaisantes» avaient été prises afin de se prémunir, dans la mesure du possible, contre une telle attaque.

Comment expliquer demandent dès lors les congressistes que le 23 octobre les fusils des deux sentinelles qui protégeaient l'entrée n'étaient pas chargés? Que le portail était grand ouvert? Ou encore que les tubes d'acier qui devaient constituer un dernier barrage étaient suffisamment espacés pour laisser de la place à un camion? Que dire enfin du fait que malgré des avertissements répétés de la part des services de renseignements sur la possibilité d'une attaque de ce genre, aucun officier capable d'analyser correctement de telles informations n'avait été détaché parmi les marines? Trois représentants républicains estiment de leur côté dans un rapport de minorité que les crédits de leurs collègues, tous démocrates sauf un sont «injustes». Car selon eux, prévoir une telle attaque était extrêmement difficile. La preuve disent-ils c'est que les Français le même jour, puis les Israéliens à Tyr plus tard, furent également victimes d'attentats similaires.



Pour l'heure l'administration refuse de commenter. Dans sa conférence de presse de mardi soir, Ronald Reagan a insisté qu'il avait entière confiance dans le général Kelley et qu'il attendait maintenant le volumineux rapport interne du Pentagone, dont la publication est prévue pour la fin de la semaine. Ceux qui l'ont lu, affirment qu'il est encore plus critique que celui du Congrès dont le texte intégral n'a pas non plus encore été rendu public.

Ces deux documents font aussi plus que distribuer des blâmes. Ils relancent le débat sur l'engagement des marines au Liban et sur la nature des attraites controversés de leurs mandats. Le public américain est manifestement mal à l'aise avec cette mission. Tout comme le Congrès et même l'état-major général qui, à l'unanimité avait voté contre, nous apprend maintenant le «Washington Post». Ronald Reagan commence à s'en rendre compte de manière tangible. D'où ses premières indications publiques qui pourraient envisager un retrait, même s'il émet bien sûr que celui-ci sera jamais, le cas échéant, motivé pour des raisons de politique électorale. Allons plus loin: la mission de sauvetage des otages américains en Iran avait déjà été une catastrophe. A la Grenade, plusieurs soldats américains furent blessés par leurs propres camarades et malgré une situation extrêmement favorable, une bavure considérable fut à l'origine du bombardement d'un asile psychiatrique. Au Liban, après 90 jours de vol de reconnaissance, un raid aérien se termine avec deux avions en moins et sans que les cibles visées ne soient totalement détruites alors que de toute manière l'opération aurait probablement pu être effectuée par d'autres moyens. Peut-on donc compter sur la machine militaire américaine? La question est suffisamment importante pour activer le débat de l'année électorale naissante. D'autant plus avec un président et probable candidat qui a prouvé qu'il n'hésiterait pas à la mettre en branle quand bon lui semble.

Ph. M.

Palestiniens de Cisjordanie Entre la colère et le désarroi

Les événements de Tripoli, l'incertitude qui plane tant sur le sort de Yasser Arafat que sur l'avenir de l'OLP, plongent les Palestiniens de Cisjordanie dans une amertume mêlée de colère. Impuissants, ils assistent à un jeu cruel où Syriens et Israéliens tentent de porter l'estocade finale à l'autonomie palestinienne.

La rue principale de Ramallah grouille de monde en cette matinée frisquette. Beaucoup d'hommes en keffieh. Les femmes chargées de paquets et de sacs à commissions portent de longues robes brodées, ces robes qui font la joie des touristes en mal de souvenirs. Mais on est loin ici du folklore. On vaque à ses occupations. Dure est la vie pour tous dans ce pays où les prix ne cessent de monter en flèche. Amère est l'existence pour les Palestiniens. Amère plus que jamais ces jours où là-bas, à Tripoli, les combattants de la libération ont dressé leurs armes les uns contre les autres, frères contre frères.

Comment l'OLP pourra-t-elle se relever de cet ultime avatar? Ici, dans la population de Cisjordanie, parmi ces paysans, ces petits commerçants, ces artisans, on ne sait qu'une chose: l'OLP, c'est Yasser Arafat. Lui seul compte, lui seul est dans le droit chemin. Et les Abou Moussa et autres dissidents qui ont osé dresser leurs armes contre lui ne sont que des pantins à la solde d'Assad, le président syrien. «Tout bon musulman peut tuer Hafez el Assad» a explosé un jour le grand Mufti de Jérusalem et beaucoup de Cisjordanais voudraient bien le prendre au pied de la lettre. Après le lâchage des pays arabes, ce coup de grâce venu de Damas provoque un ressentiment aigu et un désespoir sans fin. «Qu'allons-nous devenir?»

«Il n'y a désormais guère d'autre solution que l'option jordanienne»,

me dit une enseignante de l'université palestinienne de Bir Zeit, près de Ramallah. Et un de ses collègues enchaîne. «Et ce sera pour nous plus catastrophique encore que l'administration israélienne, parce que l'Etat d'Israël, tout fasciste qu'il soit dans ses relations avec nous, n'en fonctionne pas moins selon les principes démocratiques et qu'il y a au sein même de la société israélienne des sympathisants qui nous soutiennent et qui ont fait et font beaucoup pour nous. Cet appui, nous allons le perdre. Et ce n'est pas à l'intérieur de la société jordanienne que nous allons le trouver... D'autre part, il ne s'agira plus d'une occupation, mais d'une association avec des «cousins», donc, en cas de violation des droits de l'homme il nous sera plus difficile de faire appel à des organisations comme Amnesty International. Enfin, au niveau de la population de Cisjordanie, il y aura un risque de démobilisation. Au lieu d'avoir en face de soi les Israéliens qui nous ont volé notre pays et qui nous occupent, on va avoir des Jordaniens qui sont des Arabes comme nous, avec qui nous serons liés par une association et qui plus est, seront chargés de défendre nos intérêts sur la scène internationale.»

Bien sûr, tout le monde ne partage pas cette manière de voir. On est divisé dans les universités palestiniennes, divisé sur les possibilités du futur comme sur les responsabilités du passé. Pour l'aile gauche, Yasser Arafat est à blâmer pour ce qui est arrivé, et les dissidents ont leurs partisans sur les campus. Ils ne sont pas les plus nombreux, mais ils sont très agissants et des bagarres les ont opposés à plusieurs reprises à la majorité des étudiants, favorable aux loyalistes.

N'empêche que, même pour les plus radicaux, Arafat reste un symbole. On voudrait qu'il reste, mais qu'il change. On me pressait de questions sur son sort: «Est-ce que tu lui as parlé?» «Est-ce que tu crois que les Israéliens veulent vraiment le tuer?» En tout cas, s'ils le tuent, ils vont voir. «Ils», les Israéliens, les dissidents, les Syriens, les Arabes, le monde entier. Mauricette Gallut

Italie: étrange libération de brigadistes Magistrature en accusation

«L'Avanti», organe officiel du Parti socialiste italien, avait donc raison. Répondant lundi dernier à des interrogations parlementaires, le ministre de l'Intérieur, M. Oscar Luigi Scalfaro, a confirmé officiellement les révélations du quotidien socialiste.

Le 31 octobre de cette année, le ministre public donne lecture de son réquisitoire devant la Cour d'assises de Milan. Le procès «Rosso-Tobagi», qui a fini par prendre le nom du journaliste du «Corriere della Sera», Walter Tobagi, assassiné le 28 mai 1980 par les «brigades du 28 mars», touche à sa fin. Marco Barbone et Paolo Morandini, les assassins de Tobagi, écopent huit ans et trois mois de réclusion. Le Ministère public demande en outre leur mise en liberté provisoire. Une indulgence qu'explique le «repentir» des deux brigadistes du «28 mars», qui ont non seulement avoué, mais aussi permis l'arrestation d'autres terroristes.

Le 29 novembre, verdict: la cour accueille les requêtes du ministère public. Les deux terroristes sont remis en liberté, après avoir purgé le tiers à peine de leur condamnation. Mais dès le 31 octobre, «L'Avanti» se lance dans une campagne souvent violente contre la magistrature milanaise, l'accusant de n'être pas allée jusqu'au fond de la vérité. Question pendante, en effet, toujours selon le quotidien socialiste, celle des commanditaires de l'assassinat de Tobagi. D'autre part, «L'Avanti» met en doute la valeur des contributions des «Repentis», sans toutefois contester la loi sur les «repentis». Après plus d'un mois de polémiques, le quotidien socialiste passe aux révélations: des infiltrés, au nombre de

deux, dans les «formations combattantes communistes» avertissent les carabinieri, dès décembre 1979, que le journaliste Walter Tobagi avait été choisi pour cible, assassinat ou enlèvement, en indiquant même le lieu du crime. Les carabinieri informent régulièrement la magistrature, verbalement. Les carabinieri, en effet, ne jugèrent pas la menace sérieuse et la confiance de leur informateur ne fit pas l'objet d'un rapport spécifique aux autorités judiciaires. Toujours est-il que quelques mois plus tard Walter Tobagi est assassiné selon le scénario prévu.

Le ministre de l'Intérieur a confirmé les révélations de «L'Avanti», un fait sans précédent. L'affaire est plutôt grave. Tout d'abord, aucune mesure de protection n'a été prise à l'égard de Tobagi, en dépit des révélations de l'informateur des carabinieri. Ensuite, ces révélations auraient permis d'identifier l'auteur de l'assassinat, Barbone, bien avant son «repentir» et ses aveux. Enfin, au lendemain de l'assassinat de Tobagi aucune arrestation ne fut opérée dans les rangs des «formations combattantes communistes», qui commirent encore d'autres délits. La contribution du «repenti» Barbone a donc été d'une maigre importance. Autre fait inquiétant: à peine remis en liberté Barbone s'est immédiatement transformé en accusateur dans d'autres procès, et tout particulièrement dans celui dit du «7 avril» contre les intellectuels de la subversion, dont Toni Negri.

Quant à l'affaire Tobagi, dont les mystères sont encore loin d'avoir été dissipés. La parole est maintenant à la Cour d'appel.

Jeanclaude Berger.

Etats-Unis Températures polaires

Le froid et la neige continuent de paralyser une grande partie du territoire américain où des températures allant jusqu'à moins 45,5 degrés sont enregistrées depuis les dernières heures. Ainsi, les derniers jours de l'automne ont apporté avec eux des tempêtes de neige qui après avoir balayé le Grand Nord canadien déferlent maintenant sur le territoire américain où de nombreux arbres et poteaux télégraphiques ont été brisés mercredi par la violence du blizzard dans l'Arkansas et le Texas.

Toujours dans l'Arkansas, près de 18 000 personnes ont été privées de courant électrique en raison de la rupture des câbles à haute tension.

La neige est également tombée en abondance mercredi dans l'Illinois, l'Indiana, le Kentucky, l'Ohio et la Pennsylvanie.

Dans le Kansas, l'épaisseur de la couche de neige fraîchement tombée atteignait mercredi 20 centimètres et la Garde nationale a été placée en état d'alerte. Le Nebraska est recouvert par 25 centimètres de neige.

A Tyron (Nebraska) la température est tombée mercredi à moins 33,9

degrés et des températures allant jusqu'à moins 45,5 degrés ont été enregistrées dans l'Idaho et dans certaines régions du Colorado.

Au Canada, un train de passagers attendu à Toronto est arrivé avec un retard de plus de 33 heures, tard dans la soirée de mardi, après avoir été bloqué en rase campagne par des ruptures de rails et autres pièces métalliques sur la voie ferrée sous l'effet du froid.

A East Hampton (New York), un homme a admis avoir brisé les vitres d'une boutique avec une brique afin de pouvoir passer la nuit en prison. «Je voulais simplement me trouver au chaud», a-t-il avoué.

A New York même, plus de 6 000 sans-abri ont été répartis dans la nuit de mardi à mercredi dans 18 centres d'hébergement alors que la température atteignait moins 10 degrés. Cela représentait un millier de personnes de plus que l'année dernière à la même époque.

Les responsables de l'urbanisme ont admis qu'ils avaient reçu au cours des dernières heures 7 000 appels téléphoniques de locataires d'appartements se plaignant du mauvais fonctionnement du chauffage. (AP)

Stationnement des euromissiles en RFA Constitutionnalité confirmée

La Cour suprême de RFA a confirmé hier la constitutionnalité du stationnement des fusées «Pershing-2» et missiles de croisière sur le sol allemand en rejetant trois plaintes de pacifistes, a annoncé un porte-parole de la Cour.

Les plaignants avaient estimé que le stationnement des euromissiles était anticonstitutionnel parce que selon eux contraire «au droit à la vie et à la sécurité de la population» (article 2 alinéa 2 de la Constitution).

Le stationnement augmente, selon les pacifistes, le danger pour la popula-

tion allemande d'une attaque nucléaire préventive soviétique contre les bases de stationnement de ces armements ou d'une «attaque nucléaire soviétique déclenchée à la suite d'une erreur technique».

La Cour a justifié son jugement par le fait que le stationnement des nouvelles fusées est uniquement motivé par une volonté de dissuasion. Ce stationnement ne serait anticonstitutionnel que s'il avait pour but des actions agressives décidées par le Gouvernement fédéral. (AFP)

Ils avaient volé de la viande...

Trois Roumains condamnés à mort

Trois Roumains ont été condamnés à mort par le tribunal militaire de Tirgoviste (50 km à l'ouest de Bucarest) pour avoir volé de la viande, selon l'édition de mercredi du quotidien roumain «Romania libera». Quinze autres ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans, ajoute le journal.

Les condamnés étaient accusés d'avoir volé de la viande «en grande quantité» dans la fabrique d'emballage où ils travaillaient pour la revendre. La

viande est rationnée en Roumanie.

La peine de mort que le tribunal militaire de Tirgoviste a prononcée contre Vasile Boianu, Teodor Manciuca et Ilie Florea, est justifiée, selon le quotidien roumain, par la «gravité du crime» et le danger social que les accusés représentent.

A plusieurs reprises cette année, le chef du parti et de l'Etat roumain, Nicolae Ceausescu, a menacé des peines les plus dures les auteurs de crimes économiques. (AFP)

Le ressort d'Arafat

Le ressort de Yasser Arafat est incroyable. Acculé voici quelques jours seulement à une défaite honteuse, le voilà aujourd'hui restauré dans toute sa gloire, reçu en grandes pompes par le chef de l'Etat égyptien, le dernier des dirigeants arabes dont on imaginait qu'il recevrait l'accolade.

En 1977, lors des accords israélo-égyptiens, c'est l'OLP qui, entraînant dans son sillage les Etats arabes avait tourné le dos à l'Egypte. Le passage d'Arafat, chef charismatique de l'organisation palestinienne, en route pour l'exil, a donné au rais l'occasion rêvée de pouvoir enfin expliquer d'homme à homme la position de son pays dans le conflit arabo-israélien et de renouer un contact qui pourrait être utile, précisément pour aborder la seconde phase des accords de Camp David, un peu oubliée aujourd'hui. L'Egypte n'a pas perdu l'espoir de jouer un rôle de premier plan dans la recherche d'une solution pacifique.

Quant à Yasser Arafat, il donne une fois de plus une démonstration éclatante de ses talents de diplomate et de sa ténacité. Certes, il risque le tout pour le tout. Mais la division de l'OLP est déjà consommée. Ses partisans sont disséminés et il sait qu'aucune solution ne pourra être trouvée sans l'appui de tous les Etats arabes modérés. C'est pourquoi à peine sorti de l'enfer de Tripoli, il prend son bâton de pèlerin et part à la recherche de nouveaux alliés. L'Egypte pourrait en être un. Il n'y a que les sots pour ne pas changer d'avis.

Michel Panchaud

Enseignement privé en France Négociations en janvier

Le Gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner le dossier de l'école privée. Il n'est pas question de brûler les étapes comme le premier ministre l'avait laissé entendre récemment. Apparemment, François Mitterrand a choisi de faire confiance à son ministre de l'Education nationale, Alain Savary. Celui-ci va engager dès janvier, des négociations bilatérales avec les parties concernées sur un premier groupe de propositions qui figuraient dans le projet présenté en octobre dernier.



Contrairement à certaines rumeurs et aux déclarations maladroites de Pierre Maurois, Alain Savary n'a pas annoncé mercredi, à l'issue du Conseil des ministres, des mesures législatives ou réglementaires qui excluraient définitivement la voie de la négociation. Comme il n'entend pas renoncer à la «rénovation du système éducatif», il prend acte de l'impossibilité d'entamer des négociations globales (le camp laïc ayant refusé le projet remanié du 19 octobre, celui-ci ne mentionnant plus l'insertion du secteur privé dans le secteur public) et propose une nouvelle méthode: des négociations bilatérales.

Toutefois, le calendrier est précis et le processus se voit accéléré. Les discussions devront être terminées en février et des textes législatifs être arrêtés pour que l'Assemblée nationale puisse les étudier lors de la session de printemps. De cette manière, ils seraient appliqués à la rentrée 1984. Cette accélération inquiète les partisans de l'école privée qui trouvent les délais un peu courts: «S'agit-il désormais d'une véritable négociation ou d'une simple consultation?» interroge le Père Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, «le Gouvernement est-il décidé à boucler ce dossier avec ou sans notre consentement?». L'enseignement catholique est, en effet, hostile à la discussion sur 2 des 4 points proposés comme «plat de résistance» pour janvier par le ministre de l'Education nationale: la titularisation des enseignants du privé (le Père Guiberteau a encore répété mercredi qu'il ne voulait pas en entendre parler) et la création d'une forme juridique nouvelle, l'établissement d'intérêts publics dont la gestion serait tripartite. Que va-t-il se passer si les catholiques, comme il est à prévoir, maintiennent leur refus? Les négociations sur ces deux points vont être très difficiles, ce qui ne devrait pas être le cas en revanche des deux autres sujets (l'harmonisation des ouvertures et des fermetures des classes et l'instauration de crédits limitatifs pour le privé). B.S.

Discours du pape au collège des cardinaux Pour que change le monde

«La paix jaillira d'un cœur nouveau»: c'est le thème du message de Jean Paul II pour la journée mondiale de la paix célébrée le 1^{er} janvier. Ce thème amorcé hier devant le collège des cardinaux sera repris dans les discours prononcés à l'occasion des fêtes de ce «Noël de l'année de la rédemption». Ce premier discours de Noël est un écho des paroles de l'Evangile qui répète constamment que toute nouveauté ne peut provenir que d'un changement du cœur.

Ce message courait déjà dans les nombreux discours que Jean Paul II adressa cette année à des auditoires les plus divers et parfois difficiles, spécialement en Amérique centrale et en Pologne.

Hier, Jean Paul II a voulu montrer l'importance qu'il attache au synode des évêques consacré à la réconciliation: «Je fais mien, a-t-il déclaré, le message des Pères du synode, adressé à tous les hommes à la clôture de l'assemblée: la parole de Dieu nous appelle au repentir; change ton cœur, dit-elle, cherche le pardon et laisse-toi réconcilier avec le Père».

Un changement de perspective est donc nécessaire alors que partout, dans les familles comme au sein de la société civile ou internationale se révèle «la dureté du cœur» et que montent les tensions. Face à ces drames, tout chrétien doit être le témoin et l'acteur de la réconciliation.

Reprenant ce qu'il avait dit le 6 mars à San Salvador, Jean Paul II déclare: «Le chrétien sait que tous les pêcheurs peuvent être rachetés; que le riche -

De Rome,
Jeanclaud BERGER

insouciant, injuste, qui se plaint dans la possession égoïste de ses biens - peut et doit changer d'attitude; que celui qui recourt au terrorisme peut et doit changer; que celui qui rumine des rancœurs et des haines peut et doit se libérer de cet esclavage; que les conflits peuvent être surmontés; que là où domine le langage des armes peut et doit régner l'amour, facteur irremplaçable de paix».

Le ton des discours de Noël est ainsi donné. Il y a une logique de la conversion qui fait du chrétien un signe de contradiction. Et cette logique engage l'homme à lutter partout pour la justice et pour la défense des libertés. Certains observateurs estimaient que le pape aborderait hier les problèmes internationaux. Il y reviendra certainement à la mi-janvier en recevant le corps diplomatique. Jean Paul II suit en effet, avec inquiétude, l'évolution de la situation internationale rendue plus difficile encore par l'interruption de la Conférence de Genève sur les missiles en Europe.

Le Vatican pousse beaucoup à la reprise des négociations entre les deux grandes puissances. Pour faciliter sa tâche au service de la paix, il se félicite que les contacts pris avec Washington pour l'ouverture de relations diplomatiques officielles entre le Saint-Siège et les Etats-Unis aient été couronnés de succès. L'annonce officielle pourrait en être faite incessamment. J.V.

Grande-Bretagne: malgré l'attentat de Londres Pas d'interdiction du Sinn Fein

Le Cabinet britannique, qui s'est réuni hier pour débattre des mesures de sécurité après l'attentat de samedi dernier à Londres, qui a fait 5 morts et 91 blessés, s'est refusé pour le présent à interdire le Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA provisoire, a-t-on appris de bonne source.

Le Gouvernement de Dublin avait également renoncé la semaine dernière à interdire le Sinn Fein en République d'Irlande.

Le Sinn Fein dispute des élections législatives en Ulster et en République d'Irlande, mais refuse de siéger aux Parlements de Westminster ou de Dublin. Le parti a recueilli quelque 100 000 voix, soit 43%. Des voix catholiques exprimées aux dernières

élections législatives en Ulster et le président du Sinn Fein, Gerry Adams, a remporté un siège à Belfast-Ouest.

Une cinquième personne a par ailleurs été arrêtée dans la banlieue de Manchester (ouest de l'Angleterre) dans le cadre de l'enquête, a annoncé hier matin la radio privée LBC, émettant sur la région de Londres.

Il s'agit, selon la radio, d'un Irlandais demeurant à Belfast qui a été arrêté mercredi matin alors qu'il se trouvait chez son frère.

Il a été conduit à Londres pour y être interrogé par Scotland Yard. Comme les quatre autres personnes arrêtées mercredi à Londres, il ne serait pas directement impliqué dans l'attentat. (AFP)

Avions «renifleurs» L'un cause l'autre pas

Qui a-t-on vu, hier soir, au journal télévisé d'Antenne 2? Un «homme libre», résolu à poursuivre sur-le-champ toute personne outrageant son honneur personnel? Un ancien président de la République prenant d'assaut l'écran pour s'adresser directement aux Français et leur dire que «cela suffit»?

COM
MENTAIRE

M. Giscard a versé quelques pièces au dossier ténébreux d'une affaire qui ne l'est pas moins. On saura qu'il existe - ou existait - six rapports sur les avions prétendument «renifleurs» de pétrole. On saura qu'ils furent confidentiels à la demande d'Elf-Erap et non à celle du Gouvernement. On retiendra surtout qu'un secrétaire d'Etat a lancé, devant l'Assemblée nationale, des insinuations fort légères. Elles pourraient, comme un boomerang, revenir frapper les frappeurs.

La colère spectaculaire de M. Valéry Giscard d'Estaing n'aura pas, quand même, répondu à toutes les questions. L'invention-bidon de deux compères, qui pourraient bien être des escrocs de haut vol, aurait permis, selon l'ancien président, de détecter des sous-marins. Il est dès lors permis de se demander pourquoi le ministre des Armées a été tenu à l'écart des expérimentations. On reste également sur sa faim quant aux opérations financières qui ont accompagné ce feuilleton. Si des sommes coquettes sont sorties de France pour enrichir, via un établissement bancaire suisse, des écumeurs des deniers publics, M. Raymond Barre a-t-il bien pris les dispositions nécessaires «pour que tout ceci se passe dans l'ordre le plus scrupuleux?».

L'ancien premier ministre a le tempérament plus serein que M. Giscard d'Estaing. Présent mercredi à l'Assemblée, il n'y a pas pris la parole. Il s'est encore tu jeudi. Peut-être sait-il d'expérience que ces «affaires» font beaucoup de mousse durant quelques jours et qu'il vaut mieux ne pas en ajouter à ce stade-là de leur développement? Doucereux et professoral, il interviendra quand il le jugera bon.

Il ne tient pas, pour l'instant, à ce que l'on fasse oublier par un procédé trop connu, une industrie automobile qui pique du nez et une France mise entre parenthèses dans les fragiles pronostics de reprise de l'OCDE. F.G.

Savoie Avalanche meurtrière

Un skieur a été tué hier dans une avalanche qui a emporté sept personnes à Val Thorens, a annoncé la gendarmerie d'Albertville (Savoie).

Les six autres personnes emportées ont pu se dégager par leurs propres moyens.

C'est en début d'après-midi que les sept skieurs, écartés des pistes, sont passés sur une plaque à vent qui a rompu, déclenchant une avalanche de 80 mètres de front. (AP)

Sicile Opération antimafia

La police a procédé à 99 arrestations et saisi une importante quantité d'armes et d'objets volés dans le cadre d'une vaste opération contre la mafia dans l'est de la Sicile, ont annoncé hier les autorités.

Cette opération effectuée par plus de 800 policiers intervient 24 heures après un raid similaire en Calabre qui a permis l'arrestation de 51 personnes, toutes soupçonnées d'appartenir au «milieu». (AP)

COM
MENTAIRE

Et bien, la chose est faite. Après six ans de froid entre l'OLP et Le Caire.

D'ailleurs, cet événement inattendu n'est pas sans provoquer de vives réactions: Israël y voit la rupture des accords de Camp David; les chefs palestiniens, qu'ils aient été engagés ou non dans le conflit qui opposait dissidents et loyalistes, une contradiction avec les résolutions du Conseil palestinien mettant gravement en danger l'unité de l'OLP.

Il ne fait aucun doute qu'aussi bien M. Mubarak que Yasser Arafat ont mesuré les «risques» d'une telle rencontre. Mais pour le premier comme pour le second, les avantages l'emportaient sur les inconvénients.

Service des finances de la ville de Fribourg Un nouveau chef

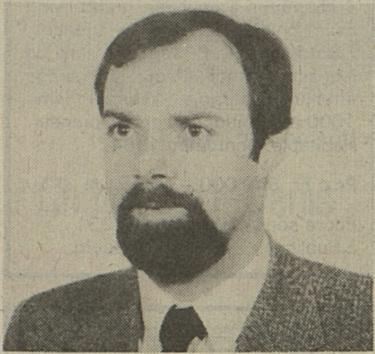
Dans sa séance du 20 décembre, le Conseil communal de Fribourg a nommé M. Georges Emery, jusqu'ici adjoint, comme chef du service des finances, en remplacement de M. André Michel. Né en 1948, M. Emery est marié et père de deux enfants. Après l'obtention d'une licence en droit en 1974, il a travaillé en qualité de greffier adjoint du Tribunal de la Glâne et de préposé aux poursuites de ce district. Entré au service de la ville de Fribourg en novembre 1976, il a exercé les fonctions de secrétaire de ville adjoint puis, dès avril 1982, de chef adjoint au service des finances.

Le Conseil communal a en outre émis un préavis favorable à l'octroi du permis de construire 71 appartements individualisés et un garage de 80 places à la route de la Singine; adjudé la reconstruction d'un tronçon du collecteur communal au chemin de la Motta, ainsi que la construction d'un canal-verseur de crues vers la Sarine, des-



tiné à éviter l'inondation des locaux de la piscine; décidé de verser les recettes 1984 du parc omètre à but social à l'association SOS futures mères.

(Com./Lib.)



Début d'incendie



Un incendie s'est déclaré jeudi après midi, dans une maison de trois appartements à la rue Faucigny 7, à Fribourg. Cette maison encore inhabitée avait été acquise par la société culturelle «Arbor» de Zurich, dans le but de la transformer. Une chapelle souterraine devait notamment y être construite. Rappelons, comme cela a déjà été signalé récemment dans nos pages, que cette société contribue à Fribourg à l'existence de l'«Alpha-Club», étroitement associé à l'Opus Dei, sis à la rue Fries. Les dégâts causés par ce sinistre ne sont pas très importants. Pour l'instant, les causes en sont encore inconnues. Une enquête est en cours. (Lib./Photo Wicht)

ACCIDENTS

Saint-Ours

Conductrice blessée

Jeudi matin, à 7 h 10, une automobiliste, M^{lle} Regula Roggo, âgée de 21 ans, domiciliée à Guin, circulait de Saint-Ours en direction de Römörswil. A la sortie de Saint-Ours, dans un virage à droite, sa voiture glissa sur la chaussée et entra en collision avec une voiture conduite par un habitant de Planfayon, qui arrivait en sens inverse. M^{lle} Roggo a été blessée et transportée en ambulance à l'Hôpital cantonal. Il y eut pour 13 000 francs de dégâts.

(Lib.)

Matran

Appel aux témoins

Mercredi, à 11 h 45, un automobiliste domicilié à Genève circulait sur l'autoroute de Bulle en direction de Fribourg. A la hauteur de Matran, il entreprit un dépassement, perdit le contrôle de sa machine, heurta la berme centrale, fit un tête-à-queue et entra en collision avec une automobiliste domiciliée à Genève. Les témoins éventuels de cet accident et surtout le conducteur du train routier de couleur rouge qui circulait entre 12 h et 12 h 15 sur l'autoroute de Bulle à Fribourg sont priés de prendre contact avec la Police de circulation à Granges-Paccot, tél. 037/21 19 11.

(Lib.)

Villars-sur-Glâne

Un blessé

Mardi, à 18 h 45, un automobiliste domicilié à Moutier roulait du carrefour des Daillettes en direction du carrefour Belle-Croix. En s'engageant sur la route des Martinets il coupa le virage et heurta le cycliste Guido Bachmann, domicilié à Villars-sur-Glâne, lequel circulait de la route des Martinets en direction de la route de Cormanon. Légèrement blessé, le cycliste fut transporté par l'automobiliste à l'Hôpital cantonal. Dégâts: 1500 francs.

(Lib.)

Bulle

Appel aux témoins

Lundi à 11 h 40, une cyclomotoriste a été tuée au chemin de Bouleyres à Bulle, par une voiture venant du chemin de la Vudalla. Le véhicule en cause serait une limousine à quatre portes, de couleur gris métallisé. Il devrait porter des traces de griffures et de choc sur le côté gauche. Le conducteur concerné, ainsi que toute personne pouvant donner des renseignements utiles sont priés de s'annoncer soit à la gendarmerie de Bulle, tél. 029/2 56 66, soit à la police de la circulation de Granges-Paccot, tél. 037/21 19 11.

(cp)

Le Conseil d'Etat souhaite-t-il un «Monsieur Prix» Pas à tout prix

Le Gouvernement fribourgeois n'est pas un chaud partisan d'une surveillance serrée des prix: il ne lui paraît pas indiqué de créer «coûte que coûte» un poste de «Monsieur Prix». Telle est sa réponse à la procédure de consultation fédérale organisée en vue de légiférer en la matière. Selon le Gouvernement, on peut de plus très bien envisager d'incorporer les dispositions concernant cette surveillance dans la loi sur les cartels.

Le Conseil d'Etat fribourgeois est d'avis que la surveillance des prix telle que l'a voulue le peuple suisse, doit

représenter une tâche durable qui ne saurait faire l'objet d'une improvisation législative. «L'appareil à mettre en place doit être mûrement réfléchi». Un «Monsieur Prix» n'est, selon le Conseil d'Etat, pas indispensable parce que dans les périodes où la libre concurrence joue pleinement son rôle régulateur, un service de l'administration devrait pouvoir facilement s'occuper de cette tâche. La solution d'intégrer la surveillance des prix dans la loi sur les cartels éviterait d'élaborer des actes législatifs distincts. La multiplication de ceux-ci, relève le Gouvernement, ne



semble guère être appréciée par la population. Enfin, le Conseil d'Etat n'est pas opposé à la possibilité d'autoriser la Confédération à exclure du champ d'application de la loi certaines branches économiques dans la mesure où des circonstances particulières du marché le demanderaient.

(Com./Lib.)

Chaire de travail social Enfin l'oiseau rare

La chaire de travail social de l'Université, créée le 4 mai 1981, a enfin un titulaire. Le Conseil d'Etat a trouvé l'oiseau rare en la personne de M. Reinhard Fatke, un Allemand qui enseignait jusqu'à aujourd'hui à l'Université de Tübingen. Dans quelle langue seront donnés les cours? En français et en allemand, répond le directeur

de l'Instruction publique, car l'institut compte aussi des collaborateurs francophones. Mais, ajoutez-il, M. Fatke devra bien sûr parfaire ses connaissances en français.

L'Institut de travail social existe depuis la fin des années 60. En 1981, le Conseil d'Etat décidait d'y créer une chaire. Cette chaire de travail social est unique en Suisse, puisque l'Université de Fribourg est la seule qui dispense une formation en matière de travail social au niveau universitaire. Il a fallu près de deux ans pour lui trouver son premier titulaire. Mais cela n'a pas été facile, a déclaré Marius Cottier. Au sein de l'Université, a-t-il ajouté, un large

accord s'est dégagé en faveur de M. Fatke. Sa formation théorique et son expérience de l'enseignement et de l'activité socio-pédagogique l'ont, selon la DIP, utilement préparé à assumer sa nouvelle tâche.

Agé de 40 ans, M. Reinhard Fatke, qui est né à Kiel, a effectué ses études dans sa ville natale, puis à Tübingen où il a obtenu son doctorat ès sciences sociales en 1974. Après un séjour aux Etats-Unis où il a collaboré à de nombreuses activités de type scolaire et de type social, notamment à New York, il a enseigné à Tübingen dans le domaine de la pédagogie générale, de la pédagogie scolaire et de la pédagogie sociale.

MCC

Prix littéraire Encore quelques jours

Dans un communiqué, le Conseil d'Etat rappelle qu'il a créé un prix d'encouragement à la création littéraire en vue de favoriser l'éclosion de jeunes talents. La Direction de l'Instruction publique rappelle surtout que le délai pour la remise des manuscrits est fixé au 31 décembre prochain. Ceux-ci doivent lui être adressés à la rue de l'Hôpital 1a.

La DIP annonce du même coup la composition des jurys de langue française et de langue allemande. La section de langue française du jury est composée de M. Jean Roudaut, président, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg; M^{me} Suzy Doleyres, écrivain, domiciliée à Blonay; MM. Jean-François Haas-Legras, professeur au Collège de Gambach; Jean-Claude Gauthier, chef du Service de l'enseignement universitaire et représentant de l'Etat; Frédéric Wandellère, écrivain et critique littéraire domicilié à Fribourg.

La section de langue allemande du jury est composée de M. Edgar Marsch, président, professeur de littérature allemande à l'Université de Fribourg; M^{me} Maja Beutler-Maroni, écrivain, domiciliée à Berne; MM. Arno Aeby, professeur au Collège Saint-Michel; Anton Bertschy, professeur à l'Ecole normale cantonale et représentant de l'Etat; Hubertus von Gemmingen, éditeur, domicilié à Villars-sur-Glâne.

(Com./Lib.)

CONSEIL FÉDÉRAL



F. Nordmann ambassadeur

Nommé au Guatemala

Le Conseil fédéral a nommé M. François Nordmann, un Fribourgeois âgé de 41 ans, ambassadeur de Suisse au Guatemala et au Costa Rica.

M. François Nordmann est actuellement conseiller d'ambassade au sein de la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à New York. Il succède en Amérique latine à M. Max Dahinden qui vient d'être nommé ambassadeur en Tchecoslovaquie. Licencié en droit, M. François Nordmann a fait des études aux Universités de Fribourg et de Genève. Il est entré au service du DFAE en 1971. Après différents stages à l'étranger, il a occupé, dès 1975, la fonction de secrétaire du chef du département (M. Pierre Aubert). En 1980, il a été transféré à New York.

(ATS)

AUTRES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a nommé son vice-président pour l'année 1984 en la personne du conseiller d'Etat Ferdinand Masset, directeur des Travaux publics. Il a également nommé:

M^{lle} Astrid Offner, de Planfayon, à Villars-sur-Glâne, en qualité de greffier auprès de la Chambre pénale des mineurs; M. Yves-Henri Berger, à Corninbeuf, en qualité de greffier des justices de paix de Belfaux, Farvagny et Prez-vers-Noréaz.

Il a engagé M. Jean-Marc Vionnet, à Attalens, en qualité de secrétaire-juriste auprès de la Commission cantonale de recours en matière d'impôt.

Il a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Henri Noël, ancien juge cantonal, en tant que grand juge du Tribunal militaire cantonal; M. Joseph Moullet, greffier de la Justice de paix du 2^e cercle de la Sarine (Prez-vers-Noréaz) pour raison d'âge; MM. Jean-François Bourgknecht, avocat et notaire à Fribourg et Pascal Buchmann, notaire à Romont, en tant que membre de la Commission d'examen des candidats au notariat; M. Franz Hayoz, avocat, à Chevrières, en tant que membre de la Commission d'examen des candidats au barreau.

Il a octroyé une patente de pharmacienne à M^{lle} Florence Haag, à Fribourg.

Il a modifié le règlement de la Bibliothèque cantonale et universitaire, le règlement de la commission du Musée d'histoire naturelle et le règlement de la commission du Musée d'art et d'histoire. Dès lors, le directeur du Département des affaires culturelles ou son représentant assiste aux séances des trois commissions avec voix consultative. Le directeur de la BCU ainsi que les conservateurs des deux musées assistent également aux séances des commissions avec voix consultative. Lesdites commissions peuvent toutefois se réserver le droit de délibérer sans leurs présences. Ces modifications visent le souci d'une meilleure information réciproque, a déclaré le conseiller d'Etat Marius Cottier.

Il a institué une commission de l'inventaire du patrimoine artistique. Le premier volume de cet inventaire, consacré au district du Lac, devrait sortir de presse prochainement. Il est conçu comme un répertoire de toutes les œuvres artistiques dignes d'intérêt.

Il a fixé le prix pour la journée de détention à la prison centrale et dans les prisons de district. C'est pour s'approcher du prix concordataire fixé à 35 francs ainsi que pour tenir compte de l'augmentation des frais administratifs, que le Conseil d'Etat porte de 15 à 20 francs le prix de la journée à la prison centrale et de 12 à 15 francs celui de la journée dans une prison de district; il a également majoré le prix de pension des détenus, des condamnés et des internés aux Etablissements de Bellechasse. Enfin, il a fixé la perception du solde de l'impôt cantonal pour l'année 1983; la perception de trois acomptes sur l'impôt cantonal de l'année 1984; la participation financière de l'Etat en faveur des communes collaborant avec un canton voisin en matière de protection civile; la participation des communes à l'aide financière en matière d'assurance-maladie; l'indice moyen du coût de construction pour l'assurance des bâtiments; le taux des primes et des surcharges de l'assurance des bâtiments pour 1984; les dispositions relatives à la retraite des agents de la police cantonale.

Il a approuvé le plan des zones et le règlement d'urbanisme de la commune de Châtel-sur-Montvallsens.

Il a autorisé les communes de Châtel-Saint-Denis, Matran, Nuvilly et Saint-Antoine à procéder à des opérations immobilières.

(Com./Lib.)

Merci patron

Les sept conseillers d'Etat terminent l'année sur les chapeaux de roue. Alors que les séances hebdomadaires du Gouvernement durent habituellement une demi-journée, cette fin décembre l'oblige à siéger deux jours pleins, la même semaine de surcroît. Il s'agit de liquider les affaires qui ne peuvent décemment pas passer la Saint-Sylvestre. Et sachez, comme dit le chancelier, que «lorsqu'il pleut sur le curé» (entendez le Conseil d'Etat), «ça dégouline sur le vicaire» (entendez les journalistes).

Deux jours durant, nos sept conseillers ont donc nommé, fixé, statué, autorisé, modifié, institué, arrêté, engagé, accepté, octroyé, approuvé et remercié pour les bons services rendus... Ils ont surtout contenté les citoyens exigeants, a affirmé le chancelier d'Etat. Au nom de tous ces citoyens donc: «Merci patron».

MCC

IMMOBILIER

A louer, impasse du Castel APPARTEMENTS DE 4 ½ et 5 ½ PIÈCES AINSI QUE 5 ½ PIÈCES ATTIQUE

- pièces spacieuses
- isolation parfaite
- place de jeux
- vue magnifique

Entrée tout de suite ou pour date à convenir

☎ 037/22 64 31

ouverture des bureaux 09.00 - 12.00 et 14.00 - 17.00 h. 17-1706



J. ed. Kramer s.a.
place de la gare 8
1700 Fribourg

**COMMUNE DE GROLLEY
LOCATION DU CAFÉ DE LA GARE**

La commune de Grolley met en location, par voie de soumission, son établissement public, sous l'enseigne «Café de la Gare» et comprenant: grande salle, salle à boire, salle à manger, grand parc à voitures. Accès aisé au bord de la route cantonale, à proximité de la gare CFF. Bail de 6 ans, avec entrée en jouissance au 1^{er} juin 1984.

Pour prendre connaissance des conditions de soumissions et visite des locaux, s'adresser à **M. Humbert Perriard, conseiller communal responsable, au ☎ 45 22 89.** Les soumissions sous pli fermé, avec la mention, «Soumission Café de la Gare» devront être adressées ou déposées auprès de **M. Germain Kolly, syndic, jusqu'au 16 janvier 1984.**

Le Conseil communal
17-53077

Particulier cherche à acheter

FORÊT

bien située et facilement accessible.

Faire offre par écrit sous chiffre 17-551785 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

A vendre à Villars-sur-Glâne

**VILLA
RÉSIDENTIELLE**

4 chambres à coucher, grand living avec cheminée, cuisine agencée, salle d'eau, W.-C. séparés, salle de jeu, accès direct au sous-sol, garage attenant, pergola. Terrain env. 1000 m², finitions au gré du preneur. Habitable: printemps 1984.

Prix: Fr. 640 000.-

Ecrire sous chiffre 17-551331 à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

IMMOBILIER

Cause imprévue à remettre à Bulle

SALON DE COIFFURE

agencement neuf.

Pour tous renseignements: ☎ 029/5 18 17

17-124098

A louer immédiatement à Peseux

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES (120 m²)

- + cuisine habitable
- + W.-C. séparé
- + salle de bain.

Loyer mensuel: fr. 980.- + charges

Faire offres sous chiffre 17-551784 à Publicitas SA, 1701 Fribourg

A LOUER

en nos

ENTREPÔTS de MARLY SURFACES DIVISIBLES d'env. 600 m²

accès facile aux camions, disponibilités d'un élévateur à palettes, place de parc

PAVONI, AUBERT & CIE SA
☎ 037/22 13 61
Route de Fribourg 26 - 1723 MARLY

17-699

A vendre

AUDI 80 GLS

79, rouge, 39 000 km, exp., Fr. 8800.-

☎ 037/33 29 01
17-53123

A vendre de particulier

VW GOLF GL

1272 cm³, 3 portes, 24 000 km, 1982, état de neuf, expertisée, net Fr. 9800.-

☎ 037/24 35 20
17-607

A vendre, à Treyvaux terrain à bâtir

1000 m². Ecrire sous chiffre 17-551827, à Publicitas SA, 1701 Fribourg.

Cherche

LOCAL COMMERCIAL

à Villars-sur-Glâne

☎ 037/24 88 72
le soir dès 18 h. 17-305481

Vitesse limitée

pour votre sécurité



ESTAVAYER-LE-LAC/FR Lac de Neuchâtel A VENDRE

régime de copropriété, dans nouveau complexe commercial et résidentiel

APPARTEMENT

DE 140 m² tout confort

conviendrait également pour cabinet médical, bureau et autres.

Possibilité d'achat pour étrangers

Prix: Fr. 270 000.-

Offres:

Fiduciaire Fernand Torche
1470 Estavayer-le-Lac
☎ 037/63 13 47

17-50705

agence immobilière **serge et daniel bulliard**
1700 fribourg rue st-pierre 22
tel. 037 22 47 55

A vendre à Belfaux dans un cadre de verdure très agréable

JOLIE VILLA GROUPEE

- au sous-sol: divers locaux dont buanderie
- au rez: salon-salle à manger, cuisine habitable
- au 1^{er}: 4 chambres à coucher, hall, grande salle de bains

Prix: Fr. 340 000.-
Aide fédérale possible.

Nécessaire pour traiter après hypothèques:

Fr. 35 000.- à Fr. 40 000.-

Visite et renseignements sans engagement.

17-864

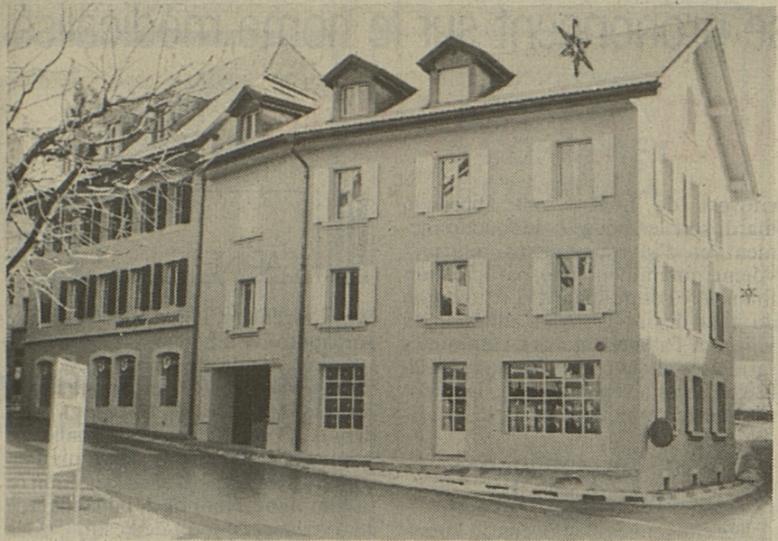
MARCHE GAILLARD BEAUMONT-CENTRE

- Grand parking couvert gratuit -

Lundi 26 décembre 1983, nous restons au service de notre clientèle de 9 h. à 18 h. 30 sans interruption

Yogourts aux fruits Toni, verre 180 g	- .50	Fendant, 1982	7/10	5.50	Chassagne-Montrachet, 1980	75 cl	14.50
Ananas env. 800 g	pce 1.95	Château de Malessert misé au château 1 ^{er} cru, 1982	7/10	8.90	Santenay, 1980	75 cl	15.50
Oranges Moro	kg 1.30	Faverge, 1982	7/10	10.90	Savigny-les-Beaune, 1980	75 cl	16.50
Fromage à raclette Marena	kg 12.-	Sauternes Château Grillon, 1980	7/10	9.50	Vosne-Romanée, 1980	75 cl	17.50
Café Villars N° 11	250 g 3.95	Graves Supérieur Grenouilleau, 1982	7/10	7.20	Gevrey-Chambertin 1980	75 cl	18.50
Pur jus d'orange Granini	6 litres 9.50	Chablis, 1982	7/10	7.60	Nuits-St-Georges, 1980	75 cl	18.50
		Asti Moscato Spumante	7/10	2.50	Clos des Lambrays, 1977	75 cl	21.50
		Rimuss Party	7/10	2.50			
		Champagne veuve Pasquier	7/10	19.70			

Grand choix de vins suisses et étrangers, plusieurs vieux millésimes.



Châtel-Centre, au carrefour des bains.

(Photo Edgar Oberson, Châtel)

Belle tête de rue pour Châtel-Saint-Denis Adaptation aux piétons

Une cérémonie officielle va marquer aujourd'hui à 17 h. la restauration des bâtiments constituant le complexe des bains, à Châtel-Saint-Denis. Ces bâtiments, qui s'appelleront désormais «Châtel-Centre», constituent, au carrefour des bains, l'entrée sur la Grand-Rue. Leur transformation est l'œuvre d'un entrepreneur du lieu, M. André Vauthey, qui a réalisé là, non seulement une réussite architecturale, mais a réglé, en collaboration avec la commune, le problème de la circulation des piétons dans ce secteur central de la ville.

Le complexe inauguré aujourd'hui est en fait constitué par deux bâtiments contigus dont les rez-de-chaussée abritaient un commerce de confection et le café des bains qui fut ravagé par un incendie en octobre 1981. La vétusté des lieux exigeait une totale transformation. A cet impératif, se joignait la nécessité, pour la commune, de trouver une solution pour la circulation des piétons. En effet, ceux-ci étaient condamnés à utiliser la chaussée comme cheminement de la Grand-Rue à la route de Montreux.

Les travaux publics : démolissez

Pour la direction des travaux publics, la solution paraissait toute simple : démolir le complexe pour élargir le carrefour, puis construire un trottoir. Les Châtelois se braquèrent à l'annonce de ces visées destructrices. Le Conseil communal avait pris le pouls du Conseil général et l'avait placé



devant le danger encouru : le carrefour devenu large connaîtrait un trafic plus rapide, à cause de dangers nouveaux. De son côté, M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques, mit le holà aux projets des techniciens de Fribourg. Il trouva en effet que les bâtiments menacés par le projet des ponts et chaussées méritaient d'être ménagés.

Face à ces vues divergentes, le dossier fut confié au préfet de la Veveyse à qui l'on demanda de juger, sur place, du bienfondé des positions. La diplomatie du magistrat veveysan réussit à faire admettre à Fribourg les intérêts des Châtelois. Ils ont été concrétisés par une convention entre la commune qui acceptait de verser au propriétaire une contribution de 50 000 francs pour la construction d'un passage en arcades à trois branches sous les bâtiments à restaurer.

Cette solution a eu l'agrément du Conseil général. Elle paraît avantageuse pour la commune qui se félicite de sa réussite. Car, aujourd'hui, les piétons sont en sécurité et le carrefour a gardé ses dimensions raisonnables.

Dans l'attente du bâtiment Perroud

Et puis l'on se réjouit particulièrement de la belle allure des bâtiments restaurés. Les structures extérieures des deux immeubles ont été respectées comme le souhaitait le conservateur des monuments historiques qui attache une importance particulière à la qualité de cette tête de rue appelée, espère-t-on, à faire pendant au bâtiment Perroud, à l'autre bout de la rue, qui pourrait devenir superbe cadre pour l'administration communale.

Investissement de 3 millions

Architecte et maître d'œuvre relève que l'entreprise n'a pas été chose aisée. Mais elle a permis des aménagements originaux. La contrainte que constituait le maintien des façades a interdit l'intervention d'engins mécaniques sur le chantier. Le montage des murs s'est effectué, comme autrefois, à la main, la maçonnerie ayant représenté 18 000 heures de travail. Acquisition des bâtiments et reconstruction correspondent à un engagement de 3 millions devant encore préciser M. André Vauthey.

Tout à côté du complexe des bains, ce même entrepreneur a acquis l'hôtel du Cheval-Blanc qui va subir, lui également, semblable cure de beauté. Les travaux devraient débuter en janvier prochain. En plus du café, six appartements seront aménagés. (y. ch.)

Restauration de l'ancienne chartreuse de la Part-Dieu Un ultimatum du préfet

Par un arrêté pris le 5 décembre et notifié depuis lors à la propriétaire, Mme Yvonne Clavel, le préfet de la Gruyère ordonne tout un train de mesures urgentes et la restauration complète de l'ancienne chartreuse de la Part-Dieu, selon un programme exigeant pour quelque 7 millions de travaux. Il fonde sa décision sur les dispositions de la loi sur les constructions et ne s'est déterminé qu'après s'être entouré de plusieurs experts fédéraux et cantonaux. Il invoque des arguments touchant à la sécurité des personnes, à la salubrité, à la conservation du patrimoine et à l'intérêt public.



Le magistrat constate que Mme Clavel est restée sans réponse à ses dernières sommations. Si les travaux, ordonnés selon un plan élaboré par une commission d'experts, ne devraient pas être entrepris par la propriétaire dans les délais impartis, ladite commission pourra les faire exécuter aux frais de Mme Clavel et s'en faire garantir le paiement par l'inscription d'une hypothèque légale au registre foncier. Mme Clavel dispose d'un délai de 20 jours pour recourir au Conseil d'Etat contre l'arrêté du préfet de la Gruyère.

Situation dramatique

Le préfet de la Gruyère se réfère également à de nombreuses informations publiées par la presse romande de 1948 à 1981 évoquant toutes «le caractère tragique de l'état physique des bâtiments et de ce qu'il en restait encore». Il insiste sur les destructions qui se sont succédées au cours de ces dernières décennies : le grand cloître, avec les cellules des trappistes, qui menaçait ruines, a été démoli. La bibliothèque a été gravement dépréciée. En 1974, le moulin de la fin du XVIII^e siècle s'est écroulé. Le mur d'enceinte s'est partiellement effondré. Enfin, en juillet dernier, le Conseil communal de Gruyères, commune siège, a prononcé l'interdiction d'accès des bâtiments de la Part-Dieu à des tierces personnes.

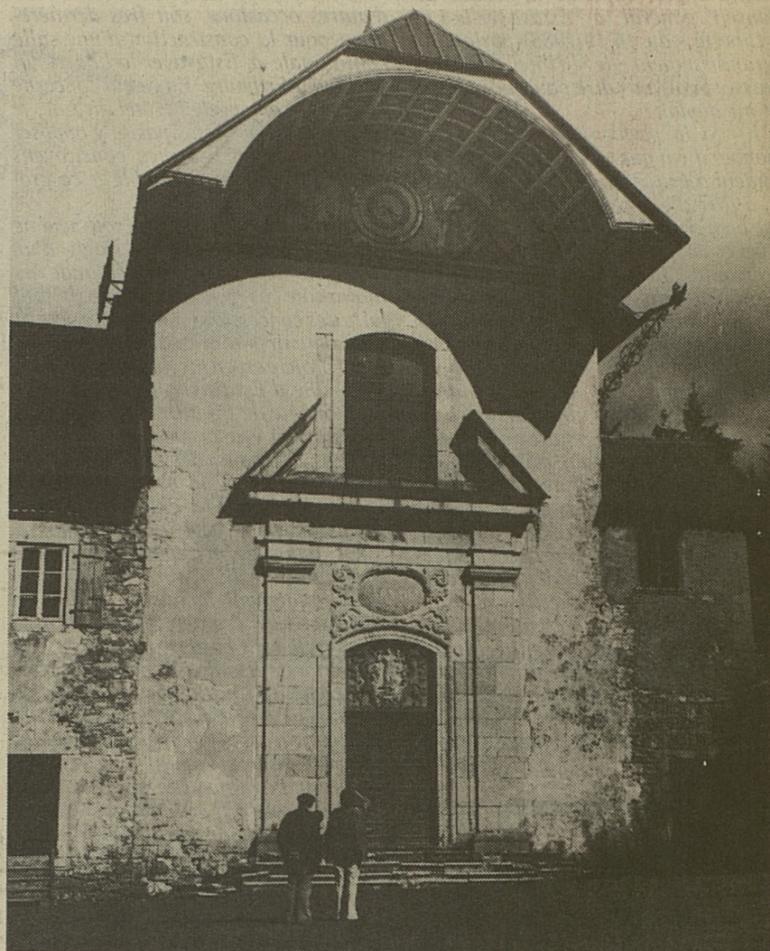
Or, selon tous les experts consultés, ces bâtiments constituent, malgré leur mauvais état, un ensemble de grande valeur historique et architecturale faisant partie du patrimoine spirituel et culturel du canton. Ils mériteraient d'être portés à l'inventaire des objets d'importance nationale.

Un premier pas dans cette direction fut franchi par le Conseil d'Etat le 16 novembre de l'année dernière, lorsque, sur proposition de la Commission cantonale des monuments historiques et édifices publics, il procéda au classement de l'ancienne chartreuse de la Part-Dieu. Cette décision gouvernementale implique aussi le maintien en bon état de l'édifice, comme la restauration des parties ayant subi dégradation.

Confrontation sur le fond

Le préfet de la Gruyère constate l'unanimité générale sur une volonté de sauvegarder, restaurer et revitaliser l'ancienne chartreuse, mais une unanimité au niveau du principe seulement, les divergences apparaissant dès le moment où l'on aborde de façon concrète le problème de la réalisation de la restauration.

Pour la propriétaire, l'œuvre est à entreprendre par étapes, selon ses possibilités financières, laissant entrevoir un délai de vingt ans. Restauration douce d'autre part, qui autorise une utilisation constante des lieux durant les travaux, et l'engagement de moyens



(Photo Charrière-a)

financiers limités, dans la conception de l'Association des amis de la Part-Dieu.

Même cette solution n'est pas réalisable sans l'apport des subventions fédérales et cantonales sur la base de 40% du coût de la restauration. Mais, les pouvoirs publics ne sont pas d'accord d'apporter cet appui si les mesures urgentes de consolidation ne s'insèrent pas dans un programme complet de restauration et de revitalisation à exécuter dans un délai de quatre à cinq ans et dont le coût peut être estimé entre 5 et 7 millions. Cette condition sine qua non imposée autant par la Confédération que par le canton est la force de frappe de l'arrêté préfectoral.

Plan d'ensemble : 7 millions

Le plan d'ensemble soumis à la propriétaire comporte 300 000 fr. de travaux urgents de consolidation à entreprendre cet hiver encore, et des travaux de restauration à étaler sur cinq ans et

représentant un engagement financier de 6 à 7 millions. Invitée à se prononcer sur ce programme et à indiquer ses moyens de le financer, Mme Clavel n'a pas répondu dans les délais fixés, «ni onze semaines après», constate le préfet de la Gruyère.

Le magistrat relève en outre que, pour Mme Clavel, «la Part-Dieu n'est pas en péril», et qu'en 1974 déjà, alors que les moyens financiers étaient supérieurs à ceux d'aujourd'hui, le moulin s'est écroulé. Et d'autres dégradations s'y sont ajoutées récemment.

Pour le préfet de la Gruyère, l'arrêté vient restreindre le droit de propriété privée de Mme Clavel. Cette œuvre de sauvetage et de restauration n'étant pas concevable sans l'appui des pouvoirs publics, il faut aussi, «que les contribuables aient la conviction que les subventions, tirées de leurs impôts, soient utilisées à bon escient, à la réalisation efficace et cohérente d'une restauration à mener à chef dans un délai raisonnable de cinq ans». (ych)

«On me persécute!»

Il était opportun de connaître la réaction de la propriétaire de la Part-Dieu, à la nouvelle de cette décision préfectorale. Mme Clavel, hier soir, ne nous dissimula par son mécontentement et son désaccord total sur l'ensemble des mesures prises :

«Cet arrêté du préfet est extravagant. Je ne vais pas me laisser faire. Il y aura bien sûr un recours au Conseil d'Etat, bien que j'imagine déjà sa décision. Mais j'irai jusque devant le Tribunal fédéral qui, lui, j'en suis persuadée, conclura à une atteinte flagrante à la propriété privée. Cet arrêté du préfet est une nouvelle manière de m'accabler. Depuis deux ans, on me persécute à propos de tout, alors même qu'on connaît tous mes efforts pour préserver la Part-Dieu. L'exemple en matière de protection des eaux est parlant : on me donne 3 mois pour régler le problème, alors qu'on tolère le pire, depuis des années, au Lac-Noir.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas prononcée sur le programme global et n'avez-vous pas fourni le plan financier demandé par le préfet ?

«Je ne vois pas pourquoi je m'engagerais financièrement sur un

programme qui sera à coup sûr modifié. Je suis décidée à ne rien changer à ma façon de faire, soit investir comme je l'ai fait jusqu'ici au gré des nécessités et selon le programme de l'Association des amis de la Part-Dieu.»

L'Association des amis de la Part-Dieu n'a pas été informée de l'interdiction d'accueil de groupes frappant la maison depuis cet été. On se promet même d'ouvrir davantage la Part-Dieu. Pourquoi avoir tu cette réalité ?

«J'ai jugé inopportun de renseigner le président Emery de cette mesure, elle aussi déraisonnable, contre laquelle j'ai immédiatement fait recours et sur laquelle on n'a pas encore statué.

C'est donc dire que, globalement, vous entendez ignorer les conclusions des experts ?

«Je n'entre pas en matière sur leurs conclusions. Elles sont déraisonnables. Par contre, je produirai un rapport absolument contradictoire élaboré par d'autres experts quand le moment sera venu.

Propos recueillis
par Y. Charrière

Le cadeau idéal
pour Noël
des fleurs par



Les fleuristes en vogue à Fribourg

LIVRAISON À DOMICILE

AEBERHARD

Rue Lausanne 48 ☎ 22 33 37

Pérolles 20 ☎ 22 23 63

Beauregard 32 ☎ 24 46 76

Place Gare 8 ☎ 22 47 82

OUVERT le jour de Noël
jusqu'à midi

17-909



EUROTEL - Grand-Places
Fribourg - ☎ 037/22 73 01

fermés

samedi 24
et dimanche 25
décembre 1983

BAR - DANCING



Pérolles 1 - Fribourg

BOÎTE AUX LETTRES

Laideur agrandie

Monsieur le rédacteur,

Le compte rendu de la séance du Conseil général à Estavayer-le-Lac («Liberté» du 16.12.1983) parle d'un agrandissement de l'Hôtel du Lac. Laissez-moi vous dire pourquoi ce projet me déplaît:

1.- Si la perfection est rare en ce monde, il y a quand même des lois qui tendent à éviter l'excès ou la démesure et, à titre d'exemple, je peux vous dire que bien des gens trouvent les directives prévues en matière de construction très exigeantes. Lorsque l'Hôtel du Lac a été bâti près du port à Estavayer-le-Lac, il s'agissait peut-être d'une opération opportune, mais, sur le plan de l'architecture, il me paraît difficile de trouver cet hôtel beau à voir. Il permet malgré tout d'accueillir des amateurs du bord du lac, ce qui peut le rendre admissible. Mais, il eût mieux valu, afin de préserver la beauté du paysage, choisir un projet plus discret. Puisque tel n'a pas été le cas, tant pis, mais il est maintenant primordial d'empêcher l'extension de ce qui constitue déjà un excès.

C'est là une pure question d'équilibre. Je n'ai ni la prétention, ni le privilège de savoir où il se situe. Mais je signale que je ne suis pas le seul à déplorer l'insulte à Fribourg que représente le bloc de l'Eurotel. Mais il est bien normal qu'on puisse ne pas être de mon avis. Je trouve malgré tout que la

population avait son mot à dire et qu'un vote se justifiait. Il a pu en aller ainsi à d'autres occasions, soit très dernièrement pour la construction d'une salle communale à Estavayer-le-Lac et un parking à Fribourg. En ce qui concerne l'agrandissement de l'Hôtel du Lac, je ne pourrai donc hélas pas m'y opposer si une majorité de mes concitoyens devait se montrer favorable à ce projet.

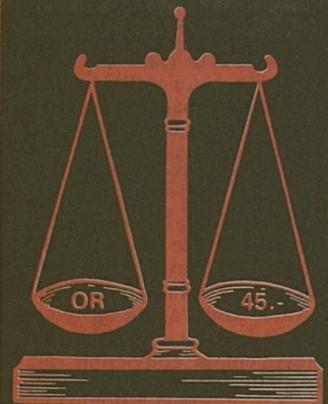
2.- Comme le recours au vote peut ne pas être agréé, puisqu'il s'agit d'un investissement privé, je demande au moins une compensation. Car, s'il faut faire des concessions, il doit être permis d'en obtenir d'autres. Si l'agrandissement projeté est en faveur des hôtes de la belle ville d'Estavayer-le-Lac, j'estime malhonnête de les attirer à un endroit qui pourrait être accueillant, mais qui ne l'est pas à cause des excès des avions de Payerne et de la pollution du lac. C'est pourquoi, si les exigences du tourisme devaient justifier l'agrandissement auquel je m'oppose, l'honnêteté commande de dispenser à nos hôtes un «environnement vacances» et non un simulacre de «temps de guerre avec concert de hors-bords».

Dès lors, s'il faut, par souci d'hospitalité, céder du terrain au bord du lac, il serait juste d'obtenir en contrepartie la diminution des décibels et du gaspillage d'énergie que représente le carrousel des avions de Payerne. Car, si un excès en chasse un autre, il peut malgré tout être réconfortant de ne pas se sentir écrasé par le rouleau compresseur de la démesure.

O.E.

(Les textes publiés sous cette rubrique ne reflètent pas forcément l'avis de la rédaction.)

4^e ÉTAGE c'est
VOTRE AVANTAGE
MINE D'OR
BIJOUX EN
OR 18 CARATS



CHEZ NOUS:

VENTE AU POIDS
45.- LE GRAMME

COMPAREZ LES PRIX AU
GRAMME AVANT
D'ACHETER

BOUCLES D'OREILLES
PENDENTIFS
BRACELETS
CHAÎNES
BAGUES

CHOISISSEZ - PESEZ
PAYEZ

A. BARTUCZ
33, rue de Romont / FR

4^e ÉTAGE

LUNDI FERMÉ

PUBLICITE



E. Homberger SA
Fournitures
et accessoires
automobiles

RUE CHAILLET 45
Fribourg ☎ 037/22 26 65 17-1187

RESTAURANT

CAMPING «LA FORÊT»
SORENS

SAINT-SYLVESTRE
COMPLET

Meilleurs vœux

Famille Daniel Tornare

17-13699

Richard

BIJOUX DU MONDE



480.- 585.-
445.-

PLACE DE LA GARE 4,
FRIBOURG

Neyruz et Lovens se prononcent sur le home médicalisé

Un oui et un non

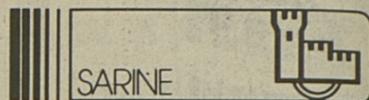
C'est par plus de 100 oui - sur 133 citoyennes et citoyens présents - que l'assemblée communale ordinaire de Neyruz a donné son accord à l'adhésion du village à l'association des communes de la Sarine pour la construction et l'exploitation du home médicalisé pour personnes âgées. Les débats furent présidés par le Dr Bernard Daguet, syndic. Présent à l'assemblée, M. Hubert Lauer, préfet, répondit aux questions posées concernant notamment le maintien du devis dans les limites fixées. Les contribuables ont en outre approuvé le budget 84 après avoir pris connaissance du rapport de la commission financière et renouvelé les impôts sur les bases existantes pour les trois années à venir.

Réunis sous la présidence de M. Conrad Gougler, les citoyennes et

citoyens de Lovens ont approuvé mardi soir les budgets de fonctionnement et d'investissements qui prévoient notamment une participation financière communale à la rénovation du stand de tir régional. L'adhésion du village à l'association des communes sarinoises en faveur du home médicalisé ne récolta cependant pas la majorité des personnes présentes.

Lossy-Formangueries, nouveau syndic

Les citoyennes et citoyens de Lossy-Formangueries, réunis en assemblée mardi, ont adopté les statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux des bassins versants de la Sonnaz et de la Crausaz dont le projet fut commenté par M. Claude von der



Weid, ingénieur. L'assemblée a d'autre part approuvé le budget 84 et, à la fin de la soirée, rendu hommage à M. Paul Schneuwly, syndic démissionnaire et député. Membre de l'Exécutif local depuis 22 ans, dont 14 en qualité de syndic, M. Schneuwly s'est acquis d'incontestables mérites dans la gestion de sa commune. Homme de bon sens et de clairvoyance, il jouit de l'estime générale de ses concitoyens. M. Schneuwly conserve néanmoins un mandat de conseiller communal au sein de l'autorité locale dont le nouveau syndic a été désigné en la personne de M. Conrad Overney. GP

Estavayer-le-Gibloux et Treyvaux Sur un air de Noël

Des voix d'enfants ont attiré et enchanté bon nombre d'adultes ces jours derniers à Estavayer-le-Gibloux et à Treyvaux où les responsables des deux chorales de jeunes s'étaient concertés afin de mettre sur pied un concert de préparation à Noël.

C'est M. Hubert Carrel, instituteur, qui dirigea «La voix du Gibloux» et c'est son chœur qui eut l'honneur d'ouvrir le concert de Treyvaux en interprétant quelques pièces propres à l'am-

bianche de l'Avent, avant de passer à la fête proprement dite avec des œuvres puisées dans le répertoire de l'Etoile d'or. En intermède, un quatuor de cuivres se produisit pour le plaisir de l'auditoire, après quoi l'on entendit le chœur des enfants de Treyvaux exécuter deux Noëls sous la direction de M^{me} Françoise Dillon-Bussard puis, en avant-première, un chant de la nativité composé par Jacques Limat pour les paroles et Dominique Schafer pour la musique. Ce fut du reste M. Schafer qui



assura la direction du morceau. Pour la suite du concert, c'est Laurence Yerly qui prit la baguette puisque c'est elle qui succédera à M^{me} Dillon.

La chaleur des voix enfantines et l'ampleur des ovations témoignèrent de la richesse et de la valeur de ce concert, concrétisant mieux que des mots l'hommage du public au dévouement des responsables et à l'enthousiasme des enfants. (lmq)

NOTES EN PORTEES



Cressier-sur-Morat

Deux octogénaires

Il y a quelques jours, MM. Charles Marchand et Séraphin Maillard ont fêté leur 80^e anniversaire. Le docteur Marchand a pratiqué la médecine à Morat depuis 1932 et s'est établi à Cressier en 1981. Quant à M. Maillard, il a travaillé dans la maçonnerie et fait partie du chœur mixte. Il est en outre

l'un des membres fondateurs de la fanfare «L'Elite» qui le compta pendant 60 ans parmi ses membres actifs. Cette même fanfare à laquelle s'associèrent les écoliers qui agrémentèrent de leurs productions une petite fête en l'honneur des deux octogénaires. (mj)



Le Dr Charles Marchand et M. Séraphin Maillard. (Photo Marcel Julmy)

PUBLICITE

MAISON DU PEUPLE
HÔTEL DU FAUCON
CE SOIR, VENDREDI
dès 20 heures
GRAND
LOTO RAPIDE

Les 24 et 25 déc.: pas de lotos.

Organisation:
Association du personnel
de boucherie

17-1909

OBSTACLES À LA NAVIGATION AÉRIENNE

Le Département des transports et de l'énergie rappelle que, en vue de la sécurité de la navigation aérienne et, en vertu de la législation fédérale, tout obstacle (silos, cheminées d'usine, antennes, téléphériques) dont la hauteur ou la distance verticale au sol atteint 60 mètres dans les zones fortement peuplées ou 25 mètres dans les autres régions, doit être annoncé par écrit avant le début des travaux au:

Département des transports et de l'énergie
Rue des Chanoines 118
1700 Fribourg

17-1007

LE SKI À VOTRE PORTE...

ALPES FRIBOURGEOISES

Rabais

SUR LES PRIX HABITUELS

Demandez le nouveau

Carnet de
cartes journalières
des
Alpes fribourgeoises*

LAC NOIR
☎ 037 - 32 13 13

LA BERRA
☎ 037 - 33 21 52

JAUN/IM FANG
☎ 029 - 7 84 44

CHARMEY
☎ 029 - 7 14 98

MOLÉSON LA CHIA
☎ 029 - 6 10 36

LES PACCOTS
☎ 021 - 56 84 56

* Le «Carnet de cartes journalières des Alpes fribourgeoises» contient 5 coupons échangeables, dimanches et jours de semaine, dans l'une ou l'autre des stations de ski du Pays de Fribourg ci-dessus
Prix de vente: adultes, Fr. 90.- (soit Fr. 18.- la journée de ski); AVS/Juniors (enfants et adolescents jusqu'à 16 ans), Fr. 50.-
Renseignements dans les stations et offices de tourisme - Vente aux guichets des sociétés de remontées mécaniques.

GASTRONOMIE

Brasserie
de la Jénnoise
STEAKHOUSE

Fribourg - ☎ 037/22 30 65

SAINT-SYLVESTRE 1983

BUFFET
chaud et froid

Froid: saumon fumé - huîtres - cocktail de crevettes - rosbif - terrine - langue fumée.

Chaud: jambon au miel - gigot d'agneau - saucisson en croûte - choucroute aux escargots - gratin dauphinois.

Salades: verte - Waldorf - riz au curry - maïs aux œufs - peperoni - carottes - haricots.

Fr. 65.-

La soirée sera animée par le «TRIO GAMMA»

- Réservez votre table -
(encore 40 places disponibles)La Brasserie sera fermée les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier. Elle sera ouverte le lundi 26 décembre, de 9 h. 30 à 22 h. 30.
17-2313Hôtel-Restaurant
Saint-Georges

Grand-Rue 31

ROMONT

MENU
DE NOËL

Mousse de foie de volaille au poivre vert et à l'Armagnac ou

Feuilleté de riz de veau aux morilles
Riz blanc

Consommé au Martell

Dindonneau de France «Châtelaine»
Choux de Bruxelles
Tomates au lard
Pommes Bernyou
Steak de veau aux cèpes
Endives braisées
Choux de Bruxelles
Pommes BernyBûche de Noël
Le 24 décembre
fermeture à 18 h.Veuillez réserver vos tables s.v.p. au ☎ 037/52 22 97
M. et Mme F. MaederRestaurant
LE MOULIN
A CORSEREY

☎ 037/30 14 44

25 décembre 1983

MENU DE NOËL

et menu pour enfants
Rôtisserie, dès 12 h.

31 décembre 1983

SAINT-SYLVESTRE

Menu de gala
Encore quelques places de libre
Bal - Cotillons1^{er} janvier 1984

NOUVEL-AN

Menu et carte à la
rôtisserie, dès 11 h. 30

A la grande salle:

FÊTE DU NOUVEL-AN

Menu et bal, Fr. 22.-

Restauration, dès 12 h.

Bal, dès 15 h.

Entrée, sans repas, Fr. 10.-

Prière de réserver, s.v.p.

17-1082

LE PLAZA

Place Georges-Python
Fribourg

NOËL 1983

midi et soir

Feuilleté de champignons
des forêts

Consommé de faisan en tasse

Dinde farcie aux pruneaux
et marrons
Farandolede légumes printaniers
Pommes «Ninon»

ou

Roastbeef à l'anglaise
Farandolede légumes printaniers
Pommes «Ninon»

Bûche glacée de Noël

Réservations:
037 - 22 83 06

LE CHALET SUISSE

Au Relais de
GruyèresJour de Noël
menu de fête

SAINT-SYLVESTRE

Cardons à la moelle

...

Consommé au sherry

...

Feuilleté de lapin

...

Médaillon de bœuf
à l'Arlésienne

...

Omelette norvégienne

Fr. 58.-

Ambiance - Cotillons

Soupe à l'oignon

Soirée animée par une accordéoniste,
musique pour tous les goûts

Prière de réserver vos tables

☎ 029/6 21 28

Fam. J.-L. Jemmely



AUBERGE DE L'ÉCU

AUTIGNY

Vous propose son menu gastronomique pour la soirée

SAINT-SYLVESTRE

avec musique et cotillons.

Les patrons et leur personnel vous remercient et vous souhaitent de

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Veuillez réserver vos tables, s.v.p. au ☎ 037/37 11 26.

Se recommande: Fam. R. Berset-Golliard.

17-52791

Une débutante expose à la Vannerie
Beaucoup de promesses

Heureuse d'avoir tenu son pari, d'avoir monté son exposition, Danièle Wicht accueille le visiteur avec beaucoup de réserve dans les locaux clairs de la Vannerie.

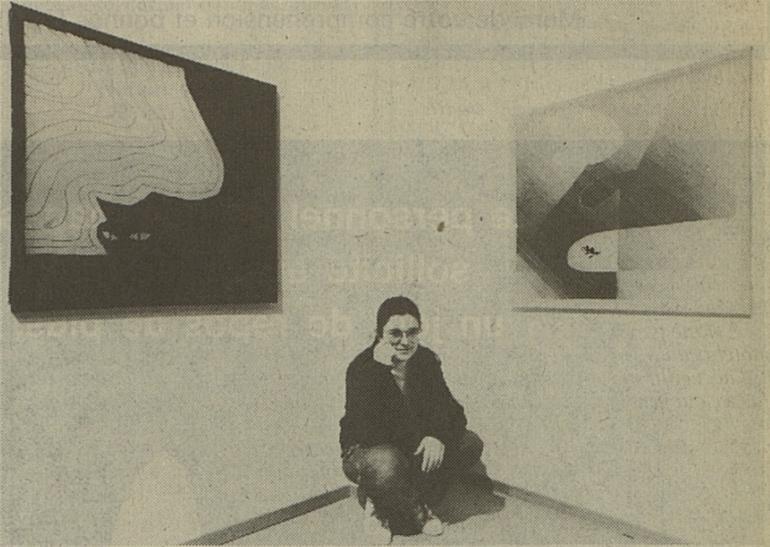
Chine, aquarelle, pastel. «Je les ai faits pour vendre» dit-elle. Parce que j'en ai beaucoup d'autres, différents, que je

garde pour moi, du moins pour le moment.» C'est un premier pas qu'il faut encourager. (bg)



Tentée par le stylisme de mode, elle a fait un an de cours préparatoires aux Beaux-Arts à Sion, puis quelque temps de couture à Fribourg, sans trouver ce qu'elle cherchait. Encouragée par Hubert Audriaz «qui croit en moi» dit-elle, elle se donne deux mois pour peindre en vue d'une exposition. Le résultat est là, les carrés de soie flamboient sur les parois de la Vannerie. Stylisme pas vraiment affirmé, mais des réussites et beaucoup de promesses. Côté technique, elle se débrouille bien, les séparations de couleurs sont parfaitement réussies. «Mes amis vont être étonnés» avoue-t-elle.

Dans le couloir de l'entrée, elle a réuni quelques techniques mixtes, essais de couleurs et de lignes, encre de



Danièle Wicht et deux peintures sur bois.

(Photo Wicht)

L'usage du rayon laser en physiothérapie
Un avenir prometteur

Mardi dernier, une quinzaine de professionnels de la médecine ont participé à une conférence décentralisée à propos de l'utilisation du rayon laser en physiothérapie. Il s'agit d'une technique thérapeutique nouvelle et cette rencontre, au physio-centre de Romont, visait à informer les médecins de la région des possibilités prometteuses du laser en physiothérapie.

Membre de la section fribourgeoise de la Fédération suisse de physiothérapie, M. R. Kouadja s'intéresse tout particulièrement aux applications du rayon laser. Il a donc invité un spécialiste en la matière, M. Jean Félix, directeur du centre de physiothérapie et rééducation fonctionnelle à l'hôpital de La Tour à Meyrin, qui, à l'aide de diapositives, a exposé le champ actuel d'utilisation du laser biostimulant dans un domaine paramédical ayant, pendant longtemps, peu sollicité la technique, hormis l'électrothérapie dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Le phénomène laser est perçu par A. Einstein en 1917. Ses débuts pratiques datent de 1954 avec le maser et, en 1960, le rayon laser devient visible grâce à l'application d'un rubis dans le faisceau. Nous en avons tous, un jour ou l'autre, apprécié les effets lumineux ou connu l'usage chirurgical. Et maintenant il a, dans le traitement d'affections inflammatoires comme l'arthrite

ou dégénératives comme l'arthrose, en médecine sportive et également dans le traitement des affections articulaires, un avenir prometteur. Nouveau, il est encore l'objet de la méfiance qu'on observait, dans les années 50, à l'encontre des ultrasons unanimement reconnus aujourd'hui.

En l'état actuel de la recherche, le coût de l'appareil peut être un obstacle pour le physiothérapeute. D'autre part, si l'on tient compte de l'individualité de chaque patient, les résultats positifs doivent encore se multiplier. Le laser biostimulant nécessite bien entendu que l'on soit prudent et protège de son action l'œil et les glandes endocrines;

il est déconseillé quand on diagnostique un état infectieux aigu, un processus cancéreux ou des troubles vasculaires aigus.

L'exposé de M. Jean Félix a suscité beaucoup de questions de la part de son auditoire. Il ressort de cette conférence et du débat que le laser biostimulant est promis au même succès que l'ultrason et qu'il offre des perspectives réjouissantes en particulier dans le traitement de cas difficiles. (mpd)

Soirée annuelle de gymnastique
Montagny/Cousset: espoir

Même si elle entraîne du travail supplémentaire pour les membres qui la composent, la section de gymnastique de Montagny/Cousset eut raison d'organiser en juin dernier la Journée cantonale des artistiques. A cette occasion, les jeunes espoirs de la section locale que préside Patrice Maradan ont eu la possibilité de voir à l'œuvre des magnésiens de talent et les effets commencent déjà à se produire chez les gymnastes de Montagny et de Cousset. Il y a de l'espoir dans cette section, les amateurs de gymnastique qui se rendent à la soirée annuelle au Centre sportif de Cousset s'en aperçurent samedi dernier.

Après la traditionnelle présentation des groupes, les jeunes gymnastes se mirent rapidement à l'œuvre et furent suivis par les pupillettes moyennes qui se concentrèrent dans leurs exercices d'école du corps. Les actifs ont effectué leur numéro aux barres parallèles, puis

les jeunes gymnastes firent une deuxième apparition sur scène pour construire une pyramide humaine fort originale. Les filles à l'artistique provoquèrent les bravos du public en démontrant leurs possibilités techniques à la poutre et au sol.

Les dames et les pupillettes avaient choisi un thème identique comme moyen d'expression: l'école du corps mais ces deux groupes varièrent suffisamment leurs productions pour éviter de tomber dans la monotonie.

Tous les groupes de la section laissèrent libre cours à l'humour et à la fantaisie après l'entracte où «la place du marché» servit de thème de distraction à un public visiblement satisfait de sa soirée. (cir)

Saint-Aubin: dynamisme

On dit parfois qu'une société de gymnastique est un peu à l'image de son président. Elian Collaud, qui préside la SFG St-Aubin depuis quelques années, est un gymnaste dynamique et il s'efforce de communiquer cette qualité à ses membres. Du dynamisme, la section de St-Aubin n'en manque pas, le public qui s'est rendu à la salle des Carabiniers l'a vérifié à l'occasion de la soirée annuelle. Une soirée à laquelle l'éducation physique féminine apporta une précieuse collaboration. C'est ainsi que toute la famille des gymnastes du village se trouvait réunie pour offrir au public un spectacle de bon goût.

Quant aux dames, elles prouvèrent que l'agilité, la souplesse et le risque font bon ménage au mini trampoline. Le moniteur des actifs eut raison de porter son choix sur les barres parallèles pour son groupe, car cet engin permet de réaliser des exercices fort intéressants. «Quelles aventures» était le thème qui meubla la seconde partie du programme où les membres des deux sections égayèrent l'auditoire dans une partie théâtrale et chorégraphique.

Le groupe mères et enfants fut le premier en mouvement et passa le témoin à celui des pupillettes II qui s'efforcèrent de maîtriser leurs exercices aux barres asymétriques. Le public

(cir)

Le Restaurant sera fermé
le 24 au soir,
les 25, 26 et 27 décembre.Au seuil de l'année nouvelle, nous
vous présentons nos meilleurs
vœux.

Famille C. Pochon-Morel

17-12658

Notre usine et nos magasins
seront fermés

**du samedi 24 décembre, à 12 h.
au lundi 2 janvier inclus.**

Merci de votre compréhension et bonnes fêtes!

MAITRE-ZOSSO S.A.
TEINTURERIE MODERNE
FRIBOURG



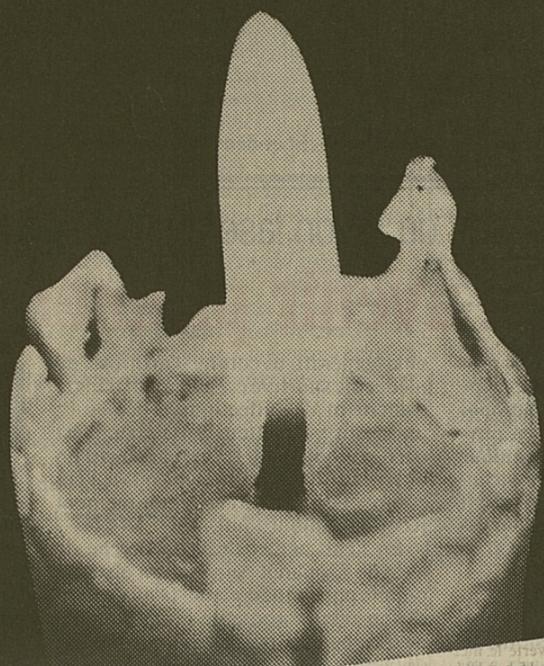
Usine et magasin: route du Jura - ☎ 26 23 03

Magasins: bd de Pérolles 23 ★ rue de Lausanne 71 ★ Schoenberg Marché-Migros
av. de Beauregard 35

Egalement à BULLE - PAYERNE - MORAT - ROMONT

17-408

Le personnel de nos magasins, toujours très
sollicité avant les fêtes, a bien mérité
un jour de repos de plus, c'est pourquoi :



Lundi 26 décembre
les grands magasins
resteront fermés
toute la journée

**GROUPEMENT DES GRANDS DISTRIBUTEURS
DU CANTON DE FRIBOURG (GGDF)**

- ABM, Fribourg ● AU LOUVRE, Morat ● AVRY-CENTRE
● COOP ● DISCOUNT BERTHOUD, Morat - Bulle ●
MIGROS ● DENNER, Fribourg - Bulle ● MARCHÉ
JUMBO, Villars s/Glâne ● GRUYÈRE-CENTRE, Bulle
● INNOVATION, Bulle ● PLACETTE, Fribourg ●
PFISTER-MEUBLES, Avry ● UNIP, Fribourg

ASIA MARKET



Vous y trouverez tout pour la cuisine
chinoise à des prix concurrentiels et
d'excellente qualité.
Chaque vendredi légumes frais et herbes
exotiques.

Rue du Progrès 1 - 1700 Fribourg - ☎ 037/24 81 07
Parking - Fermé le lundi 17.64

piscine couverte
plein air
plage
Morat

Téléphone 037 71 22 36

fermée

samedi 24 décembre 1983, dès 16 h. jusqu'au mardi
27 décembre 1983, à 11 h.

17-1785

L'occasion sûre chez votre concessionnaire



Garage-Carosserie

BEAULIEU SA

MORAT, route de Berne 12, ☎ 037/71 46 68

Fiat Ritmo 105 TC	bleue	1982	13 700 km	12 900.-
Fiat Ritmo 75 CL	bronze	1982	22 000 km	9 800.-
Fiat Ritmo 60 L	verte	1981	22 100 km	7 700.-
Fiat 127 903	bleue	1979	13 700 km	6500.-
Ford Fiesta 1300	grise	1978	80 200 km	5 800.-
Alfasud 1300	bronze	1978	56 200 km	5 850.-
Citroën LN	bleue	1978	51 000 km	4350.-

Ces voitures sont toutes expertisées et garanties
3 mois, avec facilités de paiement. Pour tous rensei-
gnements, veuillez téléphoner au 037/71 46 68/84.

17-253

VILLE DE FRIBOURG

Plans à l'enquête

Sont mis à l'enquête publique, à l'Inspectorat communal
des constructions, bureau N° 1, Grand-Rue 37:

- Les plans présentés par Léon Dubey SA, Bureau d'ar-
chitectes, rue des Epouses 134, 1700 Fribourg, au nom
de MM. Jean et Gérard Audergon, route de la Poudrière
15, 1700 Fribourg, pour la transformation de deux
appartements à la route de la Poudrière 15, sur l'article
10 031, plan folio 80 du cadastre de la commune de
Fribourg.
- Les plans présentés par le Bureau d'architectes Schwab
& Bourqui SA, Karati, arch. dipl. SIA, Associé R. Dela-
quis, route des Arsenaux 9, 1700 Fribourg, au nom de
MM. Antoine LÉON et André CHARDONNENS, 1700
Fribourg,

pour la rénovation et la transformation d'une maison
d'habitation, à l'avenue de Beauregard 24, chemin des
Brodeuses 1, sur l'article 11 101, plan folio 90 du cadastre
de la commune de Fribourg.

Les intéressés peuvent en prendre connaissance et dépo-
ser leurs observations ou oppositions du mardi 27 dé-
cembre 1983 au mardi 10 janvier 1984, au soir.

DIRECTION DE L'ÉDILITÉ

17-1006

**N'attendez pas le dernier moment
pour apporter vos annonces**

MÉMENTO

URGENCES

PERMANENCE MÉDICALE
Fribourg: 037/23 12 12 jour et nuit pour les urgences en l'absence du médecin traitant.

PERMANENCE DENTAIRE
Fribourg: 037/22 33 43. Samedis de 8 à 10 h. et 16 à 17 h., dimanches et jours fériés de 8 à 10 h.

PHARMACIES DE SERVICE

Pharmacie de service du vendredi 23 décembre: pharmacie Lapp, pl. St-Nicolas 159.

Ouvert de 8 à 22 h. Après 22 h., cas urgent, ☎ 117.
Bulle: renseignements au 029/2 33 00. Dimanche et jours fériés: de 10 h. à 12 h. et de 17 h. 30 à 18 h. 30.

SOS

AMBULANCES
Fribourg et environs: 037/24 75 00.
Singine: 037/36 10 10.

POLICE
Appel urgent: 117.
Police de la circulation: 037/21 19 11.

SAUVETAGE
Colonne de secours du Club alpin: 029/2 56 66.
Hélicoptère: 029/6 11 53.

FEU
Fribourg: 118.
Autres localités: 037/22 30 18.

HÔPITAUX

FRIBOURG
Hôpital cantonal: 037/82 21 21.
Heures de visites: chambres communes tous les jours de 14 h. à 15 h., et de 19 h. à 20 h.

SERVICES

Office du tourisme de la ville de Fribourg: 037/81 31 75. Location de spectacles: 037/81 31 76, Grand-Places.
Union fribourgeoise du tourisme: 037/24 56 44. Rue de la Carrière 4, Fribourg.

Service de puériculture:
- Responsable cantonale: 037/22 63 51.
- District de la Glâne: 037/52 19 29.

CONSULTATIONS CONJUGALES
Fribourg: 037/22 54 77. Mardi et mercredi de 14 h. à 17 h., vendredi de 9 h. à 12 h.

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
Fribourg: immeuble du Plaza (91, rue de Lausanne), 3^e étage: 037/22 83 22. Tous les jours ouvrables de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.

Mouvement Enfance et Foyer: rue de l'Industrie 8, 037/24 84 88.
Mouvement de la condition paternelle: 022/45 22 58. Entraide et conseils. Défense des pères divorcés, séparés, remariés, célibataires et de leurs enfants.

Service social pour les handicapés de la vue: tous les matins de 9 h. à 12 h. au chemin des Pommiers 5, Fribourg, 1^{er} étage, 037/26 23 32.

Le Tremplin: Centre d'accueil et d'hébergement pour les jeunes en difficulté: avenue Weck-Reynold 62, 2^e étage. Le centre d'accueil: ouvert du lundi au vendredi, de 9 à 18 h.

Service consultatif des locataires: le lundi de 14 h. à 16 h. et le mercredi de 19 h. à 20 h., à la Mission catholique ital., rue du Nord 21-23.

Protection des animaux: inspecteur: 037/31 25 86 (les lundi, mercredi, vendredi de 7 h. 30 à 9 h. 30). Refuge pour chiens à Montécru: 037/33 15 25. (Ouvert mardi, jeudi et samedi).

Association fribourgeoise du diabète: réception du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 1, route des Daillettes, 1700 Fribourg.

EXPOSITIONS

FRIBOURG
Musée d'art et d'histoire: ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 10 h. à 17 h., le jeudi également de 20 h. à 22 h.

BULLE
Musée gruérien: mardi à samedi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dimanche de 14 h. à 17 h.

ROMONT
Musée du vitrail: samedi et dimanche de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

BIBLIOTHÈQUES

FRIBOURG
Bibliothèque cantonale et universitaire: lundi de 10 h. à 22 h., mardi à vendredi de 8 h. à 22 h., samedi de 8 h. à 16 h.

BELFAUX
Bibliothèque scolaire: Mardi de 14 h. à 17 h. 30, mercredi de 15 h. 30 à 16 h. 30, vendredi de 15 h. à 18 h. 30.

BULLE
Bibliothèque du Musée: mercredi de 17 h. à 20 h. jeudi de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Bibliothèque publique: mardi de 16 h. à 18 h., mercredi de 19 h. à 21 h., jeudi de 14 h. à 16 h.

DOMMIDIER
Bibliothèque communale: lundi et jeudi de 15 h. 30 à 17 h. et de 19 h. 30 à 21 h.

MORAT
Bibliothèque de la Ville: lundi, mercredi et vendredi de 16 h. à 19 h., vendredi de 20 h. à 22 h., samedi de 10 h. à 12 h.

PAYERNE
Bibliothèque publique: le mardi de 18 h. à 22 h.

GRUYÈRES
Château: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30. Fromagerie de démonstration: de 8 h. à 18 h. 30 tous les jours.

PISCINES

FRIBOURG
Piscine du Schoenberg: lundi et mardi de 11 h. 30 à 14 h. et de 17 h. 30 à 22 h., mercredi, jeudi et vendredi de 8 h. à 22 h., samedi et dimanche de 9 h. à 18 h.

BULLE
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: ouverte au public: mercredi de 18 h. à 21 h., vendredi de 18 h. à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. 30 à 18 h.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Piscine couverte de l'Ecole secondaire: lundi fermé, du mardi au vendredi de 19 h. 30 à 22 h., samedi et dimanche de 14 h. à 18 h.

LES PACCOTS
Piscine de l'Ermitage: fermée.

MINIGOLF
Molésion-Village: ouvert tous les jours de 8 h. à 22 heures.

A propos de l'horaire des messes

La rédaction de «La Liberté» prie MM. les curés et responsables de paroisses de bien vouloir lui faire parvenir les horaires des messes de Nouvel-An, jusqu'au lundi soir 26 décembre, dernier délai, à l'adresse suivante:

Rédaction de «La Liberté»
Horaire des messes
40, bd de Pérolles
1700 Fribourg

CINEMA

FRIBOURG
Alpha. - Jamais plus jamais: 12 ans.
Capitole. - Lucky Luke - Les Dalton en cavale: 7 ans. - Les compères: 10 ans.

PAYERNE
Apollo. - Papy fait de la résistance: 12 ans.

CHÂTEL-SAINT-DENIS
Sirius. - Te marre pas, c'est pour rire: 12 ans.

AVENCHES
Aventic. - Les misérables: 12 ans.



Châtel-St-Denis/Les Paccots/Rathvel: 15/40 cm de neige mouillée, pistes bonnes.

Gruyères/Molésion: 15/50 cm de neige mouillée, pistes bonnes.

Charmey: 15/50 cm de neige poudreuse, pistes bonnes.

La Berra: 15/60 cm de neige poudreuse, pistes bonnes.

Bellegard/La Villette: 15/50 cm de neige mouillée, pistes bonnes.

Lac-Noir/Kaiseregg: 10/40 cm de neige poudreuse, pistes praticables.

Lac-Noir/Schwylberg: 25/35 cm de neige mouillée, pistes praticables.

Ces renseignements, qui datent de hier, sont transmis par l'Union fribourgeoise du tourisme qui diffuse également son bulletin d'enneigement au numéro 22 21 21.

Château-d'Ex/La Lécherette. - 20 à 60 cm de neige fraîche, installations de La Montagnette, du Crin et de La Lécherette ouvertes. La piste de fond est ouverte.

IL FALLAIT JOUER

PARI MUTUEL
Ordre d'arrivée de la course française du 22 décembre 1983:

Trio: 13 - 17 - 15
Quarto: 13 - 17 - 15 - 8
Quinto: 13 - 17 - 15 - 8 - 20
Loto: 13 - 17 - 15 - 8 - 20 - 5 - 6

LA LIBERTÉ

Quotidien fribourgeois du matin
Editeur et imprimeur:
Imprimerie et Librairies St-Paul SA
1700 Fribourg

Rédacteur en chef: François Gross

Administration:
Bureau des abonnements «LA LIBERTÉ»
1700 Fribourg, avenue de Pérolles 42
037/82 31 21 Chèques postaux 17-54

Tarif des abonnements:
3 mois 6 mois 12 mois
Suisse 42.- 82.- 162.-
Etranger 82.- 160.- 290.-

Téléphone 037/82 31 71
Télex 36 176

Régie des annonces:
Publicitas SA, rue de la Banque 2
1700 Fribourg ☎ 037/81 41 81
Chèques postaux 17-50 Télex 36 264

A L'AGENDA

Musée d'histoire naturelle: exposition «Céréales» et «Des oiseaux et des hommes», de 14 h. à 18 h.

Musée d'art et d'histoire: exposition Lucas Samaras, travaux polaroids, de 10 h. à 17 h.

Musée gruérien, Bulle: expositions «Les peintures du Mithila», art populaire de l'Inde, et Pierre Spori, dessins et peintures, de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.

Musée historique, Morat: exposition M.-C. Caldwell, collection de peintures sur porcelaine, de 14 h. à 17 h.

Château de Gruyères: exposition «Bière, art et tradition», de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. 30.

Musée du vitrail, Romont: exposition «Verriers français contemporains», de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Galerie Hofstetter: exposition du groupe Mouvement, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 18 h. 30.

Galerie du Bourg: exposition «Œuvres des maîtres anciens des XVI-XX^e siècles», huiles, dessins, aquarelles, sculptures, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h.

Galerie Avry-Art: exposition «Les lithographies originales des grands peintres contemporains», Dali, Carzou.

Vitrine Fri-Art, rue de Genève: exposition Rudolph Mattes.

Galerie La Margelle: exposition Maritza Faes, peintures, soie peinte, huiles, bouquets, fleurs de soie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Galerie F. Martin, Farvagny-le-Petit: exposition de Noël, Liliane Brolley, poterie, Vital Simonet, gravures, et Jean-Marie Baeriswyl, photos, de 14 h. à 17 h.

Château de la Riedera, Essert/Le Mouret: exposition d'antiquités, de 10 h. à 20 h.

Charmey-Cerniat-Crésuz, aux restaurants: exposition «Itinéraire», Œuvres de Michel Terrapon, spirales.

La Vannerie: exposition de Danielle Wicht, Fribourg, ouvert jusqu'au 23 décembre, chaque jour, de 16 h. 30 à 20 h.

Ecole normale, Fribourg: dans le hall d'entrée, à la rue de Morat, exposition «Sensibilisation à l'art du verre du XVI^e au XX^e siècle». Ouvert du lundi au mercredi de 8 h. à 21 h., jeudi et vendredi de 8 h à 18 h. 30. Samedi et dimanche fermé.

MÉTÉO

PRÉVISIONS JUSQU'À CE SOIR
Jura, Plateau et Alpes: le ciel continuera à se couvrir et des précipitations se produiront à partir de l'ouest.

Sud des Alpes: assez ensoleillé, quelques passages nuageux, plus abondants le long des Alpes.

ÉVOLUTION PROBABLE POUR SAMEDI ET DIMANCHE
Nord: fin des pluies samedi, temps assez ensoleillé dimanche, avec des bancs de brouillard en plaine et un fort réchauffement en montagne.

Sud: ensoleillé. (ATS)

Indépendante des conditions météo.



Le kiosque de la rue Grimoux 4

remercie sa fidèle clientèle, lui souhaite un joyeux Noël et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

17-52153

Offrez-vous l'émotion, la sensation, la magie du GRAND ÉCRAN

la dimension réelle du film LE CINÉMA

REX - CAPITOLE

CAFÉ DU MIDI
Rue de Romont, ☎ 22 31 33
FRIBOURG

FERMETURE
24 décembre au soir, ainsi que le 25 et 26

Famille M. Jenny-Marti
17-2377

AUJOURD'HUI 23 DÉCEMBRE 1983

INAUGURATION DE L'IMMEUBLE CHÂTEL CENTRE CHÂTEL-SAINT-DENIS

Maçonnerie + BA :

A. VAUTHEY SA

Le Tilleul
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 85 85

Charpente :

GABRIEL FRÈRES SA

1607 Granges (Veveysse)
☎ 021/56 41 26

Étanchéité :

**PERROUD
FRIBOURG SA**

30, rue Saint-Pierre
1700 Fribourg
☎ 037/22 57 88

Chauffage - Sanitaire :

**CONSORTIUM
GENOUD - CURRAT
MEYER**

1616 Attalens
☎ 021/56 42 33

Installations
courant fort & faible
Téléphone Lustrerie



Entreprises Electriques
Fribourgeoises
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 76 31

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Albin Mesot

Châtel-Centre ☎ 021/56 71 88
Rue de l'Eglise ☎ 021/56 71 34

winterthur
assurances

J.-M. SAUDAN
☎ 021/56 88 44

RÉOUVERTURE
dès 17 h.
CAFÉ DES BAINS
☎ 021/56 89 59

**CHÂTEL
CENTRE**
CHÂTEL-ST-DENIS

GENECOM SA

Genefid SA
Traffert SA

☎ 021/56 89 41



JULIETTE TÂCHE
mercerie-laines

☎ 021 / 56 71 39
1618 Châtel-St-Denis

Ferblanterie
Couverture :

**ROGER
GENOUD-PERROUD**

Corcelles
1616 Attalens
☎ 021/56 44 37

Escalier bois + Portes :

MOFOR

Route de Grandcour
1530 Payerne
☎ 037/61 36 36

Agencement café :

RIME & ULRICH

1627 Vaulruz
☎ 029/2 78 19

Parquets :

E. OBERSON

bd Charmonthey 24
1800 Vevey
☎ 021/52 70 92

Nettoyages :

ROBADEY ARMAND

Les Auges
1661 Enney
☎ 029/6 29 58

Agencement cuisines :

**HILDENBRAND
& C^{ie} SA**

Saint-Nicolas 10
2000 Neuchâtel
☎ 038/25 66 86

Ascenseur :

VAUTHEY-LIFT SA

La Coula
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 87 14

Chapes :

TONELLO G. SA

Rue de Genève
1003 Lausanne
☎ 021/24 22 58

Menuiserie extérieure :

**SYLVESTRE
PILLOUD
& FILS**

Avenue de la Gare
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 70 51

Stores :

**STORES
NORMALISÉS SA**

Route de Vevey
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 81 81

Tapis + Plastique :

**ANDRÉ JORDAN
& FILS**

Rue des Deux-Gares
1800 Vevey
☎ 021/ 51 64 49

Ventilation :

ROSSELET SA

La Place
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 76 05

Serrurerie :

RENÉ PILLOUD

Forge Saint-Roch
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 73 53

Plafonds :

**BOSSAILLER
FRÈRES**

Fruence
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 87 68

Vitrierie :

SOFRAVER SA

1754 Rosé
☎ 037/30 14 24

Carrelage + Faïence :

SASSI SA

Sur-la-Rèche 48
1630 Bulle
☎ 029/2 94 45

Plâtrerie + Peinture :

PEINTCOLOR SA

Le Polygone
1618 Châtel-St-Denis
☎ 021/56 86 14

Slalom géant à Haus: Erika Hess 4^e et Michela Figini 9^e

Hanni Wenzel: un inattendu doublé

Hanni Wenzel se souviendra de Haus 1983. Vingt-quatre heures après avoir fêté dans la station autrichienne la première victoire de sa carrière en descente, la représentante du Liechtenstein s'est imposée également dans le slalom géant, ce qu'elle n'était plus parvenue à faire à ce niveau depuis mars 1980. Elle a du même coup signé son 30^e succès en Coupe du monde, le 12^e dans la discipline. Pour 9 centièmes de seconde, l'écart la séparant de sa dauphine Maria Epple, elle a ainsi décroché un doublé inattendu. L'Américaine Christin Cooper a pris place sur la 3^e marche du podium, à 19 centièmes, devant Erika Hess, à 28 centièmes.

Ce géant de Haus s'est déroulé dans des conditions pour le moins précaires, à la limite de ce qui est tolérable pour une épreuve de Coupe du monde. Les deux manches étaient en effet tracées sur le bas de la piste de descente, un mince ruban de neige en partie artificielle d'une minceur extrême. Déjà malmené par les entraînements de descente et la course elle-même, le revêtement dut encore supporter hier le double passage d'une centaine de concurrentes... Les sorties de piste furent heureusement rares, car elles se seraient terminées dans l'herbe! Si le calendrier de la Coupe du monde, extrêmement chargé, n'autorisait pas le moindre écart au programme, l'épreuve n'aurait sans doute pas eu lieu.

Dans ces conditions, les skieuses chevronnées, tout comme mercredi, se sont retrouvées aux avant-postes: à l'issue de la première manche, Hanni Wenzel (dossard 1) précédait Erika Hess de 2 centièmes, Maria Epple de 0"18, Tamara McKinney de 0"26, Christin Cooper de 0"34, Irene Epple de 0"56 et Perrine Pelen de 0"75. Les

concurrentes suivantes étant reléguées à plus d'une seconde. Le moins que l'on puisse écrire est que les premières présentaient toutes une certaine expérience... Il fallait remonter au 15^e rang pour trouver la seconde Suissesse, Michela Figini, qui précédait Zoe Haas et Maria Walliser, cependant que Monika Hess occupait le 20^e rang.

La faute au brouillard?

Au départ de la seconde manche, Erika Hess semblait idéalement placée pour rééditer sa victoire de Val-d'Isère, dans le premier géant de la saison, puisque séparée de la première par une marge infime. Encore «dans le coup» au temps intermédiaire (11 centièmes de retard sur Hanni Wenzel au total), la Nidwaldienne finissait moins bien que le matin et, avant même le départ de la Liechtensteinoise, se retrouvait 3^e, derrière Maria Epple et Christin Cooper. Sixième «seulement» sur le deuxième parcours, la championne du monde de la spécialité a une excuse à faire valoir: la nappe de brouillard qui enveloppa le tiers intermédiaire du tracé en début de



Trois filles satisfaites de leur performance: de gauche à droite, Christin Cooper, Hanni Wenzel et Maria Epple.

2^e manche atteignit son maximum de densité au moment de son passage, les cameramen de la télévision en perdant même la trace de la Suissesse pendant plusieurs secondes...

Le quatrième meilleur chrono de la deuxième manche, derrière Christin Cooper et les sœurs Epple, suffit à Hanni Wenzel pour s'imposer, de fort peu, devant la cadette des deux skieuses allemandes. Cette dernière réalise à cette occasion un petit exploit, puisqu'elle a été longtemps malade et n'a effectué ses débuts en Coupe du monde, cette saison, qu'au slalom de Sestrières. Moyennes sur le premier parcours, à l'exception d'Erika Hess, les Suissesses ont quelque peu redressé la situation au bilan final, avec Michela Figini 9^e et Maria Walliser 12^e. Toutes deux, comme Monika Hess (23^e), sont toutefois capables de mieux.

12 sur 21

Les entraîneurs helvétiques se consolent sans doute de cette performance d'ensemble en demi-teinte en constatant d'une part qu'Erika Hess passera les fêtes en tête du classement général de la Coupe du monde (avec 135 points, contre 121 à Irene Epple et 97 à Hanni Wenzel), et d'autre part qu'en ce mois de décembre les skieurs et skieuses de Suisse et du Liechtenstein, qui font partie du même groupe d'entraînement, ont enlevé 12 victoires sur 21 compétitions... Les filles se retrouveront les 7 et 8 janvier à Pfronten (RFA) pour une descente et un super-G.

Classement

1. Hanni Wenzel (Lie) 2'09"46 (1'05"56 + 1'03"90). 2. Maria Epple (RFA) à 0"11 (1'05"74 + 1'03"83). 3. Christin Cooper (EU) à 0"19 (1'05"90 + 1'03"75). 4. Erika Hess (S) à 0"28 (1'05"58 + 1'04"16). 5. Irene Epple (RFA) à 0"52 (1'06"12 + 1'03"86). 6. Tamara McKinney (EU) à 0"66 (1'05"82 + 1'04"30). 7. Perrine Pelen (Fr) à 0"86 (1'06"31 + 1'04"01). 8. Olga Charvatova (Tch) à 2"19 (1'06"63 + 1'05"02). 9. Michela Figini (S) à 2"32 (1'07"21 + 1'04"57). 10. Daniela Zini (It) à 2"69 (1'07"16 + 1'04"99). 11. Elisabeth Kirchler (Aut) à 2"88 (1'06"85 + 1'05"49). 12. Maria Walliser (S) à 3"32 (1'07"48 + 1'05"30). 13. Bianca Fernandez-Ochoa (Esp) à 3"33. 14.

Anne-Flore Rey (Fr) à 3"34 (1'06"91 + 1'05"99). 15. Fabienne Serrat (Fr) à 3"72 (1'07"13 + 1'06"05). 16. Marina Kiehl (RFA) à 3"77. 17. Michaela Gerg (RFA) à 3"92. 18. Diane Roffe (EU) à 4"18. 19. Elisabeth Chaud (Fr) à 4"32. 20. Ann Melander (Su) à 4"54. 21. Ariane Ehrat (S) à 4"62 (1'07"59 + 1'06"09). Puis les autres Suissesses: 24. Monika Hess à 5"20 (1'07"72 + 1'06"94). 26. Catherine Andeer à 5"54 (1'08"29 + 1'06"71). 46. Brigitte Gadiet et Christine von Grünigen à 8"02. 97 concurrentes au départ, 69 classées.

Les meilleurs temps de chaque manche

1^{re} manche (43 portes, 291 m de déniv., tracée par Franz Wolf/Aut): 1. Hanni Wenzel 1'05"56. 2. Erika Hess à 0"02. 3. Maria Epple à 0"18. 4. Tamara McKinney à 0"26. 5. Christin Cooper à 0"34. 6. Irene Epple à 0"56. 7. Perrine Pelen à 0"75. 8. Olga Charvatova à 1"07. 9. Elisabeth Kirchler à 1"29. 10. Anne-Flore Rey à 1"35.

2^e manche (43 portes, 291 m de déniv., tracée par Curry Chapman/EU): 1. Cooper 1'03"75. 2. Maria Epple à 0"08. 3. Irene Epple à 0"11. 4. Hanni Wenzel à 0"15. 5. Pelen à 0"26. 6. Erika Hess à 0"41. 7. McKinney à 0"55. 8. Figini à 0"82. 9. Zini à 1"14. 10. Charvatova à 1"27. Éliminées notamment: Zoe Haas (S) et Carole Merle (Fr).



Erika Hess: 14 points d'avance

Les classements de la Coupe du monde

Dames, classement général: 1. Erika Hess (S) 135 p. 2. Irene Epple (RFA) 121. 3. Hanni Wenzel (Lie) 97. 4. Maria Walliser (S) 70. 5. Olga Charvatova (Tch) 66. 6. Tamara McKinney (EU) 59. 7. Christin Cooper (EU) 49. 8. Lea Sölkner (Aut) 47. 9. Malgorzata Tlalka (Pol), Michela Figini (S) et Roswitha Steiner (Aut) 45.

Slalom géant (2 courses): 1. Hanni Wenzel 40. 2. Erika Hess 37. 3. Pelen 29. 4. McKinney 22. 5. Irene Epple 21. 6. Maria Epple 20.

Par nations: 1. Suisse 784 (messieurs 443 + dames 341). 2. Autriche 585 (394 + 191). 3. RFA 245 (40 + 205). 4. Liechtenstein 205 (100 + 105). 5. Italie 155 (95 + 60). 6. Yougoslavie 154.

Trois supporters du SV Hambourg condamnés



Trois supporters du SV Hambourg, impliqués dans la mort d'un adolescent de 16 ans, lui-même supporter du Werder Brême, ont été condamnés par le tribunal de Hambourg à des peines de prison ou à effectuer des travaux sociaux.

«Le 16 octobre 1982, lors d'un match de Coupe entre les deux clubs du Nord d'Allemagne, de violents affrontements avaient opposé des fans des deux équipes. Le jeune Adrian Maleika avait reçu un pavé à la tête et était mort le lendemain des suites de ses blessures.

Le principal inculpé, Peter Lasota, a été condamné à deux ans et demi de prison — alors que le Parquet avait requis seulement dix mois d'emprisonnement avec sursis —, sa participation à la bagarre ayant été formellement établie.

Berhard Blum s'est vu infliger une peine de dix mois de prison assorti de sursis et Caren Giedon, la seule fille au banc des accusés, devra effectuer une série de travaux sociaux

En marge de la finale de la Coupe Davis

L'heureux temps du règne australien

Lewis, Hoad, Ken Rosewall, Roy Emerson, John Newcombe, Tony Roche et bien sûr Rod Laver, l'homme aux deux «grand chelem»: voilà des noms qui résonnent haut et fort dans le ciel du tennis. C'était le temps où l'Australie régnait sur le monde... Déjà, avant la Deuxième Guerre mondiale, un joueur comme John Crawford avait ouvert la voie du succès à l'Australie. Mais la domination la plus spectaculaire des tennismen des Antipodes se situa à partir des années «50» avec des joueurs de moins de 20 ans, baptisés les «Wonders Kids» et formés à l'école d'Harry Hopman.

TENNIS



Domination tous azimuts

Le palmarès des tournois du «grand chelem» concrétisa pour l'histoire cette domination extraordinaire. Il est vrai que sur les quatre tournois majeurs, trois étaient joués à l'époque sur gazon, la surface de prédilection des joueurs australiens (les internationaux des Etats-Unis sont maintenant disputés sur ciment). Mais sur la terre battue de Roland-Garros, la présence australienne fut presque aussi considérable, ce qui montre bien la valeur «tout terrain» de ces kangourous de la raquette, forts physiquement, techniquement et particulièrement doués. Ainsi, le titre parisien revint dix fois à l'Australie entre 1956 et 1969. A Wimbledon, 13 titres du simple messieurs furent enlevés également par cette nation entre 1956 et 1971 comme à Forest-Hills, où un Australien triompha dix fois entre 1956 et 1967. Simultanément, les Australiennes enregistrèrent elles aussi bon nombre de succès grâce notamment à Margaret Court-Smith. La Coupe Davis fut aussi pour l'Australie un champ d'activité très prolifique: 24 victoires au total depuis 1900 (à quatre succès seulement des Etats-Unis) et 15 victoires entre 1950 et 1967, après des «challenge-round» mémorables contre sa rivale américaine.

Déclin avec l'ère «open»

Curieusement, le déclin du tennis australien se dessina quand le jeu s'ouvrit à tous en 1968, avec l'abolition de la distinction «professionnel et amateur» dans les tournois. La génération vieillissante parvint encore à tenir le haut du pavé durant les premières années de l'ère «open». Mais, progressivement, elle s'éteignit avec l'âge, sans

que des jeunes ne viennent les remplacer.

Pourtant, l'Australie «sortit» encore des joueurs de valeur, comme John Alexander, Phil Dent ou Peter McNamara. Mais ces joueurs comme d'autres ne réussirent jamais à rejoindre leurs glorieux aînés dans un jeu, il est vrai, plus concurrentiel à la suite de l'apparition de nouvelles nations comme l'Argentine, la Suède ou la Tchécoslovaquie.

Depuis quelques années, le tennis australien a tenté de redresser la situation avec un programme de restructuration quelque peu calqué sur l'exemple français. La fédération nationale a décidé, sous l'impulsion de son président, M. Brian Tobin, de ne plus vivre sur son passé mais de se tourner vers l'avenir avec l'organisation d'une école de jeunes. D'anciens joueurs prestigieux comme John Newcombe et Tony Roche ou encore Roy Ruffels et Bob Carmichael ont décidé de tout faire pour relancer le tennis australien et lui redonner l'image qui était encore la sienne il y a seulement 15 ans.

Avec les moyens du bord

En attendant l'éclosion de jeunes talents, le capitaine australien Neale Fraser — champion de Wimbledon en 1960 — devra se contenter de ce qu'il a pour affronter la Suède, les 26, 27 et 28 décembre à Melbourne, en finale de la Coupe Davis. Il n'aura certes pas à sa disposition des champions hors du commun. Mais il pourra tout de même compter sur des joueurs pleins d'ambition.

Patrick Cash, champion du monde juniors en 1981, John Fitzgerald, vainqueur de Yannick Noah en demi-finales, Mark Emondson, Paul McNamara, ne possédant pas des qualités exceptionnelles. Mais, chez eux, sur l'herbe de leur enfance, ils représentent toujours un danger, d'autant qu'ils sont animés par cette volonté de rejoindre leurs idoles du passé. La Coupe Davis est une bien belle occasion.

BASKETBALL



Suisse - US All Stars
114-129 (56-62)

Hugo Harrewijn est satisfait

A Sion, le match d'entraînement Suisse - US All Stars a atteint son but. A l'issue de la rencontre, malgré la défaite, 114-129 (56-62), le coach helvétique Hugo Harrewijn se déclarait satisfait.

Face à des professionnels américains, qui tardèrent à donner leur pleine mesure, les Suisses ont eu d'excellents moments. Charlet, Gothuey, Ruckstuhl et Dan Stockalper se mirent particulièrement en évidence.

Disputée en présence de 600 spectateurs, la rencontre comprenait des quarts de douze minutes. Les basketteurs helvétiques enregistraient un avantage au score à l'issue du premier. Ils étaient à égalité après la 30^e minute (72-72), mais leurs adversaires produisaient une accélération, creusaient le trou en six minutes (76-91).

Suisse: Lenggenhager (5 points), Charlet (6), Girod (20), Gothuey (4), Zali (14), Ruckstuhl (27), Stockalper (34), Portmann (2), Runkel (2), Nussbaumer (0), Adler (0).

US All Stars: Edmonds (14), Reed (14), Harris (14), Evans (13), Devis (16), Odems (12), West (13), Stich (10), Davis (6), Young (17).

CYCLISME



Agostinho crée une équipe professionnelle au Portugal

Une équipe cycliste professionnelle portugaise, dont Joaquim Agostinho sera à la fois le leader et le directeur sportif, va bientôt voir le jour, a annoncé le coureur portugais à Gendcourt (France).

A 41 ans, Joaquim Agostinho, appuyé par Jean de Gribaldy, directeur sportif de l'équipe Skil-Reydel, a donc décidé de suivre l'exemple du Français Bernard Hinault en montant sa propre équipe avec l'aide du Sporting Lisbonne, de la Banque franco-portugaise, de la société de Transport aérien du Portugal (TAP) et des grands magasins «Maseira».

C'est la première fois depuis 1975 qu'une équipe cycliste professionnelle se constitue au Portugal. Agostinho, qui a d'ores et déjà enrôlé Marc Chagas, un ancien coureur de la formation Puch, embauchera dans les prochains jours dix autres coureurs, tous des amateurs portugais. Au programme de cette nouvelle formation figurent le Tour du Portugal, ainsi que plusieurs courses françaises (Midi Libre, Dauphiné Libéré, Tour de France). L'équipe se rendra, en outre, aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et sur tout le continent latino-américain de langue espagnole, notamment à l'occasion du Tour de Colombie.

AUTO-MOBILISME



Johnny Cecotto signe chez Toleman

Le Vénézuélien Johnny Cecotto, ancien champion du monde motocycliste dans les catégories 350 et 750 cmc, a signé un contrat avec l'écurie britannique Toleman et effectuera ses débuts officiels dans le championnat du monde de formule 1 à l'occasion du Grand Prix du Brésil, le 25 mars prochain.

Johnny Cecotto, qui se révéla en moto en 1972, débuta en sport auto en 1980. Deux années plus tard, il échouait d'un point pour la victoire dans le championnat d'Europe de formule 2. En 1983, il se voyait confier un volant en formule 1 dans l'écurie Theodore et prenait part à plusieurs Grands Prix. Il obtenait sa meilleure performance avec une sixième place à Long Beach.

Cecotto, qui fêtera ses 28 ans le 25 janvier prochain, sera donc le coéquipier du jeune pilote brésilien Ayrton Senna.

FERMETURE DES MAGASINS LE 26 DÉCEMBRE

Les magasins du commerce indépendant de détail CID de la ville de Fribourg seront fermés le lundi 26 décembre, toute la journée, à l'exception des magasins d'alimentation, qui seront fermés dès 12 heures

Association fribourgeoise des détaillants

Réputée pour son choix, ses prix et son service après vente!

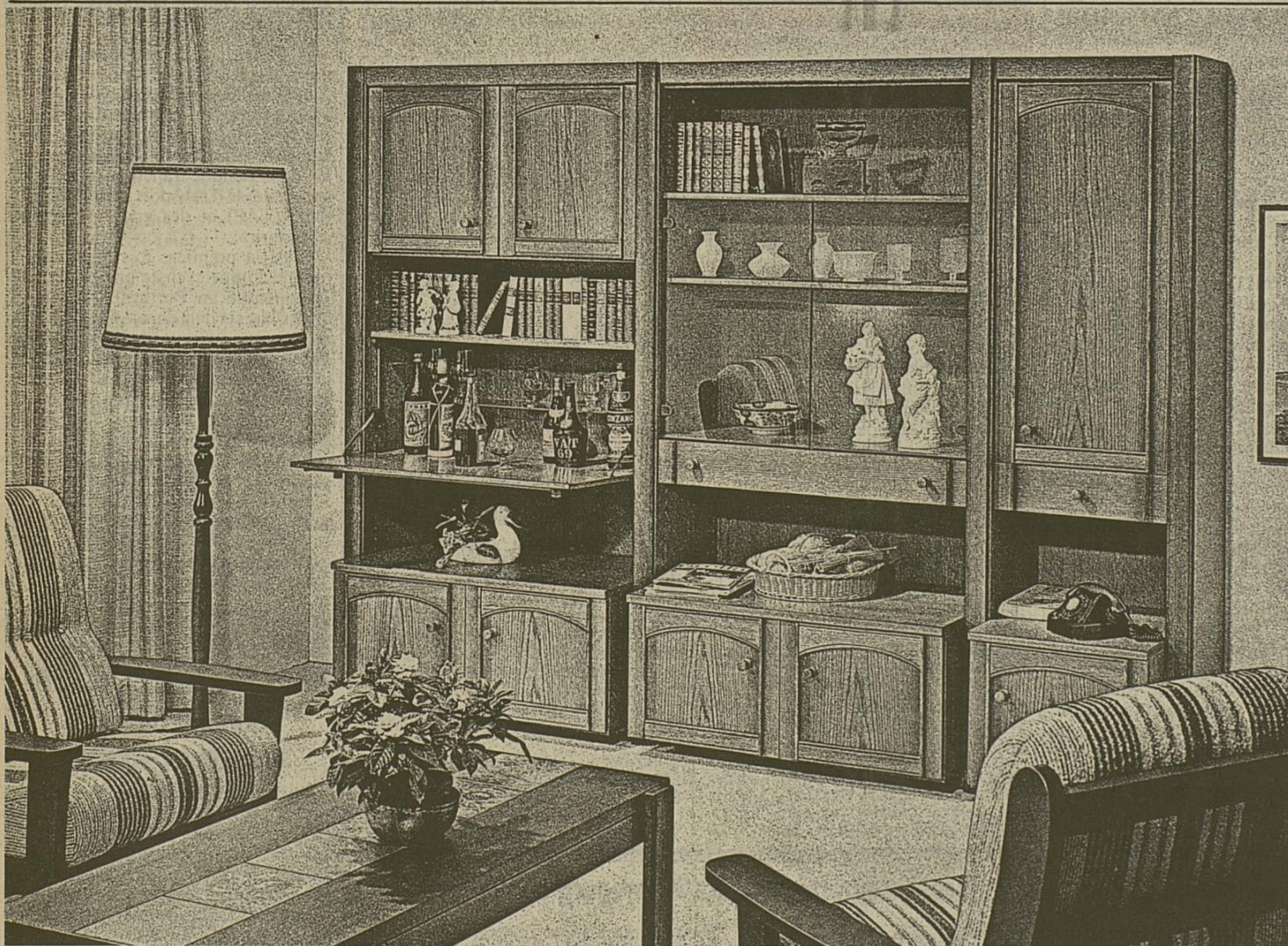
Schenmoser

Le 1^{er} mars 84 nous ouvrons à Berne, Laupenstr. 6, le plus grand discount de Berne pour TV, Vidéo, HiFi, Radio, Disco, Photo, Ménage, Calculatrices, Ordinateurs, Montres, Jeux électroniques!

Liquidation totale

autorisée du 22. 10. au 24. 12. 83
certains articles jusqu'à **50% de rabais!** **100%** sur tous nos prix!

1700 Fribourg, 28, rue de Lausanne, Tél. 037/22 31 66. Service après vente



De l'allure et de l'espace. A un prix qui ne vole pas bien haut.

Meuble-paroi Meersburg

Chêne/structuré chêne, teinte rustique, patinée. 271/54/199 cm de haut. Avec bar, portes en verre avec éclairage incorporé. Mod. 421.082: prix livré y compris montage 1265.- / prix à l'emporter 1195.-

1195.-

Pfister Meubles

Profitez de faire vos achats chez Pfister Meubles pendant vos congés de fin d'année.

Un petit voyage qui en vaut la peine!



AVRY-CENTRE

à 7 km seulement de Fribourg. Autoroute - sortie Matran. 1500 places de parc gratuites. Téléphone 037-30 91 31. Ouvert le lundi de 13 h 30 - 20 h, de mardi à vendredi de 9-20 h, le samedi de 8-17 h.

...et avec

- PRONTO - rayon spécial au très vaste assortiment à l'emporter.
- MARCHÉ DU MEUBLE - «le coin des bonnes affaires».
- BOUTIQUE AMBIANCE - mille et une idées de décors et de cadeaux.
- Essence gratuite/remboursement du billet de voyage dès achat de Fr. 500.-
- Avec la très sérieuse garantie INFO-PLUS.
- Paiement par acomptes - avantageux, discret, sans risque.

Espagne-Malte: un match à l'odeur de soufre

Au même titre que le curieux match Argentine-Pérou du « Mundial 1978 » (6-0), la rencontre Espagne-Malte de mercredi soir, au stade Benito Villamarín de Séville, passera dans l'histoire, non seulement pour son résultat inhabituel (12-1), mais aussi pour le contexte explosif dans lequel elle s'est déroulée.

Dimanche dernier, deux joueurs espagnols, le Madrilène Ricardo Gallego et le Sévillan Hipolito Rincon, s'étaient publiquement déclarés en faveur de l'achat de l'équipe de Malte, afin d'obtenir ce qui était jugé impossible à obtenir par des moyens réguliers: gagner par onze buts d'écart. Dans la population, les rumeurs allaient également bon train à ce sujet, de nombreux Espagnols estimant d'ailleurs que ce n'aurait été que justice après le scandaleux match aller entre Hollandais et Maltais, disputé à Aix-la-Chapelle, à quelques kilomètres de la frontière néerlandaise.

A défaut d'en arriver à une telle extrémité, la Fédération espagnole avait choisi de ne rien laisser au hasard, en préparant pour les visiteurs un programme de réjouissances (courses

de taureaux, cabarets, restaurants) tellement copieux qu'il devait mettre les Maltais sur les genoux. Des fuites dans la presse devaient toutefois empêcher l'exécution de ce plan et alerter les Hollandais. Ces doutes émis à haute voix sur l'honnêteté des Maltais semblent au contraire avoir eu pour résultat de renforcer leur détermination, de même que certains petits incidents, notamment le fait qu'ils n'aient pu s'entraîner lundi sur la pelouse du « Benito Villamarín ».

Maltais déterminés

S'ils ont été égaux à eux-mêmes mercredi soir, c'est-à-dire à certains moments ridicules, il est difficile de les accuser de complicité avec les Espagnols. Regroupés devant leur gardien Bionello, les dix joueurs de champ

firent tout leur possible pour retarder l'échéance, utilisant pour cela les rares moyens à leur disposition, et perdant systématiquement du temps sur les touches et les renvois. Pour sa part, l'arbitre turc, M. Ergon Goksel, a surtout donné l'impression de faire de la figuration, notamment en laissant passer des fautes indiscutables. Le penalty « offert » à l'Espagne au bout de 120 secondes de jeu pour une faute commise en dehors de la surface de réparation avait renforcé les pires soupçons et fait craindre un scandale de taille.

Toutefois, malgré sa décision très sévère d'expulser un joueur maltais à treize minutes de la fin, la suite du match montra qu'il s'agissait plus d'incompétence que de partialité. M. Goksel étant visiblement aussi dépassé que l'équipe de Malte. La véritable question consiste plutôt à savoir pourquoi l'UEFA n'a pas désigné un arbitre « de choc » pour un match aussi explosif où la pression du public a été énorme. Remontés à bloc, les 30 000 spectateurs sévillans ont en effet pleinement joué leur rôle de « 12e homme » en portant « littéralement » leur équipe. « C'est incroyable, inénarrable », devait dire le président de la Fédération espagnole, M. Pablo Porta, à propos du public, dont tous les joueurs ont souligné le rôle capital.

Le délégué de l'UEFA, le Portugais Carrillo do Rosario, a lui-même donné un coup de chapeau au public sévillan, dont il craignait pourtant les débordements. Pour le reste, tout lui a semblé à peu près normal, y compris l'arbitrage, auquel il a donné un satisfecit. Reste bien sûr à savoir si l'opinion publique européenne sera aussi convaincue que l'UEFA que tout s'est déroulé normalement.

La presse hollandaise s'incline

Dans son ensemble, la presse hollandaise s'inclinait jeudi devant cette qua-



Maceda marque le 7^e but espagnol...

(Keystone)

lification inespérée de l'Espagne. « Adieu Paris », titrait l'« Algemeen Dagblad » de Rotterdam, qui faisait état en première page, comme tous les autres journaux du pays, de l'élimination de la Hollande. Ce journal rapportait le commentaire du sélectionneur néerlandais, Kees Rijvers: « Je pense que si les Espagnols avaient dû inscrire encore quelques buts supplémentaires, ils y seraient parvenus ».

Sous le titre, « L'Espagne sait bien ce qu'il faut faire du petit nain de Malte », le « Trouw » de Rotterdam constatait: « Ce qui était inimaginable s'est passé... L'équipe espagnole a éliminé celle des Pays-Bas... Et cela n'a rien à voir avec des pots-de-vin. Les Espagnols ont joué au chat et à la souris comme il fallait le faire ». Enfin, le « Telegraaf » d'Amsterdam titrait sur six colonnes: « L'Espagne brise le rêve des « Orange », et précisait: « Ce dénouement dramatique a privé la Hollande du tour final du championnat d'Europe. Il n'y a rien à redire au triomphe et à la qualification de l'Espagne. Rijvers a reçu une bonne leçon de Munoz ».

La Squadra a attendu 529 jours!

Italie-Chypre 3-1 (0-0)

Cinq cent vingt-neuf jours après avoir remporté la finale du « Mundial », en Espagne, l'Italie a enfin renoué avec la victoire en compétition officielle. Devant la modeste équipe de Chypre, il est vrai, que la « Squadra » a battu par 3-1 (0-0), à Pérouse, devant 40 000 spectateurs, dans l'ultime rencontre comptant pour le groupe 5 des éliminatoires du championnat d'Europe des nations. Une rencontre de liquidation d'ailleurs puisque, dans ce groupe, la Roumanie était d'ores et déjà qualifiée pour la phase finale en France.

Face à une équipe chypriote qui s'appuyait sur un excellent gardien Konstantinu et qui avait adopté une tactique défensive en spéculant sur le contre, l'équipe d'Enzo Bearzot a certes affiché tout au long du match une réelle maîtrise. Mais, elle tarda à concrétiser sa supériorité, provoquant les sifflets du public de la capitale de l'Ombrie, qui accueillait un match de la « Squadra » pour la première fois, en première mi-temps notamment. Après la pause, les Italiens ouvrirent la marque avant de devoir subir une égalisation consécutive à un penalty. Nouvelle période de flottement alors que, finalement, la logique ne triompha. Ainsi, l'Italie a-t-elle tout de même terminé cette année 1983 catastrophique pour elle en signant un succès.

Si elle fut longue à se dessiner, cette victoire italienne est parfaitement méritée. En de nombreuses circonstances, les champions du monde se sont montrés séduisants, et ils auraient pu prendre l'avantage avant la pause déjà. Mais Konstantinu s'opposa avec brio devant des essais notamment du « libero » Richetti, de Rossi et de Cabrini. Il est vrai que, sur une contre-attaque, Chypre aurait aussi pu ouvrir la marque lorsque Fotis se présenta seul face au gardien Galli mais tira à côté, à la 27^e minute. Huit minutes après la pause, sur un corner de Dossena, Altobelli de la tête trouvait l'ouverture. Mais une faute de Collovati, entré pour Richetti, sur Tsighis permettait à ce dernier de se faire justice en transformant le penalty dicté par l'arbitre (75^e). A la 82^e, Dossena à nouveau servait Cabrini qui, de la tête, redonnait l'avantage aux Italiens. Et à deux minutes de la fin, Paolo Rossi parachevait le succès transalpin en transformant un penalty accordé pour une faute sur Altobelli.

Pérouse. 40 000 spectateurs. Buts: 53^e Altobelli 1-0. 75^e Tsighis (penalty) 1-1. 82^e Cabrini 2-1. 88^e Rossi (penalty) 3-1.

Italie: Galli; Bergomi, Cabrini, Richetti (46^e Collovati), Vierchowood; Baresi, Bagni, Dossena; Rossi, Altobelli, Conti (60^e Fanna).

Chypre: Konstantinu. Miamilotis, Kesos, Panziaras (85^e Mavros), Kliitos; Jangudakis, Tsighis, Kotlis, Theofanus (82^e Pansellis); Fotis, Kotis (pp).

● Classement final du groupe 5 (8 matches): 1. Roumanie 12 (9-3). 2. Suède 11 (14-5). 3. Tchécoslovaquie 10 (15-7). 4. Italie 5 (6-12). 5. Chypre 2 (4-21).

En football, on ne peut rien exclure...

Carrillo do Rosario (délégué de l'UEFA): *Jamais il ne m'était venu à l'idée que l'Espagne pourrait vaincre par un tel écart. Cela semblait impossible, mais en football, on ne peut rien exclure. La furia de l'équipe espagnole, avec l'appui d'un public fervent, l'a rendu possible... Les protestations des Maltais contre l'arbitrage sont quelque chose de fréquent dans le cas où une équipe est très inférieure à l'autre. L'arbitre avait une mission très compliquée,*

et pour moi, son travail a été satisfaisant en dehors de deux ou trois erreurs qui n'ont pas été importantes et n'ont pas influé sur le résultat.

Pablo Porta (président de la fédération espagnole): *Je n'ai pas pleuré parce que je me suis contenu. Après le match aller de la rencontre Malte - Hollande (ndlr: qui avait eu lieu à Aix-la-Chapelle en présence de 15 000 supporters hollandais), je crois que l'UEFA désirait que le miracle se produise.*

Plus qu'un seul leader en Italie

FOOTBALL ÉTRANGER

Alors qu'en Allemagne, le championnat ne reprendra ses droits que l'an prochain, en Angleterre, Liverpool a consolidé sa place de leader qui, dans l'immédiat, n'est plus menacée que par Manchester United, West Ham est légèrement distancé après son revers face à Nottingham. En Italie, la Juventus est désormais seule en tête. Pendant que Platini et ses coéquipiers disposaient de l'Inter, Falcao et les siens suivaient sang et eau à Florence pour sauver un point. En France, Bordeaux a encore amélioré sa position à la suite des demi-échecs de Monaco et de Paris St-Germain.

Angleterre: revers de West Ham

Une semaine après avoir glissé sur la peau de banane tendue sur son passage par Coventry, Liverpool a rassuré tous ses supporters en prenant le plus logiquement du monde le meilleur sur Notts County à Anfield Road. Les visiteurs n'ont pas pesé lourd dans ce match puisqu'ils étaient déjà menés à la mi-temps par 3-0 à la suite de buts signés Nicol et Souness ainsi que d'un autogoal d'un défenseur de Notts County. Après le thé, Liverpool ne fit que confirmer sa nette supériorité en inscrivant deux buts supplémentaires grâce à Rush et à Souness, encore lui. Manchester United, de son côté, a remporté l'importante rencontre qui l'opposait à Tottenham Hotspur. Les Londoniens résistèrent relativement bien durant une mi-temps, Brazil parvenant à répliquer à l'ouverture du score qu'avait signée Graham. Mais après le thé, Manchester United creusa l'écart par Moren et Graham. Les Spurs reprirent espoir avec le but de Falco mais pour peu de temps, Moren scellant le score final quelques minutes après.

Si Manchester United n'accuse toujours qu'un seul point de retard sur Liverpool, West Ham United est désormais distancé de quatre longueurs par le leader. Les Londoniens n'ont en effet pas trouvé grâce à Nottingham où ils dominèrent pourtant leurs hôtes au cours des 45 premières minutes de jeu mais sans pouvoir marquer. Nottingham, en revanche, trouva durant cette période le che-

min des filets par Hodge et après le thé sa domination fut incontestable tant et si bien que les réussites de Birtles et de Walsh (sur penalty) tombèrent comme des fruits mûrs.

Alors que Coventry a eu peine à confirmer son succès de la semaine précédente contre Liverpool en ne faisant que match nul à Norwich, les Queen's Park Rangers se sont maintenant installés à la quatrième place à la faveur de leur victoire sur Everton. Mais leur retard sur Liverpool est de cinq points.

1. Liverpool	18 11 4 3 37
2. Manchester U.	18 11 3 4 36
3. West Ham	18 10 3 5 33
4. QP Rangers	18 10 2 6 32
5. Coventry	18 9 5 4 32

Italie: la Juve seule en tête

La treizième journée du championnat d'Italie a été favorable à la Juventus qui a pu se défaire de la compagnie de l'AS Roma en tête du classement à la faveur du match nul concédé par le tenant du titre à Florence.

La « vieille dame », quant à elle, a battu l'Inter au Stadio comunale et réalisé ainsi une excellente opération. D'autant que depuis des semaines, les Milanais manifestaient d'excellentes dispositions et n'avaient nullement constitué une proie facile pour leurs adversaires. C'est le Français Platini qui mit la Juventus sur l'orbite de la victoire en marquant peu avant la mi-temps. Les Piémontais durent attendre jusqu'à sept minutes de la fin pour inscrire le but de la sécurité par Vignola.

Tenue en échec par la Fiorentina, l'AS Roma peut s'estimer heureuse de n'avoir pas dû abandonner la totalité de l'enjeu à la formation florentine qui fut de très loin la meilleure dans ce match. Les Romains doivent une fière chandelle à leur portier Tancredi qui multiplia les proesses tout au long de la rencontre, repoussant à bout portant des envois qui avaient manifestement le poids du but. A la suite de ce partage des points, l'AS Roma est non seulement devancée par la Juventus mais elle doit encore s'accommoder de la présence à ses côtés de Sampdoria et de Torino. L'étonnante formation de Gênes n'a fait qu'une bouchée de Napoli qui lui rendait visite sur la côte ligure. Au repos, Napoli perdait déjà par 3-0 à la suite de buts signés Casagrande, Mencini et Pari. Si Caffarelli parvint à réduire l'écart après le thé, le Hollandais Krol contribua à ce que, au terme des nonante minutes, il soit le même qu'au repos en déviant dans ses propres buts un tir de l'Irlandais Liam Brady, le remarquable meneur de jeu de la Sampdoria.

Torino, de son côté, a remporté une difficile victoire à San Siro contre l'AC Milan. C'est Dossena qui lui a finalement permis d'empocher la totalité de l'enjeu grâce au but qu'il marqua à vingt minutes de la fin.

1. Juventus	13 7 4 2 18
2. Roma	13 7 3 3 17
3. Sampdoria	13 7 3 3 17
4. Torino	13 5 7 1 17
5. Verona	13 6 4 3 17

France: Bordeaux augmente son avance

Bordeaux est un leader tranquille. La 23^e journée du championnat de France lui a permis de porter à cinq points son avance sur ses plus proches poursuivants. Parmi ces derniers, certains comme Paris St-Germain et Monaco ont dû lâcher du lest.

Pendant ce temps, Bordeaux reportait sa seizième victoire de la saison à Nancy. Les Lorrains donnèrent dans l'ensemble une bonne réplique au chef de file sans toutefois être en mesure

d'empêcher ce dernier de parvenir à ses fins. Lacombe ouvrit le score en première mi-temps et Tusseau, après le thé, assura définitivement le succès des visiteurs.

Paris St-Germain, en revanche, a séché face à la défense de Laval qu'il n'est pas parvenu à contourner une seule fois devant son public du Parc des Princes. Ce match nul permet à Auxerre de se porter à la hauteur des Parisiens. La troupe de Guy Roux s'est en effet imposée sans coup férir contre Lens qui bat de l'aile depuis son élimination de la Coupe d'Europe par Anderlecht. Le Polonais Szarmach a marqué deux buts, Lanthier et Garande inscrivant également leur nom au tableau des marqueurs.

Nantes a eu un match plus difficile que prévu contre Rennes. Il faut dire que c'était un derby et que les Rennais ont vendu chèrement leur peau. Rennes avait du reste ouvert le score peu après la reprise par Poullain mais Robert et Vezir permirent à Nantes de renverser la vapeur. Nantes doit toutefois beaucoup à son gardien Bertrand-Demanus qui repoussa un penalty de Stopyra avant de réitérer son exploit quelques secondes plus tard, l'arbitre ayant donné ce coup de réparation à retirer, opération dont Bousdira se chargea aussi maladroitement que son coéquipier.

Grâce à cette victoire, Nantes rejoint Monaco à la deuxième place. Les Monégasques ont dû se contenter du partage des points contre Metz bien qu'ils fussent parvenus à deux reprises, par Krause puis par Genghini, à prendre l'avantage. Mais les Messins réagirent à chaque fois, par Bernard et finalement par Hinchberger.

Toulouse enfin reste vaincu depuis neuf rencontres; l'équipe de Jean-dupeux est allée faire match nul à Lille.

1. Bordeaux	23 16 4 3 36
2. Monaco	23 13 5 5 31
3. Nantes	23 13 5 5 31
4. Auxerre	23 14 2 7 30
5. Paris SG	23 12 6 5 30



Madame Madeleine Ecoffey-Romanens, à Sâles;
Monsieur et Madame Jean-Marc Ecoffey-Michel et leurs enfants Aimé, Christian et Fabien, à Sâles;
Monsieur et Madame Claude Ecoffey-Michel et leurs enfants Charles et Jacques, à Epagny;
Madame et Monsieur Gérard Dorthe-Ecoffey et leurs enfants Pierrette et Stéphanie, à Romont;
Madame et Monsieur Claude Dumas-Ecoffey et leurs enfants Catherine, Véronique et Pierre, à Romont;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Suard-Ecoffey et leurs enfants Frédéric et Martine, à Drogens;
Monsieur Georges Ecoffey, à Sâles;
Monsieur et Madame Fernand Ecoffey, à Romont;
Monsieur et Madame Max Ecoffey, à Romont;
Révérende Sœur Bernadette Ecoffey, abbaye de la Fille-Dieu, à Romont;
Madame veuve Aline Schmid-Ecoffey, à Villeneuve/VD;
Madame veuve Berthe Liénard-Ecoffey et famille, à Romont;
Monsieur et Madame Arthur Ecoffey et famille, à Vuisternens-devant-Romont;
Madame veuve Thérèse Dupont-Ecoffey et famille, à Vuadens;
Madame et Monsieur Eugène Delley-Ecoffey et famille, à Estavayer-le-Lac;
Madame veuve Brigitte Ecoffey-Girard et famille, à Romont;
Monsieur et Madame Jules Moret, à Meyrin;
Madame veuve Rosa Ecoffey et famille, à Romont;
Les familles Romanens, Charrière, Castella, Menoud, Gremaud, Rouiller et Pittet;
ainsi que que toutes les personnes parentes et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse ECOFFEY

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parrain, enlevé à leur tendre affection, le 21 décembre 1983, dans sa 73^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré en l'église de Sâles (Gruyère), le samedi 24 décembre 1983, à 14 heures.

Domicile mortuaire: 1688 Sâles (vieille école).

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-53200



Le Tribunal de la Glâne

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse ECOFFEY

beau-père de M. Claude Dumas
président du tribunal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53143



Le personnel du Greffe du tribunal,
de l'Office des poursuites et du Greffe des justices de paix
de la Glâne

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse ECOFFEY

beau-père de M. Claude Dumas
président du tribunal

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53142



LA FCTC de Sâles

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse ECOFFEY

parrain de son drapeau

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-124121



La Société des chasseurs glânois

fait part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

membre actif
père de M^{me} Monique Suard et
beau-père de MM. Claude Dumas
et Jean-Pierre Suard,
membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53207



La Société de tir militaire de
Vuisternens-devant-Romont

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

membre fondateur et ancien président,
frère de Monsieur Arthur Ecoffey,
membre d'honneur et membre actif

L'office d'ensevelissement sera célébré en l'église de Sâles, le samedi 24 décembre à 14 heures.

17-53208



Le FC Vuisternens-devant-Romont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

membre d'honneur
beau-père de M. Jean-Pierre Suard
dévoté président
grand-père de Frédéric
junior du club
frère de MM. Arthur et
Georges Ecoffey
membres d'honneur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53190



Les marchands de bétail
de la Glâne

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-461941



La famille Roland Seydoux
Les Barattes, Le Crêt

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

marchand de bétail
son cher et
estimé copropriétaire

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-124120



Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Madame Christiane et Monsieur Adrien Buchs et leurs enfants, à Genève;
Monsieur Jules Ruffieux, à Fribourg;
Madame Yvonne Seydoux-Ruffieux, à La Tour-de-Trême;
Monsieur et Madame Antoine Ruffieux, à Fribourg;
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de Cyprien Ruffieux;
Madame Simone Buchs et famille, à Sorens;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Camille RUFFIEUX

instituteur retraité

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, endormi dans la paix du Seigneur le 22 décembre 1983, dans sa 88^e année, et réconforté par la grâce des sacrements.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Crésuz, le samedi 24 décembre 1983, à 14 heures.

Domicile mortuaire: salle communale de Crésuz (ouverture de 9 h. à 21 h.). La famille sera présente de 15 h. à 21 h.

Adresse de la famille: M^{me} Christiane Buchs, 53, rue de Lyon, 1203 Genève.

Veillée de prières: ce vendredi 23 décembre 1983, à 19 h. 30, en l'église de Crésuz.

L'office de trentième sera célébré en l'église de Crésuz, le 21 janvier 1984, à 19 h. 30.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tient lieu.

17-13602



La Commission cantonale d'arbitrage en matière
d'améliorations foncières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse ECOFFEY

beau-père de M. Claude Dumas
président de la commission

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53144



Le chœur mixte de la paroisse
de Sâles «La Concorde»

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

membre d'honneur
beau-père de M^{mes} Françoise
et Bernadette Ecoffey
membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-124122



L'Amicale des contemporains 1911 de
Romont et environs

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Alphonse Ecoffey

son regretté membre

L'office d'enterrement aura lieu le samedi 24 décembre 1983, à 14 heures, en l'église de Sâles/Gruyère.

17-53198



Remerciements

Très touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame
Gabrielle BERSSET-DESCHENAU

Monsieur Fernand Berset et sa parenté vous remercient très sincèrement de la part que vous avez prise à leur douloureuse épreuve. Ils vous en expriment leur profonde reconnaissance.

L'office de trentième

sera célébré le samedi, 7 janvier 1984, à 18 h. 30, en l'église du Christ-Roi, à Fribourg-Fribourg, décembre 1983.



Madame Frédéric Boivin-Ryser, à Lausanne;
Monsieur et Madame Gérard Boivin-Détruche, à Oleyres;
Monsieur Michel Boivin, à Genève;
Monsieur et Madame Pierre Boivin-Bourgeat, leurs enfants Denis et Marc, à Fribourg;
Monsieur Pascal Boivin, à Genève;
Monsieur Edouard Boivin, à Genève, et famille;
Monsieur et Madame Charles Boivin, à Genève, et famille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Frédéric BOIVIN**

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin,
parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 22 décembre 1983, à l'âge de 74 ans, après
une longue et pénible maladie supportée avec beaucoup de courage et de dignité.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, mardi 27 décembre.

Messe de sépulture au centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 14 h. 15.

Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire: centre funéraire de Montoie, 1007 Lausanne.

Domicile de la famille: 1004 Lausanne, chemin de Pierrefleur 44.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nous sommes pressés de toutes
manières, mais non désespérés;
abattus, mais non perdus.

22-23



Le conseil d'administration de Proventa SA

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Frédéric BOIVIN**

père de Messieurs Gérard Boivin, administrateur
et Pierre Boivin, conseiller juridique

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1108



La direction et le personnel de Proventa SA

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Frédéric BOIVIN**

père de Monsieur Gérard Boivin,
administrateur et estimé patron

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1108



Gestimmob François Maridor-Gérald Boivin et Cie

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Frédéric BOIVIN**

père de Monsieur Gérard Boivin,
son ami et associé

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1101



Imprimerie Saint-Paul

Prospectus « TOUT MÉNAGE »,
publicité pour l'industrie
et le commerce, sont notre spécialité



Les parents et les amis

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Constant Arnoud**

enlevé à l'âge de 73 ans

L'office de sépulture sera célébré en la
collégiale de Romont, le samedi 24 décem-
bre 1983, à 9 h. 30.

Le corps repose en la morgue de l'hôpital
de Billens.

RIP

17-53210



Le personnel de l'Etude
de Pierre Boivin

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Frédéric Boivin**

père de Pierre Boivin

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

27-52309



L'Association des amis des
Marionnettes de Fribourg

a le profond regret de faire part du décès
de

**Madame
Marie-Marthe
Aeby-Karrer**

mère de Mme Marie-Jo
Bindschedler-Aeby
du Théâtre des marionnettes
de Fribourg

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-53206



La direction et le personnel
de Fiat Auto (Suisse) SA

ont le regret de faire part du décès de

**Madame
Marie-Marthe
Aeby-Karrer**

mère de leur fidèle collaborateur
M. Jean Salerno.

18-5866



Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame
Cécile DUPRAZ-BUGNON**

Ma chère maman et parente que Dieu a reprise à lui dans sa 85^e année.

2502 Bienne, le 21 décembre 1983, home du Ried-du-Bas

Pour les familles affligées
Hubert Dupraz

L'incinération aura lieu mardi 27 décembre, service funèbre, à 10 h. 30, en la chapelle
du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de Cremo SA

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri GRADEL**

retraité
leur fidèle collaborateur durant trente-cinq ans

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-63



Le Chœur mixte de la basilique de
Notre-Dame

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Henri Gradel**

dévoué membre du comité

La messe de sépulture aura lieu, en la
basilique de Notre-Dame, vendredi, à
14 h. 30.



La SFG Fribourg-Ancienne

a le pénible devoir de faire part du décès
de

**Monsieur
Henri Gradel**

membre honoraire

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

17-717



Les Marionnettes de Fribourg

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Marie-Marthe
Aeby-Karrer**

mère et belle-mère des animateurs

Elle a succombé à une longue et cruelle
maladie, après une lutte exemplaire.

Elle aimait tant les marionnettes.

17-764

Chacun devrait y penser...

Demandez notre brochure
qui vous donnera toutes
les indications utiles pour
ce qu'il faut faire en pré-
sence d'un décès ou en
prévision de son propre
décès.

Demandez cette plaquette gratuite
à:



**POMPES FUNÈBRES
P. MURITH**
Pérolles 27, Fribourg
☎ 037/22 41 43

**Toutes vos annonces
par Publicitas, Fribourg**



GARAGE-CARROSSERIE GENDRE SA



Désireux de développer notre département «véhicules utilitaires»,
nous engageons



UN REPRÉSENTANT

dynamique, aimant le contact avec la clientèle.

Envoyez-nous votre offre de service sans tarder.
Route de Villars 105, 1701 FRIBOURG.



Route de
Villars 105
FRIBOURG
037/24 03 31

Le garage vraiment complet... tout sous le même toit...

Le pavé «page jaune»
ou le moyen sûr d'être lu
par quelque 90 000 lecteurs.

Renseignements au
☎ 037/81 41 81

LA PAGE JAUNE

SUIVEZ LA LIGNE...

AUTOS-MOTOS-VÉLOS

53155/Golf GTI, 81, blanche, 63 000 km, exp., très bon état, Fr. 11 000.-, 037/24 46 45.

53150/Fiat 127 Sport, 81, 35 000 km, noir mét., excellent état, Fr. 6500.-, 037/24 56 37.

53151/Yamaha 125 DT, mod. 81, bon état, 037/63 23 74, repas.

305464/BMW 320/6, 80, mét., exp., dir. ass., rad.-k7, spoiler, 26 12 17.

53154/Bus, pour bricoleur Fr. 500.-, 037/45 13 72.

305473/Golf GL 1500, 83, 3 p., 24 000 km, bleu mét., Fr. 9800.-, 037/33 11 35.

56/Manta Berlina, 1976, 62 000 km, Fr. 6200.-, 037/24 77 63 (hres repas).

53146/Ford Mustang, mod. unique, 50 000 km, 037/65 15 59.

305483/Fiat 127, très belle, bon état, sans rouille, exp., Fr. 2500.-, 029/2 63 37.

53055/Toyota Corolla 1200, exp. 18.10.83, Fr. 2400.-, 038/24 24 64.

305497/BMW 320, très bon état, mod. 79, Fr. 6500.-, 037/28 26 37 le soir.

305498/Autobianchi A 112, exp., Fr. 2000.-, 037/26 11 71.

1181/Citroën 2 CV 6, exp., Fr. 3200.- ou Fr. 120.- p. mois, 037/46 12 00.

53148/BMW 2002, non exp., pr bric., à vendre à bas prix, 037/75 33 82 ou 75 19 35.

305482/Fiat 131, 4 portes, 1300 S, soignée, exp., mod. 76, Fr. 2800.-, 029/2 63 37.

305485/Opel Kadett, 85 000 km, exp., soignée, Fr. 2250.-, 037/31 14 84.

53165/R 4, Fr. 1900.-, exp. nov. 83, bon état, 037/52 26 44 dès 19 h.

53166/Peugeot 604 TI, toutes options, 72 000 km, 037/65 15 59.

305503/Urgent: à vendre cause départ à l'étranger, Honda Civic Joker, 1983, 25 000 km, garantie, Prix à disc., 24 81 58 ou 24 99 96.

53169/Pr. bric. Alfa 2000 GTV, 73, bas prix, 037/31 13 34.

305490/Simca 1100, non expertisée, 76, Fr. 400.-, 037/37 19 58.

53174/Urgent, cause de départ, CX 2400 Palace, parfait état, très propre, Fr. 3000.-, 037/63 10 32.

53167/VW Passat LS, 5 p., 70 000 km; Datsun Cherry Break, 79; Datsun Sunny State, 80; Peugeot 504 Break, 98 000 km; Opel Ascona 1,6, 95 000 km, 037/65 15 59.

305391/VW Golf LS, brune 75 000 km, radio-cassette, 8 jantes, 4 pneus été et 4 hiver, Fr. 5000.-, 037/33 12 38.

3013/Opel Kadett Break 1,6 S, mod. 82, 11 000 km, expertisée, 037/46 45 54.

53173/Pour bricoleur, Opel Kadett, 130 000 km, bas prix, 037/33 25 00.

305486/Peugeot 104 mod. 75, rot Fr. 3300.- Passat Break, 5 turing LS, Mod 74, met. blau Fr. 3600.- Beide Wagen rostbehandelt neue Malerei, 037/22 36 19 ab 20 Uhr.

53156/Renault 5 TL 76, 80 000 km, exp., Fr. 2900.- Taunus 1,6 XL 75, 85 000 km, exp., Fr. 3400.-, 037/37 16 80 dès 19 h.

2540/BMW 2002, rév., 75. exp., Fr. 3900.- ou Fr. 135.- /mois. 037/ 61 48 33.

2540/Fiat 124 Sport, 5 vit., exp., Fr. 3900.- ou Fr. 135.- /mois. 037/ 61 48 33.

2540/Renault Fuego GTS, 82, 29 000 km, Fr. 12 900.- ou Fr. 356.- /mois. 037/ 61 48 33.

2540/VW Jetta GLI, 80, exp., Fr. 7900.- ou Fr. 274.- /mois. 037/ 61 48 33.

2540/Toyota Carina Break, 79, 75 000 km, exp., Fr. 6900.- ou Fr. 239.- /mois. 037/ 61 48 33.

2540/Citroën CX GTI, 79, exp., Fr. 8900.- ou Fr. 308.- /mois. 037/ 61 48 33.

53047/Escort 1600 Ghia, 81, 24 000 km, prix à disc. 037/ 24 90 88.

52883/Volvo Break 245 GTI, 1981, exp., 80 000 km, Fr. 14 200.-; Volvo Break aut. 245 DL, 1977, 150 000 km, Fr. 5800.-; Alfetta 1800, 1981, 70 000 km, Fr. 8700.-. J.-Claude Thévoz, 037/ 75 15 53 ou 67 11 03.

52921/Opel Commodore 2,5 I, mod. 73, direction assistée, mécanique refaite, exp., Fr. 3800.-. 029/ 2 64 67.

52922/Peugeot 305, mod. 78, 58 000 km, vert mét., exp., Fr. 4100.-. 029/ 2 64 67.

52923/VW Passat, mod. 75, 95 000 km, exp., Fr. 2850.-. 029/ 2 64 67.

305451/De privé Opel Kadett Break, mod. 83, 5500 km, garantie, Fr. 13 400.- à disc. 037/ 26 26 87.

53048/Daihatsu 4 x 4, 2800 cm³, Diesel, mod. 81, 5 vit., toit ouvrant, 13 000 km, impeccable, Fr. 17 500.-. 037/ 33 17 60.

53046/Range Rover, blanche, 82, 4 p., jantes alu, air conditionné, 48 000 km, parfait état, prix à disc. 022/ 43 92 03 ou 029/ 2 59 07.

2515/Opel Ascona 2,0 S, 81; Opel Rekord 2,0 E, 78; Opel Rekord 2,0 S, 79; Honda Accord, 82; Renault 30 TX, 80; Audi 80 GLE, 81; Alfetta 2,0 L, 79; Fiat 131, 79; Ford Granada 2,8 L, 77; Ford Taunus 2000 GL, 77. A. Schoeni Fils SA, Belfaux, 037/ 45 12 36.

305452/Mercedes 280 E, année 1983, 4800 km, toutes options. 037/ 75 18 42.

305469/A vendre Opel Ascona 1600 S, mod. 82, 33 000 km, prix à disc. 037/ 24 64 17.

52978/Fr. 3600.- Break Ford Taunus, 1600 cm³, 80 000 km, mod. 77, exp., très bon état. 021/ 93 11 51.

52975/Pour cause décès: Audi 80 LS, 74, exp., état impeccable, Fr. 3900.- à disc. 037/ 31 22 74.

52977/Fr. 3400.- Break Peugeot 304, 1300 cm³, 70 000 km, mod. 78, exp. 12.1983, très bon état. 021/ 93 11 51.

A VENDRE

53149/Déblayeuse à neige, robuste, gde lame, Fr. 950.-, 037/ 37 18 37.

305474/4 roues neige 70% pour Alfa 2 L + potager électr. 3 plaques en bon état, 037/ 22 13 93.

305502/Plusieurs chaussures de ski d'occasion, 037/ 24 13 71 dès 18 h.

305501/TV couleurs, gr. écran, télécommande, pour téléseuil, 037/ 31 26 41.

53159/Pour Alfa GTV 4 pneus 205 x 60 HR neufs, 4 jantes alu neuves, prix d'achat Fr. 2156.-, vente Fr. 1550.-, chaînes à neige snow-grip 165/14 neuve, prix Fr. 180.-, (achat Fr. 220.-), 037/ 26 39 76, 12-12 h. 45.

622/Fourneau à mazout avec citerne 1000 l, bas prix, 22 52 53.

53157/A vendre bois de feu, sapin, foyard, sciés, coupés, livrés, 037/ 31 14 02.

305496/Superbe nichée berger allemand, pure race, noir feu. Prix intéressant, 037/ 37 18 21.

305480/Frigo Novamatic, 3***, 85 cm h., état de neuf, 1/2 prix, 037/ 24 78 81.

305489/1 appareil photo Minolta SRT 101, av. objectif 55 mm/1,7 + étui et flash électronique, le tout à l'état de neuf, Fr. 480.-, 021/ 93 55 76, h. repas.

53160/A vendre cause déménag. 1 buffet de cuisine, 037/ 52 28 47, repas.

53163/A vendre tour à bois, entre pointe 80 cm diam. max. 30 cm, Fr. 450.- à discuter, 037/ 64 10 58.

53171/A vendre matériel d'éclairage, table d'éclairage, spots, projecteurs, 1 suiveur, etc., pour orchestre, 037/ 64 11 61.

53170/A vendre matériel de discothèque révisé, console Sono, électronique, ACD, 2 x 500 W, 8 x 250 W, + mat. d'éclairage, etc., 037/ 64 11 61.

53172/Excellent piano droit Niendorf, Fr. 3500.-, 029/ 7 15 70.

305468/Magnifique maquette train/Lima avec joli paysage, tunnels, ponts, moulin à eau, etc., entr. électr., dim. 2.15 sur 1.30, valeur Fr. 1200.-, cédé à Fr. 850.- conv. amateurs. 24 26 14, le soir.

53064/Chiots montagne des Pyrénées avec papiers; aquarium 150 l., complet, Fr. 500.-; machine à glace pilée, neuve, Fr. 5000.-, cédée Fr. 3000.-. 037/ 65 15 56.

53052/Accordéon chromatique «Cavagnolo», 12 registres, parfait état, Fr. 2000.-. 037/ 34 15 23, le soir.

52893/1 caméra Super 8 Sonor Bolex Auto Focus, état neuf, Fr. 1000.-. 037/ 22 48 08.

52716/Potager Sarina comb. bois électr., avec évier machine à laver Bosch, prix à disc. 037/ 52 14 13, le soir.

53045/Eau-de-vie de prunes Berudge. 037/ 75 24 17.

DIVERS

1700/Duo ou trio, major de table pour mariages et soirées. 037/ 34 23 19.

50307/Chiens-chats, articles et produits. Demandez notre catalogue, vente par correspondance. 021/ 22 13 41.

26/Pour vos fêtes: panier garni dès Fr. 15.-, grand choix de fraises, asperges, cerises et ananas. Au Grenier, Grand-Places 10, Fribourg, 037/ 22 17 14.

1071/Lourdes 1984. Le pèlerinage de la Suisse romande aura lieu du 19 au 26 mai. Inscriptions en janvier.

305465/Accordéoniste libre (sauf 31). 037/ 75 31 52, le matin.

588/J'achète vieil or, alliances, bijoux, or dentaire, montres. Je paie comptant. Willy Bilat, horloger, Pérolles 15, FR.

1064/DÉMÉNAGEMENTS TYP-TOP, débarras de galetas, de caves et d'appartements après décès. J.-P. Pisu, Villars-sur-Glâne, 037/ 24 71 28 - 23 14 51.

53168/Chasse. Perdu canne siège. Récompense, 037/ 24 74 27, matin, 7 h.

IMMOBILIER A LOUER

53147/A Ménières, app. 3 pces, dans villa, pour fin janv. ou à convenir, 037/ 64 16 68.

/Sapcieux et bel appartement de 4 pièces, confort, dans villa moderne, Vignettaz-Sud, pour le 31.3.84, à personnes tranquilles. E. ch. S 17 - 305460 Publicitas, 1701 Fribourg.

56/1 studio à Pérolles 57, Fr. 350.- entrée fin déc., 037/ 24 28 23.

4007/Studio tranquille, tout confort, à Moncor; ainsi que chambre au Schoenberg, 037/ 24 19 88 ou 22 80 01.

305484/A louer pour 1^{er} février 84, 3 pièces à Villars-sur-Glâne, rte du Belvédère, 30 13 22.

53164/Appart. 4 pces ch. du Verger à Villars-s-Glâne, quartier tranquille, loyer mens. Fr. 1127.- tout compris, possibilité d'aide fédérale libre dès le 1.2.84, 037/ 24 49 51.

305495/Beaumont appart. 3 1/2 p., 95 m² piscine, dès 1.2.84 év. plus tôt, Fr. 865.- par mois + charges, 037/ 24 89 41.

4007/Appartement 4 pièces au Schoenberg, meublé ou non meublé, libre tout de suite, 037/ 24 19 88, avant 9 h., 037/ 22 80 01.

IMMOBILIER ON CHERCHE

53153/Etudiante cherche chambre indép. ou appartement bon marché à Fribourg, 037/ 33 20 52.

305476/Famille ch. app. 3-4 pces, tout de suite, Fribourg proches env., dans petit locatif ou villa, loyer mod., 24 18 60.

/Cherchons studio pour le 30 janvier 1984 dans le quartier du Schoenberg. E. chiffre 55 1904, Publicitas SA, 1701 Fribourg.

OFFRES D'EMPLOI

694/On cherche, pour janvier 1984, une jeune fille de 16 à 18 ans (pour aider à la vente à la confiserie). Congé le dimanche après midi et le lundi. Se présenter: Confiserie-Tea-Room F. Joye, Grand-Places 16, Fribourg, 037/ 22 31 31.

305487/Famille cherche pour début janvier jeune fille ou dame sachant cuisiner pour faire quelques travaux ménagers ainsi que le repas du lundi au vendredi de 10 h. à 12 h., 24 37 72 après 20 h.

53161/Je cherche femme de ménage sympa, de toute confiance 5 x 2 h. par semaine, région Belfaux, 037/ 45 22 33.

DEMANDES D'EMPLOI

53162/Mécanicien auto qualifié cherche place, région Broye, date à convenir, 037/ 75 18 01, repas.

52976/Jeune italienne piémontaise cherche place de jeune fille au pair, en ville de Fribourg ou dans les environs éventuellement. 029/ 6 29 32.

52952/Etudiant cherche emploi tout de suite et jusqu'au 15.1.1984. 037/ 75 24 17.



roulez
feutré

Directives
concernant la collaboration
avec nos annonceurs

Prescriptions de date

Un journal doit être d'actualité s'il veut avoir du succès. Ce n'est que peu avant l'impression que l'on connaît le volume du texte rédactionnel et du journal lui-même. De ce fait il peut arriver que malgré la meilleure volonté, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

Chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extrait des conditions générales de l'AASP en relations avec des annonceurs.

Le texte intégral peut être obtenu auprès des guichets de réception d'annonces.

VEUILLEZ S.V.P. ÉCRIRE EN MAJUSCULES LE TEXTE DE VOTRE ANNONCE, MERCI.

Annonce à faire paraître dans la rubrique
de La Liberté du LU/ME/VE

Veuillez m'envoyer un bulletin de versement J'ai déjà versé la somme au CCP 17-50

_____	(min.)
_____	Fr. 10.-
_____	Fr. 15.-
_____	Fr. 20.-
_____	Fr. 25.-

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

Numéro postal et localité: _____

Tél: _____

Signature: _____

LA PAGE JAUNE

UN SUCCÈS FOU...
... une prestation
LA LIBERTÉ!

NOUVEAU!
2 ans après son lancement,
la page jaune est N° 1 au hit parade
des pages publicitaires de votre
quotidien.
Pour répondre à ce succès, une
seule solution: la création d'une
3^e page jaune hebdo LE LUNDI
délai: le vendredi à 9 h. à
Publicitas Fribourg
Téléphonez
au 037-81 41 81
ou retournez
votre coupon-réponse
à Publicitas SA, rue de
la Banque 2, 1700 Fribourg



Notre-Dame de la Verguenaz,
priez pour elle

Gabrielle et Constant Lauper-Descloux, leurs enfants et petite-fille, à Fribourg et Hauteville;
Monique et Guy Pittet-Descloux et leurs enfants, à Villarsviriviaux, Granges-Marnand et Fribourg;
Yvonne et Jacquy Rithner-Descloux et leurs enfants, à Saint-Prex et Morges;
Canisia et Roger Savary-Descloux et leurs enfants, à Ursy;
André et Serbia Descloux-Aldécoa et leur fille, à Marsens;
Les familles Dunand, Seydoux, Perroud, Cuennet et leurs enfants, à Vaulruz, Bulle, Bossonnens, Belfaux et Ponthaux;
Les familles Descloux et Chollet et leurs enfants, à Bulle et Romont;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Louisa DESCLOUX
née Dunand

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le jeudi 22 décembre 1983, dans sa 80^e année, après une pénible maladie, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

L'office de sépulture sera célébré en l'église de Vaulruz, le samedi 24 décembre, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: Le Diron, 1627 Vaulruz.

R.I.P.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tient lieu.

17-13600



Remerciements

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Monsieur
Max PERROUD

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

L'office de trentième

aura lieu, en l'église de Sainte-Thérèse, à Fribourg, le samedi 7 janvier 1984, à 17 h. 30.

17-1700



L'Amicale des contemporains
1914 de Romont et environs

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

son cher membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53189



Le président et les membres
de la commission administrative,
la direction et le personnel de
l'Office cantonal des assurances sociales

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Angèle Wicht

mère de Monsieur Georges Wicht
membre de la commission administrative

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-1002



La Société des artilleurs
et soldats du train de la Glâne

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

son cher membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53203



L'Association glânoise
du corps enseignant primaire
et son inspecteur

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de Gérard Toffel, membre
du comité et beau-père
d'Agnès Toffel, institutrice.

17-53201



Le Chœur mixte paroissial
de Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

membre d'honneur
époux de M^{me} Marie Toffel
dévouée secrétaire
père de Gérard et beau-père d'Agnès
dévoués membres actifs

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53186



La Société des sapeurs-pompiers
de Prez-vers-Noréaz

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de Jean-Pierre
dévoué membre de la société

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53205



La Fanfare paroissiale de
Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

membre d'honneur
beau-père de M. Gaston Bosson
son dévoué président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53187



Le Conseil communal de
Vuisternens-devant-Romont

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

beau-frère de M. André Menoud
dévoué et estimé syndic

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53188



La Société féminine de gymnastique de
Siviriez

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de Madeleine Bosson,
membre actif

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53204



Ouvre ton cœur, Seigneur
Je viens vers Toi, dans le creux de tes bras,
je dépose mon âme, mais,
Toi Seigneur, de la chaleur de tes mains,
réchauffe tous ceux qui ont du chagrin.

Son épouse:
Marie Toffel-Menoud, à La Pierraz;
Ses enfants:
Jean-Pierre et Anne Toffel-Carrel, à Châtonnaye;
Marie-Madeleine et Gaston Bosson-TOffel, à Chavannes-les-Forts;
Gérard et Agnès Toffel-Berset, à Prez-vers-Siviriez;
Ses petits-enfants:
Stéphane, Laurence, Emmanuel et Anick Bosson, à Chavannes-les-Forts;
Ses frères et leur famille:
Louis Toffel, à Hennens;
Robert Toffel, à Zurich;
Georges Toffel, à La Roche;
Charles Toffel, à Torny-le-Petit;
Paul Toffel, à Genève;
Les familles Menoud, à Chavannes-sous-Orsonnens, Vuisternens-devant-Romont et Marsens;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marcel TOFFEL

ancien laitier

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, le mercredi 21 décembre 1983, jour de son 69^e anniversaire, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Siviriez, le samedi 24 décembre 1983, à 14 h. 30.

Veillée de prières, vendredi 23 décembre 1983, à 20 heures, en l'église de Siviriez.

Domicile mortuaire: 1678 La Pierraz.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

17-1961



La commission scolaire et
le corps enseignant
du cercle de Chavannes-les-Forts - Prez-
vers-Siviriez - Villaraboud

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de Gérard
beau-père d'Agnès
estimés instituteurs et collègues

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53195



FC Siviriez-Vétérans

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de Jean-Pierre et Gérard
leurs membres dévoués

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53211



L'Amicale des instituteurs de 1973

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de leur camarade de classe Gérard

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.

17-53202



La Direction et le personnel de
Conserves Estavayer SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

père de leur fidèle collaborateur,
M. Jean-Pierre Toffel

L'ensevelissement aura lieu le 24 décembre 1983 à Siviriez.

17-1614



La Société de laiterie de La Pierraz
a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

ancien laitier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-53184



Le FC Siviriez et le Club des Cents
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Marcel Toffel

époux de M^{me} Marie Toffel
membre du Club des Cents et
père de Jean-Pierre et Gérard
membres du club

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-748

Fribourg freiné en 1^{re} ligue

TENNIS DE TABLE



Après trois victoires consécutives dans le championnat de 1^{re} ligue, Fribourg I a été freiné par Monthey II en terre valaisanne à l'occasion d'un match en retard du premier tour. Les Fribourgeois conservent tout de même leur troisième place, mais sont maintenant menacés par Forward.

Toujours privés d'Eltshinger, les Fribourgeois disposaient d'Alena, Zivkovic et Jonin (C8) qui prirent un mauvais départ, puisqu'ils étaient menés 3-1 après le double, seul Alena ayant gagné son simple contre Chérix. Mais Alena et Zivkovic remettaient les équipes à égalité après leur deuxième simple. Ce n'était toutefois pas suffisant et les Fribourgeois s'inclinaient

logiquement, compte tenu des classements des joueurs en présence.

Coupe: Ependes passe, Bulle échoue

La semaine dernière était consacrée à la Coupe AVVF. En Coupe AB, les deux derniers représentants fribourgeois ont connu des fortunes diverses en quarts de finale. Ependes I n'a eu aucune peine à passer le cap, Pascal Sturny et Christian Schaffer s'imposant aisément. Par contre, Bulle avait un adversaire coriace avec Vevey I. Mellid gagna un simple contre Rossier. Même si le double revint aux Bullois, ce ne fut pas suffisant. Bulle a perdu ses trois matches au 3^e set: c'est dire si les Gruériens sont passés très près d'une qualification. A noter encore le bon comportement des Fribourgeois en Coupe C.

M.Bt

Résultats

1^{re} ligue: Monthey II-Fribourg I 6-4.
Dames, 1^{re} ligue: Fribourg I - Montreux I 6-2.
2^e ligue: Vevey I - Ependes I 1-6.
Juniors: Fribourg I - Le Mouret I 6-0.
Ependes II - Fribourg II 2-6.
Minimes: Ependes I - Villars I 6-2.
Seniors: Montreux I - Ependes II 6-4.
Coupe AB: Romanel I - Ependes I 0-3.
Vevey I - Bulle I 3-2.
Coupe C: Ependes IV - Fribourg III 3-0.
Fribourg II - Montreux II 3-0. Banques I - Ependes III 0-3. Lausanne IV - Estavayer I 1-3.
Coupe D: Ependes V - Estavayer III 1-3.
Fribourg V - Marly II 3-2.

● Ce soir en 1^{re} ligue, Bulle I reçoit Fribourg I.

Sturny 3^e à Lyss

A l'occasion des championnats suisses de tennis de table du week-end dernier à Lyss, les joueurs de série B disputaient le Critérium national. Le Fribourgeois Pascal Sturny a pris une très belle troisième place. Après avoir remporté trois matches, dont un contre Finger (B15) en trois sets (27-25 à la belle), il échoua en demi-finale contre Rossier 24-22 après avoir eu deux balles de set et 21-17. Rossier devait par la suite remporter le critérium.

M.Bt

La 15^e Coupe de Noël au pistolet à Domdidier

Groupes: succès neuchâtelois

TIR



La 15^e édition de la Coupe de Noël, fort bien organisée par la Société de tir au pistolet de Domdidier, fut à l'image des belles références acquises depuis son lancement. M. Antonin Crausaz et son équipe ne négocièrent pas leurs efforts pour garantir le panache de ces joutes. Ils se heurtèrent au cours du premier week-end à une panne régionale d'électricité qui coûta quelques désagréments. Une fois de plus la participation en provenance de toute la Suisse fut réjouissante et prouva que cette Coupe de Noël s'entoure de beaucoup de sympathies dans notre pays.

Dans le tir de groupes, la victoire fut à nouveau neuchâteloise, avec les «Armes Réunies» de La Chaux-de-Fonds dont le résultat fut supérieur d'un point à celui de la Société d'infanterie de Neuchâtel en 1982. «Les Pistoliers de la Venoge» de Bussigny terminent à égalité mais avec un écart de trois points sur les Carabiniers Genevois, deuxième l'année dernière.

Lutte très serrée sur le plan individuel dans les deux programmes. Au classement général, deux tireurs terminent en tête en l'occurrence Hans Ruchti, de Lützelflüh et l'excellent matcheur fribourgeois Jean Cuony, de Treyvaux, départagés par une différence dans le 2^e programme. Notons en passant le 3^e rang de l'international Philippe Klay dans un programme, à égalité avec le matcheur de pointe fribourgeois Gérard Corminbœuf.

Le Challenge du meilleur tireur de Domdidier fut remporté par Louis Clément dont les références sont con-

nues depuis de nombreuses années. Enfin une Genevoise remplace l'autre chez les dames. Liliane Widmer de Bernex remporte la «palme» détenue en 1982 par Martine Aeschbach de Versoix.

M. Réalini.

Résultats

Classement des groupes: 1. Armes Réunies, La Chaux-de-Fonds «Etoiles filantes» 594 pts; 2. Bussigny, «Les Pistoliers de la Venoge» 594 pts; 3. Carabiniers Genevois I, 591 pts; 4. Infanterie Neuchâtel, «Les Clarions» 585 pts; 5. Bulle, «Grevire I» 582 pts; 6. Orbe, «Urba I» 578 pts; 7. Burgdorf, «Lupi» 576 pts; 8. Vully, «Les Copains I» 572 pts; 9. Armes Réunies, La Chaux-de-Fonds, «Les pieds plats» 572 pts; 10. Treyvaux, «Fédéral» 571 pts; 11. Obersiggenthal, «Chlöpfen» 570 pts; 12. Estavayer-le-Lac, «Groupe I» 570 pts; 13. Genève Arquebuse, «Tivoli» 568 pts; 14. Berne, «Eiger» 567 pts; 15. Schwamendingen, «Probstei» 567 pts; puis: 24. Montagny-Cousset, «Les Mordus I» 548 pts; 26. Le Mouret, «Bürgenwald» 546 pts; 27. Villeneuve, «Les Hélices» 545 pts; 28. Vully Pistolet, «Les Hunters» 545 pts; 29. Estavayer-le-Lac, «Groupe 2» 545 pts. (61 classés).

Classement individuel: 1. Zahnd Jean-Pierre (Orbe) 58 pts; 2. Cuony Jean (Fribourg) 58 pts; 3. Klay Philippe (Lausanne) 58 pts; 4. Corminbœuf Gérard (Domdidier) 58 pts; 5. Marki Jacob (Berne) 57 pts; 6. Gamper Max (Orbe) 57 pts; 7. Grandjean Yves (Aire) 57 pts; 8. Blaser Frédy (La Chaux-de-Fonds) 57 pts; 9. Thévoz Jean-Claude (Avenches) 57 pts; 10. Godinat Yves (Chambésy) 57 pts; 11. Rothlisberger Ernest (Berne) 57 pts; 12. Geinoz Louis (La Chaux-de-Fonds) 57 pts; 13. Stammbach Rudolf (Zurich) 57 pts; 14. Will Gilbert (Rolle) 57 pts; 15. Mermoud Marcel (Neuchâtel) 57 pts; puis: 22. Pugin Robert (La Tour-de-Trême) 56 pts; 29. Quartenoud René (Marly) 56 pts; 30. Berset Louis (Cormérod) 56 pts.

Lors de courses à Avenches, Sion et Prilly

Plusieurs victoires fribourgeoises

ATHLÉTISME



Même s'il n'y a plus de courses dans le canton jusqu'au 21 janvier (cross de Marsens), plusieurs athlètes prennent part à différentes épreuves se déroulant en Suisse romande et s'y distinguent régulièrement.

Ainsi, la première édition de la course «A travers Avenches», qui eut lieu vendredi dernier a connu un beau succès avec plus de 200 concurrents classés. Le meilleur temps de la soirée a été réalisé par le vétéran Eric Baillod de Payerne qui en 25'10 a devancé de dix secondes le premier élite, soit Jean-Pierre Blaser de Villars-le-Grand (ex-CA Belfaux). Bernard Terreaux de Farvagny s'est classé 3^e élite en 25'50, tandis qu'on faisait un doublé broyard chez les dames avec Thérèse Godel de Domdidier qui précède de 33 secondes Thérèse Perrin de Ménières. D'autres succès fribourgeois ont été enregistrés avec Eloi Moret de Cugy qui devance dans sa catégorie Ulrich Luthy de Domdidier et Christian Bise de Cugy. Dominique Lambert de Cugy s'est aussi imposé, tout comme Patrick Sutter d'Estavayer, qui laisse derrière lui

Jacky Sutter d'Estavayer qui laisse derrière lui Jacky Sutter d'Estavayer et Laurent Demierre de Domdidier. Chez les filles, Sophie Perrin bat Anne Kessler de Dompierre, Isabelle Marmy et Corinne Bersier de Cugy se classent 2^{es}, et Marlyse Joye 3^e dans leur catégorie d'âge respective.

La course de Noël de Sion a permis à Pierre Déléze de s'imposer devant le Bernois Hugo Rey, tandis que le Singinois Marius Hasler prenait une honorable cinquième place à 24 secondes, si on sait qu'il vient de reprendre l'entraînement. Chez les élites, on note encore le 19^e rang de Rolf Lauper et le 23^e de Beat Repond, tous deux de Guin également, alors que le junior Alex Geissbühler a pris une très belle deuxième place dans sa catégorie derrière Marco Bovier, le vainqueur de Morat-Fribourg. Une victoire fribourgeoise a tout de même été enregistrée grâce à Alexandre Kolly du CA Fribourg, vainqueur chez les écoliers.

Ce même coureur s'était déjà imposé dans sa catégorie il y a quelque temps lors de la course «A travers Prilly». Cette épreuve, remportée par le Valaisan Schweikhart chez les élites, avait encore vu la 6^e place de Bernard Terreaux.

M. Bt

TENNIS



«Masters»: Wilander tête de série N° 1

Le Suédois Mats Wilander, victorieux cette année du Grand Prix avec neuf tournois gagnés, sera la tête de série numéro un du Masters, qui aura lieu à New York du 10 au 15 janvier. Dans ce tournoi, qui réunit les douze premiers du Grand Prix, Wilander, qualifié directement pour les quarts de finale, aura pour adversaire l'Espagnol José Higuera ou l'Argentin José-Luis Clerc. Ainsi en a décidé le tirage au sort, effectué jeudi à New York.

En cas de succès, le Suédois devrait rencontrer en demi-finales l'Américain John McEnroe (N° 3), qui aura dû auparavant se débarrasser de l'un de ses compatriotes, Jimmy Arias (N° 6) ou Johan Kriek. Le tenant du titre, le Tchecoslovaque Ivan Lendl (N° 2), devra battre l'Equatorien Andres Gomez ou l'Américain Elliot Teltscher, avant de rencontrer en demi-finales le vainqueur du quart de finale qui opposera l'Américain Jimmy Connors à Yannick Noah, si le Français parvient à dominer le Tchecoslovaque Tomas Smid. L'Américain Gene Mayer a été désigné premier remplaçant à la place de l'Argentin Guillermo Vilas, qui s'est désisté.

Le résultat du tirage au sort:

1^{er} tour: Yannick Noah (Fr/N° 5) - Tomas Smid (Tch); Andres Gomez (Equ) - Elliot Teltscher (EU); José Higuera (Esp) - José-Luis Clerc (Arg); Jimmy Arias (EU/N° 6) - Johan Kriek (EU).

Quarts de finale: Mats Wilander (Su/N° 1) - Vainqueur Higuera-Clerc; Ivan Lendl (Tch/N° 2) - Vainqueur Gomez-Teltscher; John McEnroe (EU/N° 3) - Vainqueur Arias-Kriek; Jimmy Connors (EU/N° 4) - Vainqueur Noah-Smid.

● Tennis. Le Lausannois Thierry Grin s'est qualifié pour les quarts de finale de l'Orange Bowl, l'officiel championnat du monde des juniors qui se déroule en Floride, dans la catégorie des moins de 14 ans, en battant l'Allemand de l'Ouest Kraft.

HIPPIQUE



Une victoire de Thomas Fuchs au CSIO de Londres

Le Suisse Markus Fuchs s'est imposé, dans une épreuve de saut, lors de la dernière journée du CSIO de Londres à Wembley. La victoire au Grand Prix est revenue au Britannique Nick Skelton.

Cat. S/A: 1. Thomas Fuchs (S), Itose, 23'47. 2. Robert Smith (GB), Alabama, 24'35. 3. Malcolm Pyrah (GB), Fire Fox, 24'53.

2^e LIGUE

Lyss II - Guin 4-4 (2-2 1-2 1-0) A cinq minutes du succès

Une fois n'est pas coutume, le HC Guin a affronté un rival à sa taille. Victorieux de Lyss II lors du match aller, il aurait dû normalement récidiver l'autre soir, mais il a laissé passer sa chance en péchant au niveau de la réalisation. Dans ces conditions, il demeure dernier du classement du groupe 6 de 2^e ligue en compagnie de Lyss II justement contre lequel il aura finalement récolté les trois points figurant à son actif.

Peu enclins à entrer dans la partie, les coéquipiers de Paul Hübscher subirent initialement le jeu et attendirent d'avoir encaissé deux buts avant de se réveiller. Dans un premier temps, leur réaction fut efficace puisque en l'espace de 50 secondes, Curty et Schafer rétablirent la parité. En la circonstance, il est vrai qu'ils furent aidés par les faiblesses évidentes du portier adverse qui fut du reste remplacé peu après. Néanmoins, Guin maintint sa pression mais se révéla ensuite d'une totale inefficacité sur le plan offensif. Cela est d'autant plus regrettable qu'il se menagea un nombre d'occasions apte à lui permettre d'envisager logiquement la victoire. Ne parvenant à distancer en fin de compte Lyss II que d'un but, il n'arriva pas à se mettre à l'abri d'un contre. Mal lui en prit, car les Bernois

réussirent à égaliser à une poignée de minutes du terme. Par la suite, la rencontre devint houleuse, dégénéra et déboucha sur une bagarre peu glorieuse pour les divers antagonistes.

Guin: Rumo; P. Vonlanthen, Kurth; A. Baeriswyl, J. Piller; Kaeser, R. Baeriswyl, Curty; T. Fasel, Hübscher, Schafer; J. Baeriswyl, D. Fasel.

Buts: 10^e 1-0. 12^e 2-0. 13^e Curty 2-1. 13^e Schafer 2-2. 23^e 3-2. 25^e R. Baeriswyl 3-3. 28^e Kurth 3-4. 55^e 4-4.

Prochain match: Guin - Meisnberg, dimanche 8 janvier 1984, à 20 heures, à la patinoire communale de Saint-Léonard (Fribourg).

Classement: 1. Aarau 9/17. 2. Meisnberg 9/14. 3. Schwarzenbourg 9/11. 4. Aarwangen 9/11. 5. Berthoud II 9/9. 6. Biberen 9/6. 7. Lyss II 10/3. 8. Guin 10/3. J. Ansermet

HC Gottéron: mardi, le coup d'envoi de l'école de hockey

L'école de hockey est une concrétisation du travail en profondeur entrepris par le HC Gottéron depuis 1956. Son but n'est pas de créer des champions à brève échéance mais d'initier les jeunes à cette discipline, de leur donner l'occasion d'acquérir des aptitudes valables pour une promotion éventuelle dans la hiérarchie des catégories de jeu.

Mardi 27 décembre s'ouvre la phase finale de l'école en l'occurrence le championnat au cours duquel 18 équipes s'affronteront jusqu'au 26 février date des finales.

Comme nous l'avions annoncé au début de novembre la préparation des écoliers a été confiée au Canadien Richard Beaulieu. Ce dernier a modifié la formule habituelle. Les rencontres se disputeront sur la moitié ou le tiers de la superficie de la piste. En conséquence, les buts seront d'une dimension plus petite. Les hors-jeu ne seront plus sanctionnés. Nous aurons donc deux ou trois matches en parallèle dans la même heure. Les marqueurs ou assists ne seront plus mentionnés. Nous en reparlerons au terme de la première journée.

Programme

Mardi 27 décembre

7 h. 15: cat. B: Sierre - Berne; Villars - Lausanne.

8 h. 15: cat. A: Arosa - Davos; cat. B: Ambri - La Chaux-de-Fonds.

9 h. 15: cat. A: Kloten - Langnau; Lugano - Zurich; Fribourg - Bienne.

10 h. 15: cat. C: USA - Canada; Suède - CSSR.

Mercredi 28 décembre

7 h. 15: cat. B: Berne - Ambri; Lausanne - Sierre.

8 h. 15: cat. A: Bienne - Arosa; cat. B: La Chaux-de-Fonds - Villars.

9 h. 15: cat. A: Langnau - Lugano; Zurich - Kloten; Davos - Fribourg.

10 h. 15: cat. C: Canada - Suède; CSSR - USA.

Jeudi 29 décembre

7 h. 15: cat. B: Berne - Villars; La Chaux-de-Fonds - Lausanne.

8 h. 15: cat. A: Fribourg - Arosa; cat. B: Sierre - Ambri.

9 h. 15: cat. A: Langnau - Zurich; Kloten - Lugano; Bienne - Davos.

10 h. 15: cat. C: Suède - USA; CSSR - Canada. M. Réalini



(Photo Geisser)

PUBLICITE



Toutes les installations fonctionnent

Excellentes conditions de neige

Renseignements: ☎ 029/7 82 14/13

Réflexe ou réaction?

Dans l'usage courant, le terme de réflexe est souvent utilisé à tort et à travers. On parlera des réflexes extraordinaires de tel sportif ou des réflexes ralentis d'un automobiliste pris de boisson, d'un réflexe naturel de défense à l'approche d'un objet agressif, du réflexe providentiel qu'on a eu l'autre jour quand on a parlé de ce problème de logement à ce monsieur dont on ne savait pas qu'il était régisseur, voire même du réflexe salutaire qui nous a fait retourner à la cuisine vérifier si le gaz était éteint.

Pour un physiologiste ou un psychologue, toutes ces réactions ne sont pas équivalentes et recouvrent en réalité des phénomènes très différents. Dans les exemples ci-dessus, seul le cas du réflexe de défense est véritablement un réflexe. Au sens strict, on ne peut en effet parler de réflexe que lorsque les deux conditions suivantes sont réunies : l'ensemble de la réaction, depuis le moment où l'organisme est alerté (stimulation) jusqu'au moment où

l'alerte est écartée (réponse), doit être inné, c'est-à-dire présent chez le nourrisson déjà et l'apparition de la stimulation doit inmanquablement être suivie de celle de la réponse qui lui est liée ; le patient à qui l'on tape sur le genou ne peut pas empêcher sa jambe de se tendre ; l'absence de cette réaction est pour le médecin le signe que ce réflexe n'existe pas chez ce patient.

Dans le cas du sportif ou de l'automobiliste, il ne s'agit donc visiblement



pas de réflexes, puisque tendre la raquette à la rencontre de la balle ou enfoncer la pédale de frein ne sont pas des comportements innés, (tous les débutants vous le diront), même s'ils finissent par être automatisés chez les experts. On parlera ici non pas de réflexes mais de temps de réaction ; ce temps de réaction n'est pas le même pour tout le monde et dans toutes les conditions : certaines dispositions naturelles et l'entraînement par exemple, peuvent le raccourcir ; la consommation d'alcool au contraire, l'allonge. De plus, il n'y a pas ici déclenchement nécessaire de la réponse lorsque l'organisme a été alerté ; s'il estime qu'elle sortira des limites du court, le joueur de tennis peut fort bien décider de laisser filer la balle et retenir son bras.

Dans l'exemple du régisseur et du logement on aurait tout aussi bien pu ne pas parler de ce problème à ce monsieur ; il y a donc là également un choix de notre part, même si toutes les prémisses qui nous ont conduits à prendre cette initiative ne sont pas immédiatement apparentes, en raison de l'intrication, dans ce genre de situations, des facteurs de personnalité, des phénomènes psycho-sociaux et des caractéristiques du raisonnement.

Dans le dernier exemple enfin, celui du gaz oublié, ce n'est pas non plus de réflexe qu'il s'agit mais de l'aboutissement d'un processus de remémoration non contrôlée de la séquence des actions que nous avons faites avant de quitter la cuisine.

Toutes ces réactions sont des réactions adaptatives ; dans le cas du réflexe, cette adaptation est programmée au niveau de l'espèce, dans les autres cas elle a lieu au niveau de l'individu ; or l'adaptation est une forme d'intelligence ; ne plus considérer chacune de ces réactions comme une question de réflexes n'est-ce pas alors se voir plus intelligent et moins programmé ?

J.-L. Gurtner

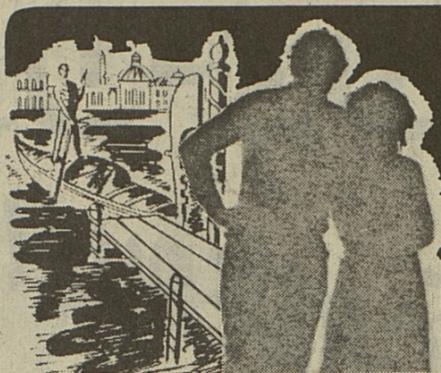


Cardon de Noël

Le cardon est arrivé. Ce légume réputé et très apprécié des gourmets est une spécialité des maraîchers genevois. Deux périodes de récolte pour le cardon : la première en octobre-novembre, prévue pour le ravitaillement des conserveries (environ 100 tonnes). La seconde débute à mi-décembre, afin d'achalander les commerces et marchés (environ 20t). Selon l'Union maraîchère de Genève, le cardon nécessite des frais de main-d'œuvre importants. Il se cultive, de la mi-mai (semis) au début octobre. Originaire des régions méditerranéennes, cette plante aurait été introduite sur territoire genevois vers les années 1700 par les réfugiés protestants chassés par la révocation de l'Edit de Nantes. Il faut savoir que, pour deux kilos de cardon à l'achat, le cultivateur entre en cave vingt kilos. La plante s'y blanchit pendant deux à trois semaines, selon la température ambiante. Les maraîchers spécialisés dans cette culture sont une douzaine à Genève. On prévoit pour l'avenir une baisse de production, le travail de préparation à la vente sur les marchés étant long et pénible ; il s'accomplit dans une période où la main-d'œuvre saisonnière a quitté notre pays. C'est donc le producteur et sa famille qui s'attellent à la tâche pour que les consommateurs puissent mettre cette spécialité légumière sur leur table de Noël.

Il existe une variété de cardons épineux, nommée « Argenté de Plainpailis », une sélection genevoise. Et deux variétés sans épine : « Plein Inerme » et « Souche Grosjean ». D'un cardon sans épine, on dit qu'il est « inerme ». L'Office fiduciaire des légumes de l'arrondissement de Genève a prévu une très légère augmentation de prix afin que la production continue à s'intéresser à cette spécialité. Quoi qu'il en soit, le cardon de Noël 1983 restera d'un prix avantageux. Les conserves de cardon sont offertes à des prix très concurrentiels. Dans notre pays, seul Genève produit un tonnage commercial de cardons. Notons encore que le cardon congelé ne donne pas satisfaction.

(cria)



Je me damnerai pour toi...

Anne Mariel

Editions Jules Tallandier

47

Il fit un pas dans ma direction, nos yeux se croisèrent, et je crois que si je n'avais pas eu un bref mouvement de recul, il serait venu près de moi et m'aurait serré entre ses bras.

Je raffermiss ma voix pour dire :
- Je pense que ma présence chez Mr John Edward Morton est pour vous une chose assez inattendue ?

Je l'avais tout naturellement vouvoyé, lui signifiant ainsi la nature exacte des rapports que nous aurions dorénavant entre nous.

Il ne parut pas s'apercevoir de cette nuance.

Il me dit d'une voix claire :
- Anne, je conçois ton étonnement... Puis se tournant vers le sollicitor, il ajouta :

- J'aurai beaucoup de choses à expliquer à ma femme... Elle est fort jeune et peu au courant des affaires... Mais d'un ton sec Morton répliqua :

- Mme Marsac est parfaitement au courant de toute la situation. Car, malgré sa jeunesse, elle a fort bien compris bien des choses...

Il y eut un silence assez oppressant. On entendit le tic tac d'une pendule qui parut mesurer les secondes, les minutes et les heures. Le temps qui s'allongerait devant nous...

Michel le premier rompit cette contrainte, il s'adresse à Morton :

- Je sais que bien des faits peuvent ne pas plaider en ma faveur... Mais on ne doit pas toujours se fier aux signes extérieurs...

Puis se tournant vers moi, il ajouta :

- Tu n'auras le droit de me juger que lorsque tu sauras les raisons profondes qui m'ont fait agir comme je l'ai fait. Anne, mon amour pour toi est en ce moment seul en cause... Tu dois me croire...

Tant d'hypocrisies m'indignèrent. Je clamai :

- Vous n'avez absolument rien à dire pour votre justification, car je refuse de vous écouter... Si j'ai demandé à Mr Morton de vous recevoir, tandis que j'étais dans son bureau, c'est pour vous signifier clairement, devant témoin, que tout est désormais rompu entre nous... En outre, je tiens à vous avertir que, dès mon retour en France, mon premier geste sera d'aller demander l'annulation de notre mariage, puisqu'en m'épousant, vous m'avez sciemment trompée...

Vit-il dans le ton décidé de ma voix qu'il avait perdu la partie ? Sans doute, car sa mâchoire inférieure se crispa. Pourtant, il se contenta et esquissa même un sourire.

- Petite fille romanesque et sensible... Va, je comprends fort bien ton attitude... Elle est normale, puisque tu ne sais rien... Après, tu n'auras plus la même opinion...

Je me rendais compte que, comme devant le prétoire, il essayait de m'endormir avec des phrases triomphantes et creuses, mais je ne succomberais pas à la magie des mots...

Je quittai mon fauteuil et m'adressant au sollicitor, je lui dis :

- Je vous remercie de votre accueil... Je vous suis également reconnaissante d'avoir bien voulu assister à cet entretien, qui pourra peut-être me servir... Je sais que mon mari avait l'intention d'amener ici, à ma place, Mlle Liane Bonvalet...

J'avais prononcé le nom de ma rivale en regardant Michel, mais je ne vis aucune réaction sur son visage qui parut de marbre.

Comme je faisais un pas dans la direction de la porte, Michel me rejoignit.

- Anne, je commence à comprendre la raison de ton attitude... Cette stupide jalousie... C'est indigne de toi...

Je le regardai avec un tel dédain qu'il s'arrêta ; pourtant, il reprit :

- Non... Tu ne vas pas me quitter ainsi... Ou si tu veux partir, laisse-moi t'accompagner...

- Jamais !

Dans ce cri, il devait y avoir une intonation pleine de terreur, car John Edward Morton s'avança.

- Voulez-vous qu'une de mes secrétaires vous escorte jusqu'à votre hôtel... Vous ne connaissez pas Londres...

- Peut-être jusqu'à la porte de l'immeuble pour aller me chercher un taxi... Il y a un tel brouillard...

Je balbutiai encore autre chose. Il était temps que je quitte le bureau du sollicitor, car je m'étais mise à trembler et mes nerfs me lâchaient.

Je descendis comme un automate les deux étages et me retrouvai sous le porche mal éclairé. La jeune secrétaire, qui m'avait accompagnée, sortit sur la chaussée pour faire signe à une voiture qui passait.

Le brouillard rampait jusque dans le couloir et les passants paraissaient sortir d'une nappe de brume.

Je m'approchai près de la porte. Un bec de gaz éclairait parcimonieusement un angle de l'immeuble. Je vis un homme qui, penché, allumait sa cigarette ; il se redressa et je me sentis défaillir... L'inconnu avait le profil de Sandro. Peut-être aurais-je poussé un cri, si à cet instant, la jeune secrétaire n'était revenue.

- I have a taxi for you, madam...

Je m'engouffrai dans la voiture en jetant l'adresse du Savoy au chauffeur.

Je repris peu à peu mon calme, tandis que le véhicule traversait les artères éclairées de la ville.

(A suivre)

Emballages en carton

Pas de mauvaise conscience!

Les nombreux «pères Noël» qui préparent leurs cadeaux se demandent s'ils peuvent utiliser les boîtes en carton pour leurs emballages. Les spécialistes, à savoir, la communauté d'intérêt pour le carton, donnent le feu vert. La brochure d'information «Tout beau, tout bon. L'emballage en carton» constate que la fabrication de papier et carton n'est pas dévoreuse de forêts. Bien au contraire : car cette branche de l'économie recourt à du bois tendre d'un diamètre de 10 à 30 centimètres et contribue ainsi à une économie forestière saine, condition de l'équilibre écologique de la forêt. «Toujours au sujet du carton favorable à l'environ-

nement, les constatations suivantes s'imposent :

- Le carton peut largement être recyclé, car une grande partie de la matière première est constituée de vieux papier recyclé.

- La fabrication du carton nécessite proportionnellement peu d'énergie.

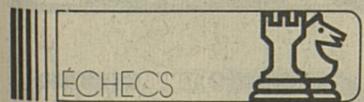
- Les emballages en carton peuvent être utilisés plusieurs fois et combattent ainsi la mentalité qui veut que tout soit jeté.

- Enfin, le carton ne pose pas de problème de déchets - ni dans sa réutilisation, ni dans sa combustion, ni dans son évacuation. Car on peut même composter le carton. (Com.)



Kortchnoi s'incline 7 à 4 face à Kasparov

La fin d'un rêve



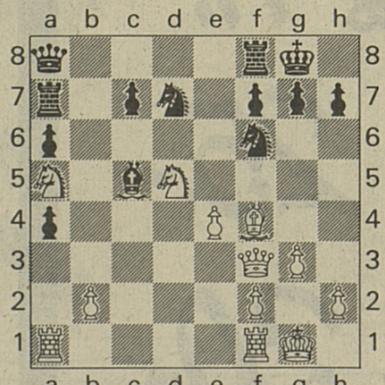
La bataille de Londres est terminée. Et avec elle s'envole le dernier espoir que pouvait encore avoir Victor Kortchnoi de devenir un jour champion du monde. Sur le chemin de la gloire, il a trouvé Garry Kasparov, 21 ans. L'un des plus grands génies échiquéens de tous les temps.

Deux phases distinctes ont rythmé cette rencontre. Dans la première, Kortchnoi est sûr de son affaire, alors que Kasparov, méconnaissable, présente un jeu dénué d'imagination. L'autre phase voit les rôles s'inverser : un Kortchnoi à la peine, et un Kasparov à qui tout réussit. Le bilan des six dernières parties : 5 à 1 pour Kasparov. Jamais Kortchnoi n'avait reçu une telle correction !

Dans la 9^e partie du match, il n'aura fallu qu'une trentaine de coups au jeune Russe pour venir à bout de Victor le Terrible :

Kasparov-Kortchnoi

1.d4 Cf6 2.c4 e6 3.g3 d5 4.Fg2 dxc4 5.Cf3 Cbd7 6.0-0 Tb8. Un plan douteux. Plus conséquent est 6...Fe7 suivi de 7...0-0. 7.a4 b6 8.Cfd2 e5 9.Cxc4 exd4 10.Dxd4 Fe5 11.Dd3 0-0 12.Cc3 Fb7 13.Fxb7 Txb7 14.Df3 Da8 15.Ff4. L'avantage blanc est net : la tour b7 et la dame noires sont gauchement placées. 15...a6 16.e4 Ta7 17.Cd5 b5. Après l'échange des cavaliers, le pion d5 est gênant pour les Noirs. 18.Ca5 bxa4.



19.Tfc1!. Les Blancs amènent leur dernière pièce en jeu, et menacent 20.Cxf6+ et 21.Fh6. 19...Fd4 20.Txa4 Fxb2 21.Ce7-Rh8 22.Tc2!. Le Fou b2 n'a plus de case de retraite (22...Fe5 23.Cac6) ; les Noirs doivent donc se résigner à sacrifier la qualité. 22...De8 23.Txb2 Dxe7 24.Cc6 Dc5 25.Cxa7 Dxa7 26.e5! Cg8 27.Fe3. Le moyen le plus simple de gagner : les Blancs échangent les dames et entrent dans une finale supérieure. 27...Da8 28.Dxa8 Txa8 29.f4 Ce7 30.Td2 et Kortchnoi abandonna à juste titre. Quelques variantes : 30...Cb8 31.Td8+ Cg8 etc., 30...Cb6 31.Fxb6 cxb6 32.Td6 ou enfin 30...Cf8 31.Fc5.

Kasparov affrontera son compatriote Smyslov (62 ans) en finale du tournoi des prétendants. De fait, on voit mal comment le vétéran soviétique pourra barrer la route de la jeune star. Beaucoup se demandent même si Karpov, l'actuel champion du monde, en est capable.

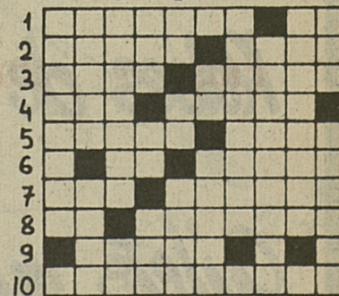
F. Gobet

Mots croisés

SOLUTION DU PROBLÈME N° 241

- Horizontalement :** 1. Menuiserie. 2. Omis - Idiot. 3. Do - Angès. 4. Eta - En - Oté. 5. Inspecter. 6. Dose - Sets. 7. An - Va - Rose. 8. Déraison. 9. Brisant - Né. 10. Eau - Déesse.
Verticalement : 1. Mode - Daube. 2. Emotion - Ra. 3. Ni - Ans - Diu. 4. Usa - Sèves. 5. Nep - Arad. 6. Signes - Ane. 7. Ede - Cérîte. 8. Risottes. 9. Io - Tessons. 10. Etier - Enée.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



PROBLÈME N° 242

- Horizontalement :** 1. Celle du roi Dagobert fut à l'envers, du moins le chante-t-on - Démonstratif. 2. Mal de tête - Délits. 3. Cérémonial - Assemblée d'élus. 4. Terre mouillée - Décolorer. 5. Ventilier - Triages. 6. A la mode - Dans le Finistère. 7. Il nous fait suer - Fit un trou. 8. Connu - Goussets. 9. Frasque. 10. Gestations.

- Verticalement :** 1. Tenaces. 2. Bon pour le service - Détruire. 3. Elle permet d'être dans de beaux draps - Symbole chimique. 4. Enlevé - Marque le lieu - Façon de parler. 5. Tellure - Symbole chimique - Sont dus à de douloureux frottements. 6. Possessif - Personne grossière. 7. Ouvrir de force. 8. Très chères. 9. Religieuse. 10. Direction - Arrêts de circulation.

MODE-DISCOUNT

IDEES-CADEAUX!

Des prix en fête!

Robes cocktail

50.-

Robes lamé

50.-

Ensembles pantalons/lamé

48.-

Ensemble 3 pces avec jupe/laine

49.-

Pantalons clochard

19.-

Jeans enfants

dès 11.-

Robes de chambre, chaudes

25.-

Gilets matelassés kaki, hommes

30.-

MODE-DISCOUNT

FRIBOURG
Rue du Criblet 4

Heures d'ouverture: lundi 13.30-18.30
mardi-vendredi 8.15-12.00 13.30-18.30
samedi 8.15-17.00 sans interruption

«BOUCLE D'OR»

Coiffure

Dames - Messieurs
Rte du Confin 19 - MARLY
☎ 037/46 50 85

souhaite à sa fidèle clientèle une joyeuse fête de Noël et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

G. Magnin

81-61591

SEIRY

MISE DE BOIS

La commune de Seiry offre en mise publique le samedi 24.12.83, environ 30 N^{os} de bois de feu (cerisier foyard, chêne, sapin).

Rendez-vous: entrée de la forêt des Mussillens à 14 h.

17-53078

APPEL D'OFFRES

Construction d'une cave, dépôt et studio, 420 m³ SIA, près d'Aubonne (VD), accès aisé.

Les entreprises intéressées aux travaux de:

- maçonnerie et terrassements
 - charpente et menuiserie extérieure
 - couverture et ferblanterie
 - menuiserie portes et fenêtres
 - plâtrerie et peintures
 - électricité, chauffages, sanitaires
- sont priées de s'inscrire jusqu'au 14 janvier 1984, auprès de:

Atelier d'architecture
Claude-Fr. Delapierre
1171 Lavigny
☎ 021/76 65 23



La più grande scelta di film in italiano
Il 24 e 31 dicembre

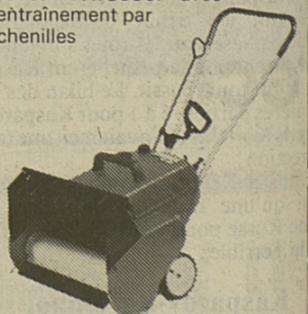
Offerta speciale
3 per 2

59 Péroles
1700 Fribourg



YAMAHA YS 220

La légère et maniable souffleuse à neige YAMAHA, pour la neige fraîche. Seulement 21 kg, pas plus grand qu'une tondeuse à gazon, mais étonnamment puissante! Fr. 1250.- Fraiseuses pour neige dure ou tassée: Fr. 2890.- avec entraînement par roues Fr. 3080.- avec entraînement par chenilles



Vente, conseils, service:

MOTOS BOURGUET
Tour-Henri 61
1700 FRIBOURG
☎ 037/22 52 53

LA LIBERTÉ

vous parle...

...de
politique
étrangère

...de sport

...d'affaires
nationales

...de
spectacles

...d'actualités
régionales

Vous la recevrez gratuitement jusqu'au 31 janvier 1984 en vous abonnant dès maintenant pour l'année 1984.

Je souscris un abonnement à «LA LIBERTÉ»

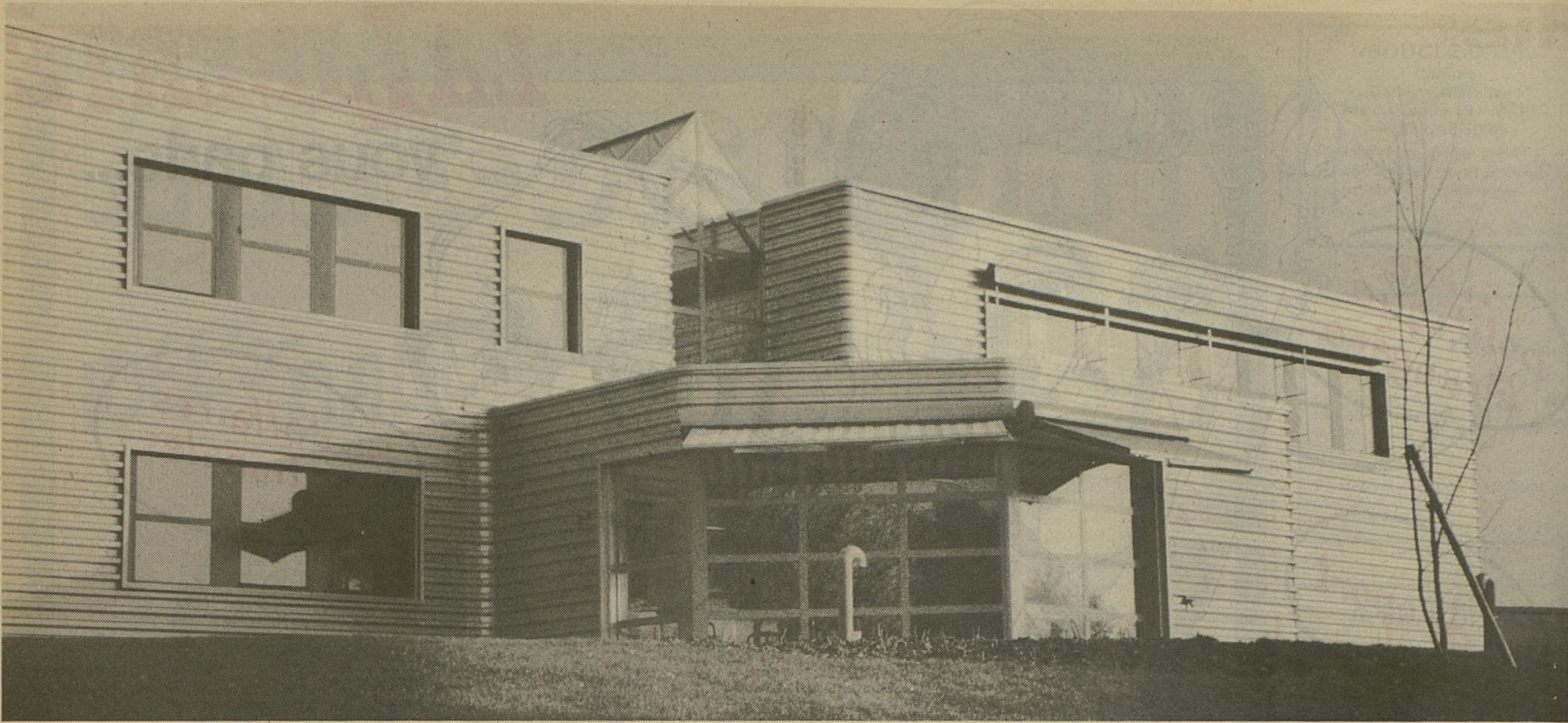
Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/Lieu: _____

A renvoyer à: Administration «LA LIBERTÉ»
Pérolles 42, Fribourg.



ESCOR SA, à Guin

Le bâtiment est sis à quelques centaines de mètres de l'autoroute Berne-Fribourg, à proximité de la sortie de Guin.

Bien qu'il soit situé en zone industrielle, l'emplacement a un charme très campagnard. La parcelle, d'une surface de 6000 m², est bordée, au sud et au nord, de bois de feuillus et de conifères, ainsi que d'une ferme entourée de prés et d'un verger.

L'accès se fait du côté Est par la nouvelle rue de l'Industrie. A l'extrémité ouest, le terrain est en forte déclivité, offrant une vue bien dégagée sur la campagne environnante. On a tiré profit de cette situation favora-

ble, au stade de l'établissement du projet déjà, en conférant au bâtiment une grande légèreté dans la disposition et en tentant de l'intégrer harmonieusement dans le cadre par l'aménagement d'un jardin, ce qui est assez rare pour un bâtiment industriel.

Ce bâtiment, qui comporte trois étages pour un volume de 10000 m³, possède une structure austère en armature métallique. Ce genre de construction, faite d'éléments modulaires de 1,25 m, a été imposé par le bref laps de temps à disposition, 8 mois seulement. Le sous-sol et les murs de séparation intérieurs sont, eux, en béton et en maçonnerie tra-

ditionnelle, la conception modulaire laissant une grande souplesse dans la disposition des locaux. Les façades sont en éléments métalliques de couleur gris-argent, avec caissons d'isolation à l'intérieur. Toutes les fenêtres et surfaces vitrées sont en profils métalliques soudés, avec vitrage isolant.

Les plafonds ont été réalisés selon le système à coffrage définitif, et ils peuvent supporter une charge de 400 kg/m². Le bâtiment est réparti en divers secteurs en fonction de l'affectation. Les locaux administratifs sont séparés des ateliers de montage et des dépôts par un couloir vitré, visible de

l'extérieur, et qui sert également à améliorer l'éclairage intérieur des diverses parties du bâtiment.

La conception des ateliers et des bureaux est simple et judicieuse; les teintes choisies et

l'aménagement créent une ambiance agréable. Une particularité dans les installations techniques, la pompe à chaleur qui, outre les économies qu'elle permettra de réaliser à long terme, apporte aussi une contribution à la protection de l'environnement.

Les employés ont à leur disposition, en plus des vestiaires, une cantine avec terrasse pour prendre les repas à l'extérieur, et une cuisine. L'aménagement a été particulièrement soigné, afin de faire de ces locaux un lieu de rencontre et de détente.

Répartition de la surface du bâtiment:	
Dépôts:	950 m ²
Ateliers:	600 m ²
Administration (bureaux/salles de conférences et de cours):	380 m ²
Locaux techniques (chauffage, local électrique):	80 m ²
Aires de circulation et locaux domestiques (vestiaires, toilettes, cantine, etc.):	340 m ²
Surface totale:	2350 m ²

C. Hermann

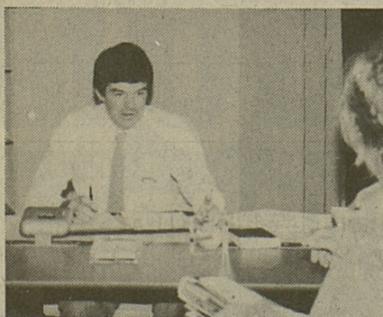


vous souhaitez
un joyeux
NOËL

et les meilleurs

vœux pour

1984



M. Christian Vollmer, St-Antoine/FR
Délégué du Conseil d'administration



M. Jean Martinet, Marly
Direction du siège de Fribourg

Hier



Daillettes 5



Beaumont 16



Pisciculture



Daillettes 5



La Follaz

Aujourd'hui



Givisiez



Rue des Epinettes



Rue de la Gruyère



Daillettes 17



Bureau technique

Le groupe Escor en chiffres

Maison mère: Escor SA
Guin

Année de fondation: 1974
Nombre de collaborateurs en Suisse: 262
Nombre de collaborateurs à Fribourg: 50
Chiffre d'affaires du groupe **Escor SUISSE** en 1982: 72,2 millions
Activité: installation et service d'automates de jeu et de divertissement

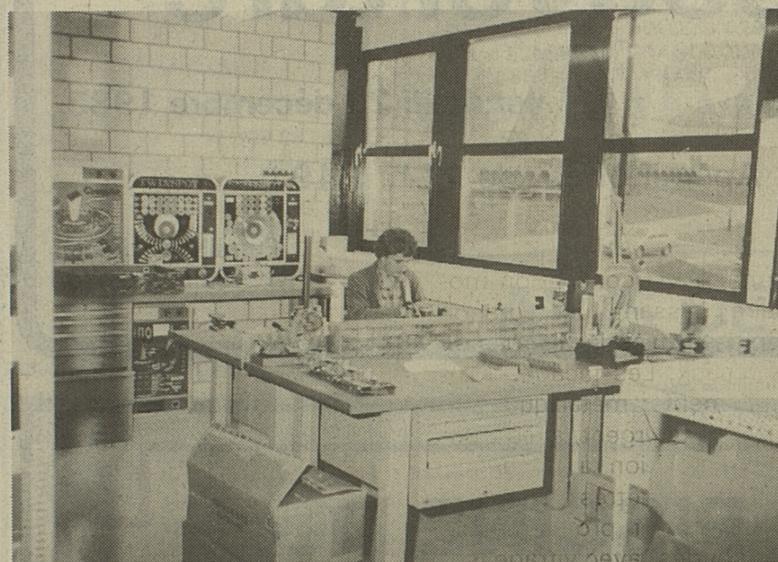
But de la nouvelle construction à Fribourg:

Précédemment, l'entreprise était répartie dans huit bâtiments différents à Fribourg et dans les environs.

Aujourd'hui, tout est réuni sous un même toit!

- ... à savoir:
- Services techniques centralisés comprenant les services techniques, le dépôt central, les services réparations et transports.
- Approvisionnement régulier des succursales Escor.
- Disposition idéale du point de vue économique.
- Coordination de la gestion des stocks avec les succursales.
- Tenue optimale des stocks selon des critères pratiques et fonctionnels, le tout étant réuni sous un même toit.
- Grande aisance dans tous les échanges entre les divers collaborateurs.
- Centre de formation et d'information à la technique Escor.

Direction générale:
Christian Vollmer, St-Antoine/FR
Délégué du conseil d'administration
Direction du siège de Fribourg:
Jean Martinet, Marly.



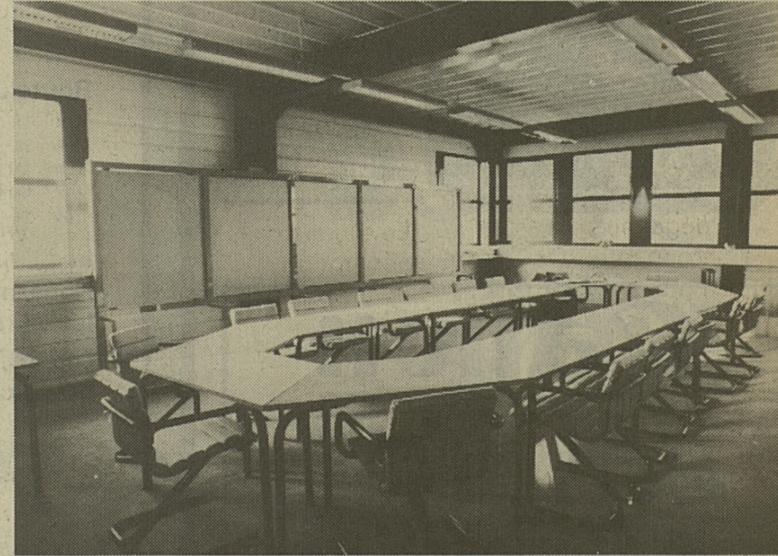
Des places de travail spacieuses permettent un travail soigné.



Bienvenue chez Escor.



Vue du local d'entretien des services montage.



Une des salles de conférences et d'instruction garantissant une formation poussée du personnel.



Les chemins d'accès et halles d'exploitation conçues grâce à un concept d'avant-garde.



Vue d'un local du service d'entretien.



La cantine agréable permet au personnel d'apprécier la pause de midi.

Ont participé à la construction et à l'aménagement plus de vingt entreprises, dont:
Ray & Vichet, Givisiez - Mantel Fribourg SA - Henri Spicher SA, Fribourg - Pro-Inel SA, bureau ing. électr., Fribourg - Clerc SA, entreprise de construction, Guin
- Bruno Jendly, menuiserie, Guin - Hans Lehmann, Guin - Baeriswyl & Schiess, bureau d'ing. SA, Guin - Werner Staub Söhne AG, Guin - Franz Sallin, chauffage, Tavel
- Johann Haymoz Metallbau, Guin - Marcel Brusa, Guin - Hertli & Bertschy SA, Schmitten - Tavel - Inst. bureaux Guggenbühl - Karl Gysin & C^{ie} SA, luminaires -
Zbinden, paysagiste, Bourguillon.

CINEMA

ALPHA
20 h. 30 - En français - 12 ans - 6^e SEMAINE
Le tout nouveau James Bond
JAMAIS PLUS JAMAIS
Un film d'Irvin Kershner avec Sean Connery.
Selon New York Times «Le meilleur Bond»

CAPITOLE
14 h. - Enfants admis - 2^e SEMAINE. Le nouveau film de
Lucky Luke - **LES DALTON EN CAVALE**
16 h. et 20 h. 30 - Dès 10 ans - PREMIÈRE. La meilleure
comédie de l'année avec Pierre Richard,
Gérard Depardieu
LES COMPÈRES de Francis VEBER

CORSO
15 h. et 20 h. 30 - En français - 12 ans
PREMIÈRE VISION
La guerre des étoiles III
LE RETOUR DU JEDI
Mise en scène: Richard Marquand. Histoire: George Lucas, avec
Harrison Ford et Carrie Fisher

EDEN
14 h. 30 et 21 h. - En français - Enfants admis - 2^e SEM.
Le chef-d'œuvre incontesté du dessin animé!
Walt Disney Prod. présente
BLANCHE-NEIGE ET LES 7 NAINS
En complément, un nouveau dessin animé:
LE NOËL DE MICKEY

REX
15 h. et 20 h. 30, 14 ans, PREMIÈRE. D'après le best-seller de
Martin Gray. Avec M. York, Brigitte Fossey, Jacques Penot.
Une vie... un livre... un film inoubliable
AU NOM DE TOUS LES MIENS
Nocturnes 23 h. 15, 16 ans, dernier jour. Des combats de
Karaté ahurissants avec l'incomparable BRUCE LEE
LA FUREUR DE VAINCRE

STUDIO
21 h. NOCTURNE 23 h.
VO angl. s.t. français/all. - 20 ans
LES PRIVILÉGIÉS DU SEXE
Carte d'identité obligatoire

VIDEO CLUB 17 LE VIDÉO-CLUB SUR MESURE
FRIBOURG PAYERNE
Pérolles 18a Rue de Lausanne
☎ 037/22 40 71 ☎ 037/61 66 06

NOUVEAUTÉS:

LE MARGINAL (Belmondo) / ALIEN
et bien d'autres grands titres

Nos conditions: carte annuelle Fr. 20.- (assurance incluse)
Location pour 4 jours: Fr. 0.- / 5.- / 10.-
Certaines séries de films en «LOCATION GRATUITE» (V.I.P.),
Warner - Home, etc.

PLUS DE 2500 FILMS EN STOCK

Trouvé
Iunettes médicales
en ville de Fribourg
☎ 037/46 19 18

HÔTEL
DE LA CROIX-BLANCHE
MARLY
FONDUE
BOURGUIGNONNE
OU CHINOISE
Fr. 40.- pour 2 personnes
☎ 037/46 44 41
17-2380

Café des Bains
Châtel-Saint-Denis

réouverture

dès 17 h. vendredi 23 décembre 1983

Apéritif offert: de 17 h. à 19 h.

Famille R. Ulrich
M^{me} Selda Pilloud

ALTERNATIVE
BOUTIQUE
R. des Epouzes 157 - 037/22 33 46
Fribourg

Prêt-à-porter: ELLE + LUI

Pour les fêtes:

- Articles cadeau en laiton
- Foulards - écharpes
- Eau de toilette - parfums

17-219

Café-Restaurant
La Fleur-de-Lys

Vieille-Ville, Fribourg

Le restaurant sera **ouvert**
les 25 et 26 décembre

et fermé les
27 et 28 décembre
jusqu'à 17 h.

17-3004

BIJOUX
BOUTIQUE
le **Cadeau**
NOUVELLE ADRESSE
RUE DE LAUSANNE
67

A vendre
VOLVO 244
1978,
65 000 km, un
seul propriétaire,
comme neuve.
Crédit possible.
☎ 021/28 63 85
Repas et soirée
22-1562

PISCINE DU
SCHOENBERG

Route Joseph-Chaley FRIBOURG ☎ 28 14 51

couverte et chauffée

- AVIS -

Nous informons notre fidèle clientèle que la piscine sera **fermée**
les 25 décembre 1983 et 1^{er} janvier 1984, toute la journée.
Les 24, 26 et 31 décembre 1983 ainsi que le 2 janvier 1984,
elle sera ouverte de 9 h. à 18 h.

Merci de votre compréhension.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous présentons
nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

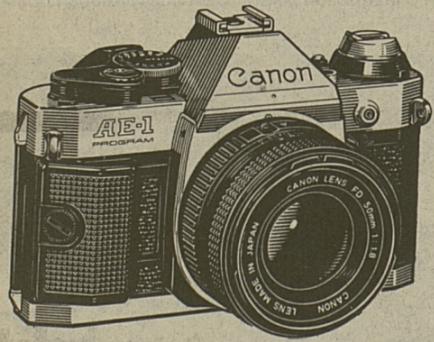
La fleur de lys
fleurie

IDÉES-CADEAUX
Décorations de Noël
Fleurs coupées

OUVERT
le 25.12. de 8 à 12 h.
le 26.12.
de 10 à 12 h.

Nouveau
Marché
1723 MARLY
Tél. 037/462020

Canon
AE-1
PROGRAM



Canon AE-1 Program
avec objectif
FD 50 mm f/1,8 **580.-**
ou avec objectif
FD 35-70 mm/3,5 **696.-**

Vendredi 23 décembre 1983
HALLE POLYVALENTE DE GIVISIEZ
dès 20 heures
GRAND MATCH AUX CARTES
par équipes

Jambons - Lots de viande - Bouteilles
Finance d'inscription: Fr. 20.- par joueur.
Organisation: FC Givisiez
17-52150



Citroën
GSA Pall. 78
GSA Pall. 82
CX Athena 82
CX GTi 79

Divers
Toyota 78
Celica 78
Toyota 77
Corolla 77

Voitures vendues
expert. +
garanties.

STULZ
Frères SA
1680 Romont
☎ 037/52 21 25.
17-635

BUFFET DE LA GARE
SUGIEZ

Il y aura de l'ambiance le 31.12.83
et le 1^{er} 1.84

Au soir
31 décembre:
Menu accompagné en musique
par le trio
(Les Amis Champêtres de Payerne)

1^{er} janvier:
Menu accompagné en musique
par le duo
(Jean-Fontaine fantaisiste-imitateur)

MENU
Carré de porc en gelée
Consommé Brunoise
Liqueurs du Patron
Médailles de bœuf aux morilles
Bouquetière de légumes
Pommes Duchesse
Salade de saison
Sorbet poire Williams
Fr. 38.-
avec musique et cotillons.
Pour réserver ☎ 037/73 14 08
Famille Guinnard
17-2305

 **PAILLARD SA**
Rue de Romont 11
☎ 037/22 30 82
1700 Fribourg
17-559-

L'industrie
graphique
enrichit votre vie.

2000 entreprises. 50'000 postes de travail. 3,5 milliards de chiffre d'affaires.

LA BRASERADE
Saveur Ambiance
Restaurant
DES SPORTS
Payerne (VD) ☎ 037/61 22 12
Distributeur en Suisse: Ets FREL ☎ (022) 289273

CHERCHONS, pour client très solvable,
**BEAU DOMAINE DE PLAINE,
EN SUISSE ROMANDE**

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY & CIE
ESTAVAYER-LE-LAC
☎ 037/63 24 24.

17-1610

A remettre pour cause imprévue
**GARAGE COMMERCE
DE VOITURES**

bordure de route principale, région lau-
sannoise. Exposition intérieure et exté-
rieure. Reprise minimum.

Ecrire sous chiffre PV 354 926
Publicitas 1002 Lausanne.

HAUTE-NENDAZ/VALAIS
A vendre directement du propriétaire
SPLENDIDE DUPLEX
**4 1/2 PIÈCES,
EN ATTIQUE**

dans immeuble en construction, de 5
appartements, livrable pour Noël 83.
L'appartement luxueux se compose
d'un séjour avec cheminée, W.-C.,
cuisine, balcons; 3 chambres à cou-
cher et bains à l'étage.

A disposition: sauna, fitness, salle de
jeux, buanderie, etc.
Prix: Fr. 217 000.-

36-5271

PROJECT 10 -P.-H. Gaillard SA
CH 1950 SION av. de la Gare 28
Tél. 027/23 48 23



Valais à vendre au-dessus de Sion
(Grimisuat)

**splendides appartements
de 3 1/2 pièces**

100 m², avec garage.
Prix Fr. 250 000.-. Hypothèque
Fr. 175 000.-. Vente aux étrangers.
☎ 027/22 04 44 ☎ 025/77 25 94
36-213

A VENDRE, 3 min. auto Bulle, soleil, vue
magnifique, tranquillité
**TRÈS BELLE VILLA LUMINEUSE
ET TOUT CONFORT 6-7 PIÈCES,
JARDIN ARBORISÉ ET CLÔTURE
DE 1715 m²**

exécution très soignée et de haute qualité,
salon de 46 m² avec cheminée.
PRIX: FR. 740 000.-.

Capital nécessaire: Fr. 200 000.- à
Fr. 240 000.-.

AGENCE IMMOBILIÈRE
CLAUDE BUTTY & CIE
ESTAVAYER-LE-LAC
☎ 037/63 24 24.

17-1610

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA
(Alicante Torrevieja)



CIUDAD QUESADA

Norteve SA
Chemin des Cèdres 2
1000 Lausanne - ☎ 021/38 33 28

vous remercie de la confiance que
vous lui avez accordée et souhaite à
ses clients, amis et futurs clients, de
passer de bonnes fêtes de Noël et de
fin d'année.

Nos bureaux seront fermés du
23.12.1983 au 9.1.1984.

Nous restons toujours à votre
service.

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

021/38 33 28

DU MORDANT.

**SACHS
DOLMAR**

ÉCORCEUSES • TREUILS • DÉCOUPEUSES

Chaînes pour toutes marques de tronçonneuses
Équipement complet pour bûcherons

Nos importations directes permettent une déduc-
tion de 10% + 5% pour paiement comptant.

Livraison, service après-vente à domicile. Demandez notre
catalogue avec la liste de nos agents locaux.



**MATÉRIEL FORESTIER
MAURICE JAQUET S.A.**

VUCHERENS - ☎ (021) 93 21 54
MORRENS - ☎ (021) 91 18 61

Nos agents:

J. NICOLET, CHÉNENS,
☎ 037/37 11 91

A. MOOSER, CHARMEY,
☎ 029/7 11 52

Garage C. MARCHON, SIVIRIEZ, ☎ 037/56 12 23
Garage L. MORET, RIAZ, ☎ 029/2 70 91

J.A. GLASSON SA, BULLE, ☎ 029/3 12 22

Garage E. MAYOR, GRANDCOUR, ☎ 037/67 18 35
L. ELGASS SA, ESTAVAYER, ☎ 037/63 10 15

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux
suivants:

Zone dangereuse (zone des positions - zone des buts - routes
barrées): Délimitation de la zone selon CN1: 100 000, feuille 36

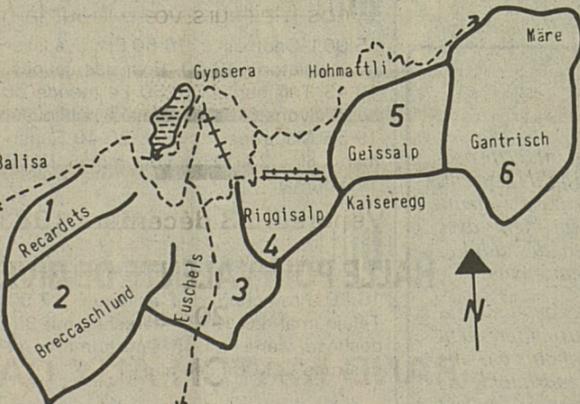
Jour	Heure	Place de tir	1	2	3	5	6	7
Je 5.1.1984	1300-1700					X*	X	
Ve 6.1.	0800-2200					X*	X	
Sa 7.1.	0730-1800					X*	X	
Ma 10.1.	0730-1700	X	X*	X*	X*	X*	X	
Me 11.1.	0730-2200	X	X*	X*	X*	X*	X	
Je 12.1.	0730-2200	X	X*	X*	X*	X*	X	
Ve 13.1.	0730-1700	X	X*	X*	X*	X*	X	
Lu 16.1.	0730-1700	X*	X*	X*	X*	X*	X	
Ma 17.1.	0730-2200	X*	X*	X*	X*	X*	X	
Me 18.1.	0730-2200	X*	X*	X*	X*	X*	X	
Je 19.1.	0730-1700	X*	X*	X*	X*	X*	X	
Ve 20.1.	0730-1700	X*	X*	X*	X*	X*	X	
	1500-1630						X	
Sa 21.1.	0900-1200						X	X
Lu 23.1.	0730-1700	X	X*	X*	X*	X*	X	

Troupe: bat fus 17

Libre accès aux skilifts et aux pistes de descente officielles et
balisées!

Il n'y aura pas de tir sur la Riggisalp!

Lac-Noir / Schwarzsee



1. Recardets
2. Breccaschlund
3. Euschels
4. Riggisalp
5. Geissalp
6. Gantrisch
7. Hubel Rippa

Le libre passage par les itinéraires --- est assuré;
de brèves interruptions sont possibles.

Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec
l'autorisation de la troupe.

Deutscher Text bitte wenden!

Armes: d'infanterie (* = tirs avec lance-mines).

Tirs art et Im.: élévation maximale de la trajectoire: 4000 m/s/mer.

Pour les détails, consultez les avis de tir affichés dans les communes et à
proximité de la zone dangereuse.

Poste de destruction des ratés:

Secteur fort 122, Bulle, ☎ 029/2 78 06

Demandes concernant les tirs: jusqu'au 4.1.84.

☎ 037/81 21 81; dès le 5.1.84, ☎ 037/32 12 12.

Lieu et date: Fribourg, le 28.11.83

Le commandement: Office de coordination 1, caserne de la Poya

OFA 120082065

RM Pramotton
Meubles
NUS - Vallée d'Aoste (Italie)
☎ 0039165/76 79 52 76 76 92

A 12 km d'Aoste, direction Turin, route nationale, à
400 m après le village de Nus.
Ouvert tous les jours, sauf le dimanche
8-12 h. - 14-19 h.

L'UNE DES PLUS GRANDES EXPOSITIONS
de la vallée vous offre un choix de meubles
● Rustiques, modernes et en style divers
● Salons cuir et tissus à choix
● AGENCEMENTS DE CUISINE (VENTE ET
POSE)
● Frais de douane et de livraison à notre charge
● Service après-vente et livraison rapide
● Prix fixes exposés sans aucune augmentation pour
l'exportation. 36-5206

FUST
L'offre vedette

**Aspirateur
Hoover S 3196**

- Flexible extensible double
- 700 Watt
- Sac de 5,6 litres
- Longueur du câble: 5 m
- Sacs de rechange et accessoires
- Toutes les marques de qualité
sont en stock
- Nous réparons toutes les marques
- La meilleure reprise pour votre
ancien appareil

Prix-Fust
159.-

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le
même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000
appareils électriques
en stock

Villars-sur-Glâne,
Jumbo-Moncor ☎ 037/24 54 14
Bienne, 36, Rue Centrale ☎ 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre ☎ 038/33 48 48
et 46 succursales

FUST

Electro-ménager

Mobilier de cuisines et salles de bain

**Immédiatement
de l'argent
comptant sous
forme d'un
prêt-con fiance**

Placements

Heures d'ouverture du
guichet comme celles du
magasin, donc aussi
le samedi.

Banque Finalba
Rue de Romont 30, à la
PLACETTE, 1701 Fribourg
tél. 037/22 38 62
Filiale de la Société de
Banque Suisse

**ÉLECTROMÉNA-
GERS toujours prix
imbattables! Lave-
linge ou vaisselle,
séchoirs, cuisinières,
aspirateurs,
congélateurs,
frigos, toutes
meilleures marques!**

DÉPANNAGES
aussi appareils
acquis ailleurs!
Reprises/Echanges.

Facilités.
BULLE
Rte de Riaz, 16
(Attenant à DENNER) ☎ 029/2 57 89
MONTREUX, av. Casino 10
☎ 021/63 04 27

Service
après vente

Bullwatt
SUPERMÉNAGER

**5 TV
COULEURS**

Philips,
grand écran,
état de neuf.
6 mois
de garantie,
Fr. 450.-
☎ 037/64 17 89

CRANS centre

**STUDIO
3 PERSONNES**

à la semaine
☎ 038/25 91 30

A vendre

**PONTIAC
PHOENIX**

1981, 29 000
km, comme neu-
ve. Crédit - lea-
sing possible.
☎

« Les tilleuls de Lautenbach »

La dualité de l'âme alsacienne

Jamais la France n'avait pris autant conscience de son unité qu'en 1871 quand elle dut céder l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

Ce fut un choc dans l'opinion et le patriotisme s'exalta à travers bon nombre d'œuvres littéraires pour ces deux provinces perdues.

Jamais Alsacien ne s'était peut-être non plus senti aussi Français. Certains quittèrent leur province pour rester en France et les autres devinrent Allemands malgré eux, résistant à la tentative de germanisation.

Rattachée à la France seulement au cours du XVII^e siècle, l'Alsace avait connu l'influence et même l'autorité germaniques jusque-là. Et lorsque Jean Egen, l'auteur de « Les tilleuls de Lautenbach » d'où est tiré le téléfilm de ce soir, affirme que l'Alsacien qu'il est lui-même a une âme à deux pentes, il est certainement dans le vrai. « J'ai essayé de démontrer, dit-il, que l'Alsacien avait deux âmes, deux cultures. L'Alsacien a toujours repoussé cette pente germanique et s'est toujours voulu Français. C'est ce qui l'a horriblement complexé pendant toute son existence ».

Cette dualité n'a pu que se renforcer par les passages successifs de cette province de l'Allemagne à la France. En effet, après l'Armistice de 1918,

l'Alsace redevient française et les Alsaciens seront Français jusqu'en 1940 où ils seront de nouveau Allemands sous le III^e Reich. La défaite de l'Allemagne les fera à nouveau recevoir la nationalité française. « Ma grand-mère a changé cinq fois de nationalité en soixante-quinze ans », dit l'auteur du roman.

Les Alsaciens, si souvent écartelés entre les deux pays, brimés aussi, ont appris à résister en silence. Ils ont pris l'habitude du malheur et, obstinés, ils savent faire face. Ainsi, l'Alsace reste haute en couleur, joyeuse comme au temps de l'« L'Ami Fritz ». C'est un pays où il semble faire bon vivre et où le malheur et les tourments intérieurs n'apparaissent jamais.

Ce sont ces Alsaciens, mêlés à leur histoire et à la dualité de leur tempérament, que Jean Egen fait vivre à travers ses souvenirs d'enfance. Le petit Jean raconte sa famille.

C'est Bernard Saint-Jacques qui a fait cette adaptation de « Les tilleuls de Lautenbach » pour FR3 Alsace. Il a su faire une Alsace vivante sans tomber dans la facilité du folklore et où l'on sent en permanence l'amour de la vie. (AP)

● FR3 20 h. 35

« Vous n'avez rien à déclarer ? » Pour Raimu

Raimu a cent ans. Voilà qui aurait mérité que l'on nous régale en grandes pompes de ses principaux films : « La femme du boulanger » bien sûr ou encore la trilogie des « Marius », « Fanny », « César »...

Eh bien non ! Antenne 2 ne nous offre qu'un mini-hommage au comédien, à travers son ciné-club, mini-hommage qui s'est certainement voulu original puisqu'il se compose de deux films seulement et pratiquement inconnus parmi ceux que tourna Raimu et qui, s'ils ont amusé au moment de leur sortie, ne trouvent aujourd'hui leur intérêt que dans la pléiade de vedettes qu'ils emploient.

Ainsi, « Vous n'avez rien à déclarer ? », qui inaugure le « cycle » Raimu, est dans la plus pure tradition du vaudeville des années 30, basé sur une histoire carrément grivoise, dans laquelle triomphe l'humour « gaulois ».

Hélas ! tout cela est bien démodé et l'on sourira tout juste aux fines allusions qui jaillissent dans les dialogues au sujet du pauvre Edmond Trivelin qui ne parvient pas à consommer sa nuit de nocces en raison de ce qu'on appellerait de nos jours un « barrage psychologique ». En effet, au moment crucial, alors qu'il s'appretait à conter

fleurette à sa jeune épouse dans le train qui les emmenait en voyage de nocces, le douanier a ouvert la porte et demande d'une voix tonitruante : « Vous n'avez rien à déclarer ? »

Et c'est sur cette base bien faible que tout s'échafaude... Comme on peut s'y attendre tout sera bien qui finira bien. Edmond surmontera ses difficultés et triomphera du barrage sans psychologue mais grâce aux bons soins de son beau-père, magnifiquement campé par un Raimu plus en forme que jamais.

D'ailleurs, Raimu, Saturnin Fabre et le tout jeune Pierre Brasseur (nous sommes en 1937) valent à eux seuls que l'on subisse la pauvreté de l'intrigue tirée du vaudeville de Pierre Veber et Maurice Hennequin et de la mise en scène de Léo Joannon qui n'est là que pour mettre les acteurs en valeur.

Ces derniers font ici une splendide démonstration de ce que doit être leur métier et Clément Duhour semble avoir été bien moins inspiré quand il a tourné en 1959 le remake (cela en valait-il vraiment la peine) de « Vous n'avez rien à déclarer ? » avec Jean Richard et Darryl Cowl : celui-là ce n'est pas la peine de nous le ressortir ! (AP)

● A2 22 h. 55

Les enfants de la télévision

Avec « La planète des gosses », chaque soir et un « Agora » spécial, mercredi la TVR ne craint pas de donner la parole aux enfants durant ces veilles de fêtes.

D'UN OÛL
CRITIQUE



Personnellement, je n'aime pas beaucoup le mot « gosse », j'y subodore une légère connotation condescendante, voire méprisante, mais détail... Est-ce céder à la facilité ? Car enfin l'attendrissement devant de jeunes enfants est une recette éprouvée de succès auprès d'un large public (quand nous avions leur âge ! quand les nôtres avaient leur âge ! quand les nôtres (enfants ou petits-enfants) ont leur âge ! etc. etc.)

Mais autre chose est une brève séquence à deux sourires et trois fausses notes qui passera toujours (vous y substitueriez de petits chats ou des oiseaux, vous auriez le même résultat énamouré), autre chose est de risquer les deux fois une demi-heure de « La planète » et les deux heures et demie d'« Agora ». C'est donc une audacieuse tentative de la TV qu'il faut saluer, surtout avec le

direct. Donner aux enfants cette possibilité de nous dire ce qu'ils pensent, de parler entre eux est une excellente idée. Beaucoup s'expriment avec une aisance que bien des adultes seraient en droit de leur envier.

« Agora » les jeunes acteurs de la fiction, et plus particulièrement « Olivier », nous ont conquis par une capacité de jouer remarquable de naturel. Les jugements souvent nuancés des participants, leur capacité de suivre une discussion et de reprendre un avis pour le contester ou le renforcer nous ont paru illustrer parfaitement cet âge d'or de l'enfance (11-12 ans) qui est vraiment une oasis de maturité, d'équilibre avant la bourrasque de l'adolescence.

Il fallait bien sûr un meneur de jeu pour maîtriser tout le jaillissement qu'on sentait irrésistible dans toutes ces mains levées. On aurait pu - il y a eu une tentative qui a trop tôt tourné court - essayer de privilégier des dialogues internes entre les enfants eux-mêmes. D'autres paroles, plus riches, plus vraies, plus profondes auraient certainement pu naître. Avec un résultat moins sage peut-être mais beaucoup plus probant. M. Bd

Télévision



- 17.35 Point de mire
17.45 Téléjournal
17.50 L'affaire Jésus
Série d'émissions avec Henri Guillemin
5. « Et moi je vous dis »
- 18.20 Les Babibouchettes préparent Noël**
Avec Jean Perrin et Albert le Vert
La crèche de Noël
- 18.30 Fraggie Rock
En direct de Fleurier
- 19.00 La planète des gosses**
Emission présentée par B. Pichon avec la classe de M. Berthoud, à Fleurier
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 La planète des gosses (2^e partie)**
- 20.35 Superman I**
Film de Richard Donner
Avec : Marlon Brando, Christopher Reeve, Gene Hackman
Dans ce film à la distribution prestigieuse, Richard Donner raconte une histoire toute à la gloire de l'idéal américain. Il s'agit du premier « Superman ». Par la suite, Richard Lester en tournera un autre. Quant à Richard Donner, il fut un des piliers de la Télévision américaine avant de se lancer dans le cinéma. On lui doit des séries telles que « Au nom de la loi » et des épisodes dans « Kojak ». Après « Superman II », il a tourné notamment « Rendez-vous chez Max ».
- 22.45 Téléjournal
22.55 Juke Box Heroes (3)
Rod Stewart



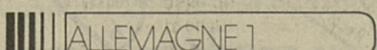
- 19.00 Cable countdown. 19.55 Quatermass - What lies Beneath (science fiction series). 20.50 Live from London (Live music series).



- 8.45 TV scolaire : Intervention dans la nature : Digue en mer du Nord. 17.00 1, 2, ou 3. 17.45 Gschichte-Chischte. 17.55 Téléjournal. 18.00 Karussell. 18.30 Die Besucher, Série. 19.05 Actualités régionales. 19.30 Téléjournal, Sports. 20.00 Was bin ich? 20.50 Rundschau. 21.35 Téléjournal. 21.45 Der Weg der Verdammten, film de Sidney Poitier. 23.25 Téléjournal.



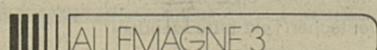
- 15.00 L'Onomastic. 16.50 Escrava Isaura, feuilleton. 18.00 Pour les jeunes. 18.45 Téléjournal. 18.50 Le monde où nous vivons. 19.15 Affaires publiques. 19.55 Magazine régional. 20.40 Superman I, film. 23.00 It's your move. 23.50 Téléjournal.



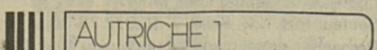
- 16.20 Protection des animaux. 17.50 Téléjournal. 20.15 Wiedersehen mit Brideshead, série. 21.45 Des hommes et des rues. 23.00 Fuel, film.



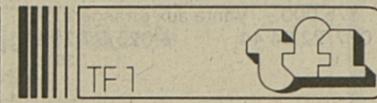
- 17.50 Laurel et Hardy. 20.15 Flöhe hüten ist leichter. 21.15 Wolfgang Amadeus Mozart, concerto pour 3 pianos et orch, KV 242. 22.45 Der schwarze Sheriff, film.



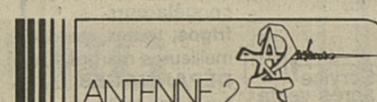
- 17.55 Le Chevalier Prancelot. 19.30 Sans arrêt, Pantomimes et jeux. 20.15 La capacité d'innovation de l'industrie allemande. 21.15 Das Wildheuen von Ringgenberg.



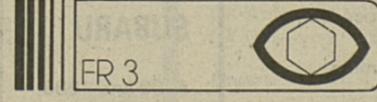
- 10.30 Mortadella, film. 17.30 George, série. 18.30 Programme familial. 20.15 Félicitations : Peter Alexander. 21.50 Sports. 22.05 Studio de nuit.



- 11.00 TF1 Vision plus
11.30 La source de vie
12.00 10 sur 10
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 La petite maison dans la prairie
13.45 Destination Noël
14.35 Un Père Noël peut en cacher un autre - 14.40 Kwicky Koala - 14.50 Spécial dessin animé.
- 16.05 Le village dans les nuages
16.25 L'île mystérieuse
Film de Cy Enfield
- 18.25 Livres divers, livre d'hiver
18.30 Bonjour les fêtes
18.35 Deux gourmands disent...
18.47 Monsieur Bonhomme
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 La poupée de sucre (7)
Conte musical en 9 épisodes
Regards feutrés
20.00 TF1 actualités
20.35 Porte-bonheur
Variétés avec : Christophe - Pierre Richard - Gilbert Montagné - Nathalie Lhermitte - Gérard Lenorman...
- 21.40 Entracte
21.45 La chambre des dames (1)
Série avec : Marina Vlady - Henri Virlojeux - Sophie Barjac - François Duval, etc.
Magnifique série en dix épisodes, « La chambre des dames » tournée par Yannick Andrei est adaptée du célèbre roman de Jeanne Bourin ainsi que de son « Jeu de la tentation ».
- 22.40 V'là le rock
23.40 Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
Avec François de Closets
TF actualités
0.05 Vivre en poésie



- 12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
Les amours romantiques
- 13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (25)
- 13.50 Aujourd'hui la vie**
Ces objets qui mesurent le temps
- 14.55 La légende de James Adams et de l'ours Benjamin
- 15.45 Lire, c'est vivre**
« Le Petit Prince » de Saint-Exupéry
- 17.00 Itinéraires
17.45 Récré A2
Présentation : Dorothée
C'est la vie
18.30 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal
20.35 Fabien de la Drôme (2)
21.30 Apostrophes
Thème : Le langage des animaux.
François Caradec : « Nous deux, mon chien ». Rémo Forlami : « Pour l'amour de Finette ». François Varigas : « Dix chiens pour un rêve ». Jacques Roubaud : « Animaux de tout le monde ». Claude Nuridsany, coauteur avec Marie Pérennou de la « Planète des insectes »
- 22.45 Edition de la nuit
23.55 Ciné-Club : Cycle Raimu
Vous n'avez rien à déclarer ?
Film de Léo Joannon
● voir notre sélection



- 14.30 FR3 Jeunesse
17.00 Télévision régionale
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Les petits papiers de Noël
20.35 Les Tilleuls de Lautenbach
Film de Bernard Saint-Jacques
● Voir notre sélection
Soir 3
22.40 Tant qu'il y aura des enfants, il y aura des clowns
Un film de François Reichenbach
23.45 Amours, amour
2. Le Soir des Femmes
Un film de Renaud Saint-Pierre
24.00 Prélude à la nuit

Radio



- 6.00 Journal du matin. 9.05 Saute-mouton. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain ? avec : 12.00 Information + Bulletin d'enseignement ; 12.20 La Tartine. 12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. 18.05 Journal du soir. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.02 Au clair de la lune : Veillée au coin de l'histoire. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Le Bœuf et l'Âne de la Crèche, de Jules Supervielle. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.



- 6.10 6/9 avec vous, avec à 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classique à la carte. 8.10 La poésie aussi... 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Naissances, avec à 9.05 Editorial. 9.10 L'école active. 9.30 Université du 3^e âge de Genève. 10.30 La musique et les jours. 12.00 Grands noms de la musique folklorique. 12.32 Table d'écoute (1). 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Le journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes : Zigzag spectacles. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.02 Le concert du vendredi : Tant chante-t-on Noël. Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 env. CRPLF. Dialogues. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.



- 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Touristorama. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Songs, Lieder, Chansons. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 Jeu radiophonique. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Chants populaire de Noël. 21.00 Musique populaire. 21.30 Magazine culturel. 22.05 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.



- 6.02 Musiques du matin, pages de Haendel, Beethoven, Verdi. 7.10 Symphonie N° 1, Roméo et Juliette, extr. des Suites 1 et 2, Prokofiev. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine. 9.02 Le matin des musiciens : Académie d'été au Mozarteum de Salzbourg 1983 : 4. 12.00 Actualité lyrique. 12.35 Jazz s'il vous plaît. 13.00 Avis de recherche. 13.30 Jeunes solistes. 14.00 Equivalences. 14.30 D'une oreille l'autre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-concert : Ensemble vocal et instrumental La Chapelle royale, dir. P. Herreweghe. 20.00 Jazz : Le clavier bien rythmé. 20.20 Orch. symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner : Symphonie N° 3, Schubert. Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orch. Rachmaninov. Symphonie N° 5, Sibelius. 22.15 Fréquence de nuit.

Communauté radiophonique des radios publiques de langue française :
Littérature et métaphysique
Avec Philippe Sollers et Jean d'Ormesson de l'Académie Française

« J'ai fixé des vertiges » a dit Rimbaud. Borgès, lui, considère que les textes religieux sont des romans et qu'on doit tenir la littérature comme ce qui vient détourner l'interprétation rassurante que la philosophie peut donner du monde. La métaphysique de l'âge moderne est « littéraire » : elle choisit de s'installer dans la langue pour la dépasser, la dépasser ou la mettre en pièces. On peut être surpris de voir réunis deux écrivains que l'on aurait cru d'abord beaucoup plus opposés. Ce n'est pas un tour de passe-passe ni un face à face créé seulement pour les besoins du spectacle radiophonique. D'Ormesson, le classique et Sollers, le turbulent, avaient effectivement besoin de se dire deux mots sur la littérature, leur passion commune... Alors, à partir d'un thème qui ressemble à un sujet du bac « Littérature et métaphysique », ils nous servent un véritable plat d'intelligence et d'esprit, véritable voyage dans le temps des écritures des textes sacrés à « Paradis » (que Sollers tient pour « une bombe à neurones » en passant par Dante, Chateaubriand, Lautréamont, Rimbaud, Joyce, Artaud, Kafka et Borgès. (Société Radio-France).

● RSR2 22 h. 45